

Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Urbanisation du Monde Arabe

URBAMA

Unité Associée C.N.R.S. - Université de Tours

LES CAHIERS D'URBAMA



n° 6

TOURS

1992

Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Urbanisation du Monde Arabe

URBAMA

Unité Associée C.N.R.S. - Université de Tours

LES CAHIERS D 'URBAMA

n° 6

TOURS

1992

Responsables de la publication: Jacques FONTAINE et Michael F. DAVIE

Les auteurs désirant que leur article soit diffusé dans *Les Cahiers d'URBAMA* doivent contacter:

Jacques FONTAINE
Université de Besançon
30, rue de Mégévard
25030 BESANÇON Cédex

et

Michael F. DAVIE
URBAMA
Université François-Rabelais
"Site Loire"
23, rue de la Loire
37023 TOURS Cédex

Révision des textes: P. SIGNOLES

Cartographie: V. BISSON

Mise en pages: Michael F. DAVIE

Les Cahiers d'URBAMA

ISSN 0989-5620

ISBN 2-86906-450-9

© Tous droits réservés, 1992
Université François-Rabelais
Laboratoire CNRS-UA365 URBAMA

Dépôt Légal: 2ème trimestre 1992

Imprimé en France/Printed in France

Note de la Rédaction

A la fin de 1988, le Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Urbanisation du Monde Arabe — URBAMA (U.R.A. 365 du C.N.R.S., Université de Tours) — décidait le lancement d'une publication légère, les *Cahiers d'URBAMA*, au rythme de publication souple, et dont l'objectif était de permettre une circulation plus rapide de la production scientifique réalisée par des chercheurs du Laboratoire, les doctorants qui y sont accueillis et par tous les enseignants-chercheurs avec lesquels des coopérations ou des relations de travail de nature diverse ont été établies.

En quatre ans, cinq numéros des *Cahiers d'URBAMA* ont été publiés, comportant 14 articles (en français et en anglais) et plusieurs dizaines de comptes-rendus d'ouvrages ou de thèses. L'intérêt porté à la formule par d'autres centres de recherche et par la plupart de nos partenaires étrangers nous invite à persévérer, même si nous n'envisageons pas plus aujourd'hui qu'hier de passer à une formule plus régulière et plus copieuse — les articles reçus et en attente rendraient pourtant ce changement envisageable.

Nous pensons toutefois qu'il est indispensable de revoir la conception des *Cahiers d'URBAMA*. Dans ce but, nous nous proposons de produire plus souvent des numéros thématiques et/ou de favoriser la publication de rapports ou documents qui, par leur volume, suffisent à eux seuls à constituer un numéro complet.

Ce choix devrait permettre une meilleure valorisation d'une "littérature grise" qui, pour être fréquemment d'une grande qualité et d'un réel intérêt pour la recherche, n'est pas mieux diffusée aujourd'hui, par les organismes qui la financent, qu'elle ne l'était hier.

Le numéro 6 des *Cahiers d'URBAMA* inaugure ainsi cette nouvelle conception. Il propose en effet la publication du rapport de la mission qu'a effectuée entre mars et mai 1990, en République Islamique du Mauritanie, Madame Mariella VILLASANTE - DE BEAUVAIS.

Cette mission a été réalisée dans le cadre de l'Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de Développement (I.R.A.M.) pour le compte du Ministère Français de la Coopération et du Développement, qui a bien

voulu nous autoriser à publier une version légèrement remaniée du rapport original¹. Nous les en remercions.

Cette étude constitue un apport significatif à la connaissance d'une région encore assez mal étudiée de la Mauritanie, d'un mode de mise en valeur — le système de production oasienne — assez négligé par des chercheurs qui ont plutôt privilégié les systèmes pastoraux et les régions de culture irriguée et de décrue de la vallée du fleuve Sénégal.

L'un des grands intérêts de cette étude est qu'elle révèle de sensibles évolutions dans les pratiques sociales et les structures foncières, engagées selon un processus complexe où interfèrent facteurs endogènes et exogènes, et qui révèlent à la fois les permanences et les ruptures vis-à-vis de l'ordre social "traditionnel" de la société Maure. La dialectique des rapports entre "aménageurs" et "aménagés" en est ainsi éclairée d'un regard neuf et acéré.

La Rédaction des
Cahiers d'URBAMA

¹ Ce rapport original s'intitule : "Systèmes de production oasienne. Etude sociale et économique de la palmeraie de Kurudjel", I.R.A.M., Ministère Français de la Coopération et du Développement/République Islamique de Mauritanie, 1990, 81 p. + 25p. d'annexes, ronéo.

Les Cahiers d'URBAMA
N° 6, 1992

SOMMAIRE

Mariella VILLASANTE-DE BEAUVAIS Quelques aspects sociaux et fonciers de l'oasis de Kurudjel (Région de l'Assaba République Islamique de Mauritanie)	7
Comptes-Rendus	127

Les Cahiers d'URBAMA
N° 6, 1992
ISSN 0-989-5620
ISBN 2-86906-045-9

**QUELQUES ASPECTS SOCIAUX ET FONCIERS
DE L'OASIS DE KURUDJEL**

**(REGION DE L'ASSABA,
REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE)**

Etude d'anthropologie économique issue d'un Rapport de Mission
financé par le Ministère Français de la Coopération et du Développement.
Mai 1990

Mariella VILLASANTE - de BEAUVAIS
Anthropologue
Chercheur associé à URBAMA

Sommaire

Avant-propos	p. 11
Introduction	p. 15
1. Le contexte rural mauritanien	p. 17
1.1. Impact de la sécheresse dans les changements des stratégies productives des Maures	p. 17
1.2. Situation agricole actuelle	p. 12
1.3. Evolution et tendances de la phéniciculture	p. 24
1.4. La Loi Foncière de 1983 : Superposition des droits fonciers	p. 30
1.5. Influence de la situation socio-politique actuelle dans le contexte rural mauritanien	p. 31
2. La Région de l'Assaba : données générales	p. 33
2.1. Milieu physique et contexte écologique	p. 35
2.2. Population et histoire régionale	p. 38
2.3. Activités productives selon les Départements	p. 40
2.4. Situation de la Phéniciculture	p. 43
2.4.1. Histoire et origine du palmier dattier	p. 44
2.4.2. Principales palmeraies	p. 45
2.4.3. Principales variétés	p. 47
2.4.4. Maladies du palmier dattier	p. 47
2.4.5. Exploitation des palmeraies	p. 48
2.4.6. Situation actuelle et tendances	p. 49
3. L'oasis de Kurudjel - Aspects sociaux et fonciers	p. 55
3.1. Milieu physique : données de base	p. 55
3.2. Organisation sociale et organisation politique	p. 58
3.2.1. Données démographiques	p. 59
3.2.2. Collectivité de Kurudjel : appartenance tribale et hiérarchies statutaires	p. 60
3.2.3. Histoire de l'installation sédentaire	p. 61
3.2.4. Organisation politique coutumière et moderne	p. 63
3.3. Systèmes de production	p. 65
3.3.1. Principales activités productives	p. 66
3.4. Système foncier	p. 68
3.4.1. Modalités d'appropriation de la terre à l'intérieur de la palmeraie	p. 70
3.4.2. Présence des propriétaires des parcelles	p. 73
3.4.3. Types de culture sous palmier - Maraîchage	p. 74
3.4.4. Agriculture sous pluies : champs d'hivernage	p. 81

3.5. Palmier dattier	p. 82
3.5.1. Variétés existantes	p. 83
3.5.2. Principales maladies - Moyens de lutte	p. 85
3.5.3. Modalités d'exploitation - Zones Nord et Sud	p. 86
3.5.4. Autoconsommation et commerce	p. 87
3.6. Contraintes à la production	p. 88
3.6.1. Maraîchage	p. 88
3.6.2. Phéniculture	p. 88
3.6.3. Cultures d'hivernage	p. 89
4. Représentations sociales associées au changement du mode de vie local et au développement	p. 90
4.1. Représentations sociales sur le changement des modes de vie et sur les notions de "recherche" et "développement"	p. 91
4.2. Représentations sociales sur les "développeurs"	p. 95
4.3. Les attentes de la collectivité en matière de développement	p. 95
Conclusions	p. 97
Annexes	
- Annexe 1 : Quelques données sur la situation foncière de la palmeraie de Kurudjel	p. 105
- Annexe 2 : Superficie des surfaces maraîchères cultivées dans la palmeraie de Kurudjel	p. 111
- Annexe 3 : Cultivateurs des champs d'hivernage collectifs en dehors de la palmeraie de Kurudjel. Campagne Agricole 1989-1990	p. 116
- Annexe 4 : Inventaire partiel des palmiers dattiers - Kurudjel	p. 118
Bibliographie	p. 123

AVANT - PROPOS

Les données que je présente dans cette étude ont été recueillies au long de différents travaux de terrain effectués en Mauritanie entre 1986 et 1991. Les parties concernant le contexte rural mauritanien et la Région de l'Assaba résument une partie de mes recherches sur la question foncière, effectuées entre mai 1986 et juin 1988, dans le cadre de la préparation du Diplôme de Recherches en Etudes du Développement (IUED, Université de Genève. Fonds: DDA. Villasante 1989a). En juillet 1989 j'ai récolté une autre série de données concernant le rôle de l'anthropologie sociale dans l'identification de programmes d'aide au développement (mission SEP, IUED. Villasante 1989b). Les données sur l'oasis de Kurudjel ont été collectées, pour une large part, dans le cadre d'une mission de consultation réalisée grâce au financement du Ministère de la Coopération et du Développement entre le 9 mars et le 9 mai 1990. Cette mission a été gérée par l'IRAM (Institut de Recherches et d'Application des Méthodes de Développement). Enfin, un certain nombre d'informations sur la situation politique actuelle ont été incluses à partir d'un travail de terrain effectué entre septembre et novembre 1991.

Nombreuses sont les personnes que je dois remercier pour l'appui reçu au long de mes séjours en Mauritanie. En ce qui concerne cette étude, je dois mentionner de manière spéciale la collaboration reçue de la part des autorités de Kurudjel (où j'avais déjà séjourné en janvier 1987), M. le Maire Brahim Ould Sidi Mahmoud, M. Ahmedou Ould El Bah, Adjoint du Maire, M. Sidi Mohamed O/ Abdel Kader, Secrétaire Général de la Mairie, ainsi que tous les membres de l'Assemblée d'Anciens qui m'ont consacré beaucoup de leur temps pour répondre à mes questions. Les entretiens n'auraient pu être réalisés sans le concours de M. Abdellahi Ould Cheikh et de M. Sidi Mahmoud Ould Mohamed Lemine, ils ont assuré les traductions simultanées hassaniyya-français. D'autres personnes ont également participé au bon déroulement de la mission : M. Mohamed Mahmoud Ould Swayd Ahmed, M. Saha Ould Abdellahi, Mme. Mana M/ Sid Ahmed, Mme. Zweyna M/ Shegar, ainsi que tous les membres de la collectivité de Kurudjel que je dois remercier pour leur hospitalité et pour l'excellent accueil qu'ils m'ont offert. Je dois également remercier, pour leur appui, les membres de

l'équipe permanente du Projet Recherche et Développement en Zone de Palmeraie, M. Henry Chaudet, M. François Grandry et M. Abdoulaye Mangassouba.

A Kiffa, je remercie en outre pour son appui M. Abdoul Salem, Inspecteur de l'Agriculture de l'Assaba, ainsi que M. Sy Brahim, Adjoint à l'Inspection, grâce à qui j'ai eu accès aux Rapports Annuels de l'IRA sur la situation agricole dans la Région. M. Bart Tijman, ancien Représentant de la Fédération Luthérienne Mondiale a aussi contribué à la récolte des données sur le plan régional. Je dois mentionner de manière spéciale l'hospitalité reçue de M. Mande Mohamed Soumaré, grâce à qui les séjours à Kiffa se sont toujours bien déroulés.

A Kaédi, je dois mentionner M. Mark Lynham, Chef du Projet Recherche Agricole en Mauritanie (AGRES II-USAID). Je remercie également Mme. Boulah Mint Zenvour pour sa chaleureuse hospitalité durant mes séjours dans cette ville.

A Nouakchott, l'appui constant de M. Abdel Weddoud Ould Cheikh, ancien Directeur de l'Institut Mauritanien de la Recherche Scientifique, professeur à l'Université de Nouakchott, m'a été d'une aide précieuse ainsi que celui de M. Jorge Torrealba, Chef du Projet Vulgarisation Agricole-FAO. M. Jean Marechal, Conseiller Technique du Projet Oasis (FIDA-FADES), a mis à ma disposition un document précieux sur le palmier dattier en Assaba, écrit par Pierre Munier en 1951. M. Pommeret, Responsable des programmes de développement rural auprès de la Mission de Coopération Française en Mauritanie, a contribué également au bon déroulement de la mission effectuée en 1990. A Paris, je tiens à exprimer ma gratitude à M. Philippe Deygout, responsable de cette dernière mission gérée par l'IRAM, pour l'élaboration du texte final du rapport de mission.

Enfin, j'aimerais remercier Mlle Vincent, Responsable des programmes d'aide au développement à la Mauritanie auprès du Ministère Français de la Coopération et du Développement, qui, très gentiment, m'a donné son accord pour la publication des données recueillies dans l'oasis de Kurudjel.

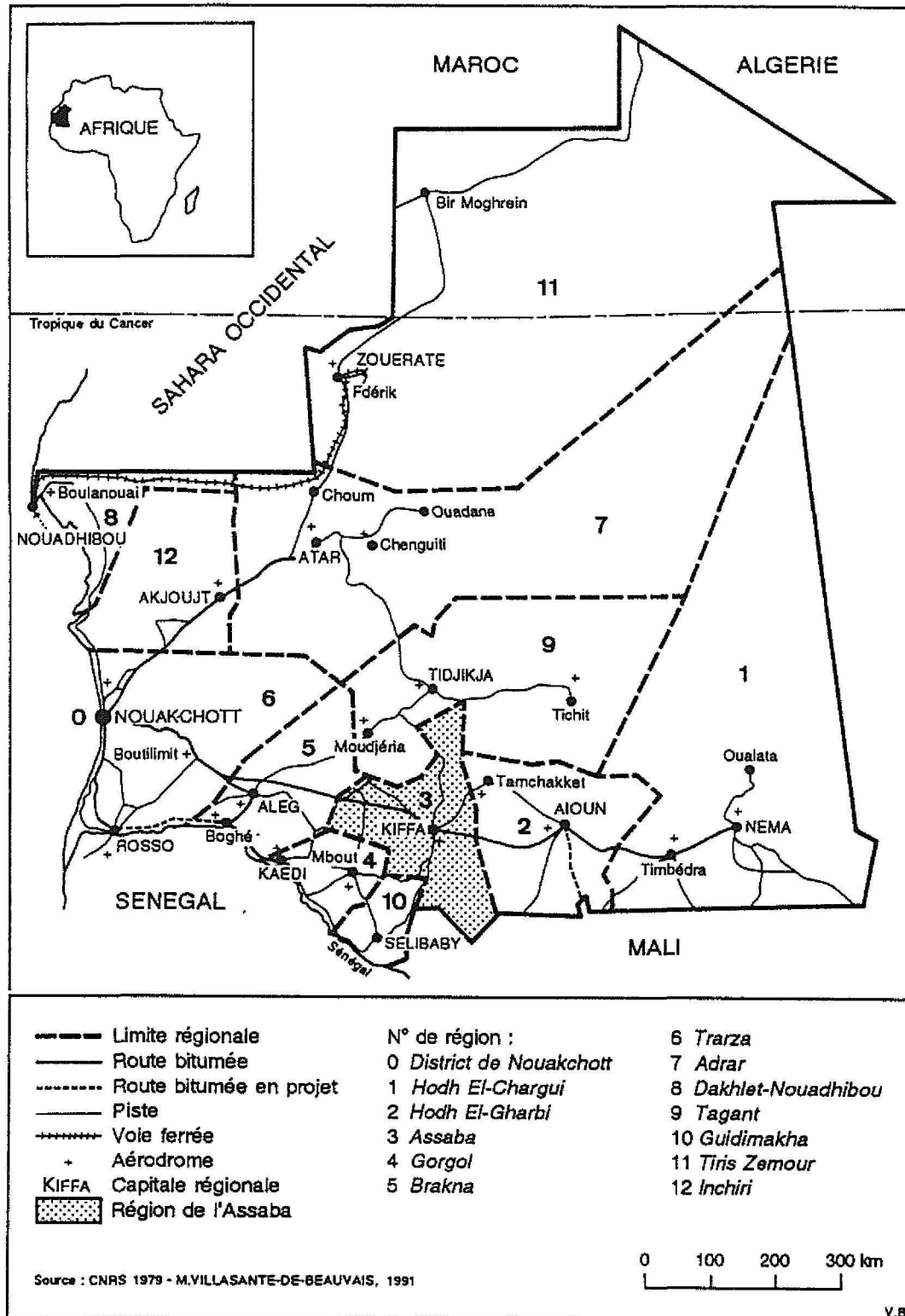


FIG 1 : REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE - DECOUPAGE ADMINISTRATIF

INTRODUCTION

Les régions oasiennes de la Mauritanie représentent environ 5.000 ha du territoire national qui est de 1.030.000 km². Les oasis ne concentrent ainsi qu'une partie infime du pays et représentent environ 3% des superficies totales cultivées. L'étendue des régions oasiennes reste comparable aux 5.000 ha de cultures irriguées et aux 4.500 ha de cultures de décrue de la Vallée du Fleuve Sénégal¹. Cependant, par leur dispersion sur une grande partie du territoire, les oasis rendent possible une occupation humaine des zones désertiques. La répartition régionale de la phéniciculture a varié au cours des dernières décennies, le centre de gravité se déplaçant vers le Sud. En effet, historiquement, les Régions de l'Adrar et du Tagant occupaient une position privilégiée dans le contexte mauritanien par le nombre important d'oasis qui s'y trouvaient. Cette situation a considérablement évolué depuis 1984, date d'application de la dernière enquête nationale oasienne. Actuellement, le Tagant occupe la première position, suivi par l'Assaba et, venant en dernier lieu, l'Adrar et les Hodhs Occidental et Oriental.

Historiquement, les systèmes de production oasienne en Mauritanie se sont toujours caractérisés par leur marginalité dans un contexte socio-économique global fondé sur le nomadisme pastoral. Aucune région mauritanienne, pas même l'Adrar, la zone oasienne la plus ancienne, n'a jamais atteint le degré de développement des cultures oasiennes que l'on peut voir dans d'autres pays du Maghreb tels que le Maroc ou l'Algérie. Cette situation de marginalité productive des oasis n'a fait que s'accroître après la grande sécheresse sahélienne des années 1970. Simultanément, on a constaté le déclin du nomadisme pastoral et, avec lui, le développement du processus de sédentarisation des anciens nomades qui sont retournés vers leurs territoires tribaux tels que les oasis, ou se sont installés dans les villes secondaires du pays, voire à la capitale.

Pour approcher la réalité sociale, politique et économique de l'oasis de Kurudjel, il s'avère nécessaire de contextualiser sa situation actuelle tant sur le plan national que sur le plan régional. J'aborderai, en premier lieu, les caractéristiques principales du contexte rural mauritanien, notamment en ce qui concerne les régions oasiennes. Par les effets socio-politiques qu'elle implique, la Loi Foncière de 1983 sera traitée dans cette partie qui se

¹Atlas Statistique. *Projet de Développement des Oasis: Les oasis de Mauritanie*. FAO-Ministère de Développement Rural, RIM, 1985, p. 17.

terminera par une brève analyse des effets de la situation de tension politique que vit la Mauritanie depuis avril 1989. La Région de l'Assaba sera abordée par la suite; on traitera de manière spéciale les activités économiques dans le Département de Kiffa, auquel appartient administrativement la Commune de Kurudjel, ainsi que la situation de la phéniciculture sur le plan régional.

L'essentiel de cette étude sera abordé par la suite pour traiter de façon détaillée les aspects sociaux et les aspects fonciers tels qu'ils sont vécus par les membres de la collectivité de l'oasis de Kurudjel. Pour ce qui est de la méthodologie de l'enquête appliquée, j'ai procédé, d'une part, à des entretiens informels avec des informateurs sélectionnés, notamment parmi les membres de l'Assemblée d'Anciens, mais aussi auprès des cultivateurs et cultivatrices. D'autre part, une enquête formelle sur le système foncier et sur les types de cultures sous-palmier a été appliquée auprès des propriétaires des parcelles situées à l'intérieur de la palmeraie. A cet effet, la palmeraie a été divisée en deux zones : Zone Nord et Zone Sud, sur la base d'un critère de qualité des sols. Les données brutes ainsi obtenues ont été incluses dans les Annexes de cette étude.

Enfin, quelques remarques sur les représentations sociales des habitants de l'oasis associées au développement sont présentées à la fin de cette étude. Les perceptions recueillies permettent d'approcher les images que suscitent les interventions d'aide au développement, un sujet très peu traité dans le domaine de l'anthropologie sociale et qui est, pourtant, fondamental pour améliorer les dites interventions ou celles liées à l'aménagement du territoire oasien.

1. LE CONTEXTE RURAL MAURITANIEN

Le milieu rural mauritanien peut être divisé en deux grandes zones différenciées par rapport aux potentialités d'exploitation du sol et par rapport au climat : la région du Fleuve Sénégal, considérée officiellement comme la seule zone "utile à l'agriculture", et la région située au Nord du Fleuve, qui correspond à la bande Sahélienne et Saharienne du pays. La première zone est habitée principalement par les groupes ethniques Négro-africains : Pulaar, Soninké et, secondairement, Bambara et Wolof; tandis que la deuxième est habitée majoritairement par les Maures, de souche arabo-berbère, nommés couramment Bidan, ou de souche négro-africaine, nommés couramment Hratin.

Si dans le passé le nomadisme pastoral occupait entièrement les activités sociales des Maures, aujourd'hui les anciens nomades se sont reconvertis progressivement à l'agriculture. Il s'agit d'un processus hétérogène qui se poursuit à son propre rythme évolutif, en suivant sa propre dynamique faite d'avancées et de reflux parfois contradictoires. Quant aux collectivités Négro-africaines, s'il est vrai que les activités agricoles gardent pour elles toute leur importance, force est de constater que les phénomènes migratoires, déjà existants dans le passé colonial, se sont considérablement accentués depuis 1970 et que le manque de main-d'oeuvre dans les champs de culture est en train de transformer les bases du travail traditionnel de cultures céréalières. Les migrations de travail chez les Maures apparaissent également comme la caractéristique essentielle de la redéfinition de leurs stratégies sociales de production.

1.1. Impact de la sécheresse dans les changements des stratégies productives des Maures

Après la grande sécheresse, le contrôle de l'espace pastoral est entré dans un processus de désordre généralisé : disparition des puits à cause du manque de pluies, perte de quantités considérables de bétail, installation de nouveaux points d'eau sans aucun contrôle socio-politique défini par la coutume — ouvrages réalisés par les organismes de coopération ou par le gouvernement — conflits entre collectivités tribales pour la définition des droits sur les points d'eau existants, changement des parcours traditionnels et éloignement vers les pays frontaliers (Sénégal, Mali), monétarisation des activités pastorales à travers le salariat des bergers et la vente des troupeaux aux

notables citadins. La progressive monétarisation des activités pastorales débouche, par ailleurs, sur une situation où le cadre traditionnel n'est plus le facteur clé de l'organisation de cette activité économique.

Simultanément, la recherche des terrains de culture amène les strates serviles Maures toujours plus au sud, dans la région du Fleuve, où l'on estimait en 1970 leur nombre à 80% des Maures installés. Ce pourcentage s'est considérablement affaibli au cours de la décennie de 1980, notamment en raison de l'occupation croissante des Bidan dans cette région du pays. Il faut noter par ailleurs que la libération des membres des strates serviles n'est pas un produit direct des mesures institutionnelles, mais un résultat de la sécheresse : les maîtres Bidan ne pouvant plus assurer l'entretien de leurs serviteurs associés, ils ont été obligés de "se libérer" d'eux progressivement, avec des conséquences sociales telles que la perte du statut tribal au sein de la société Maure.

Les stratégies locales des Maures privilégient le maintien des zones exclusivement dédiées aux cultures céréalières à travers la diversification du contrôle des terrains de culture en différents espaces géographiques, ainsi que l'exigeait le nomadisme pastoral dans le passé. Dans ce sens, le maintien des campements d'hivernage — cultures sous-pluies — représente des traces du mode de vie nomade, mais, simultanément, il traduit un manque objectif de conditions de vie minimales pour qu'une fixation définitive ait lieu. Cette fixation est plus viable dans les oasis, mais les besoins de la migration de travail rendent également très difficile la sédentarisation tout au long de l'année.

La grande sécheresse des années 1970 a transformé d'une manière globale les conditions de vie des collectivités rurales. Cependant, on peut affirmer que la sédentarisation relative n'est pas seulement liée aux effets de la sécheresse, elle n'a fait que la rendre irréversible. Après la sécheresse, les pasteurs nomades se sédentarisent : pour cultiver la terre, pour être assurés de recevoir l'aide alimentaire et pour envoyer les enfants à l'école dans les villages récemment créés ou dans les villes voisines.

L'exploitation agricole, notamment derrière les barrages et dans les zones d'oasis, est donnée comme un élément décisif dans le changement du mode de vie traditionnel. Ceci est à mettre en relation avec la nécessité croissante des anciens nomades d'assurer d'une manière plus effective la croissance de la population après les années 1950. La perte du bétail ayant affaibli considérablement les capacités de subsistance des collectivités, il fallait se retourner vers l'agriculture pour compenser la diminution de leurs moyens

de subsistance. Le tableau suivant illustre l'évolution de la population mauritanienne dans les dernières décennies :

Tableau N° 1
Evolution de la population mauritanienne selon les Régions : 1965-1988
(en milliers d'habitants)

Régions	1965	1972	1977	1988
Nouakchott	17	65	135	393.325
Hodh Oriental	170	195	214	212.203
H.Occidental	98	11	117	159.296
Assaba	107	126	135	167.123
Gorgol	114	132	149	184.359
Brakna	133	148	152	192.157
Trarza	198	217	223	202.596
Adrar	64	66	66	61.043
Nouadhibou	11	14	24	63.030
Tagant	75	72	71	64.908
Guidimakha	68	76	87	116.436
Tiris Zemour	25	23	23	33.147
Inchiri	-	-	-	14.613
Total	1.097	1.262	1.419	1.864.236

Sources: Recensement Général de la Population 1977 ;
Recensement de la Population 1988, RIM-ONS : 1991

Depuis 1965 la population mauritanienne a presque doublé; d'après les résultats du Recensement National de la Population et de l'Habitat de 1988, elle est actuellement de 1.864.236 habitants. Il faut signaler, cependant, que le dépouillement des données démographiques n'est pas encore terminé et que l'on dispose seulement d'une infime partie des résultats. Ainsi, les informations sur l'appartenance ethnique, sur les activités économiques, sur la fécondité et sur l'habitat ne sont pas disponibles. En outre, il faut noter que ce recensement a concerné exclusivement le milieu sédentaire; néanmoins, l'on estime que si en 1977 la population nomade représentait 36,34%, en 1988 elle n'est plus que de 12,35% (RIM: 1991, 9).

Selon le Rapport Annuel 1987 du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD, publié en décembre 1988), le taux de croissance urbaine du pays atteint 7,7% par année, et le pourcentage de la population urbaine est passé de 14% en 1970 à 39% en 1987. Cependant, on ne sait pas si dans ce dernier pourcentage on a considéré les migrants temporaires ou saisonniers dans les villes. De toutes les manières, il paraît clair qu'il s'agit d'une population qui tend vers l'urbanisation de manière croissante. Dans ce

même rapport on trouve certains indicateurs socio-économiques de base sur l'évolution et la distribution du Produit Interieur Brut que l'on peut apprécier dans les tableaux suivants :

Tableau N° 2
Evolution du PIB en Mauritanie par secteur de l'économie : 1965, 1985, 1987
(en %)

Evolution du PIB par secteur	1965	1985	1987
Primaire	32	28	28
Secondaire	36	27	25,5
Tertiaire	32	36	36,7

Source: Rapport 1967 - PNUD, Nouakchott

Tableau N° 3
Distribution du PIB par secteur de la PEA: 1970-1980
(en %)

Distribution par secteur de la P.E.A.	1970	1980
Agriculture	85	69
Industrie	4	9
Services	11	22

Source: Rapport 1987 - PNUD, Nouakchott.

La participation du secteur primaire au PIB est stationnaire depuis 1985, le secteur secondaire diminue sa participation tandis que celle du tertiaire semble augmenter progressivement. Ces données n'apparaissent pas de la même manière lorsqu'on observe les activités productives de la population. L'Agriculture a perdu de son importance depuis 1970, cependant, elle concentre près de 70% de la population active. Cette dernière a augmenté sa participation dans l'Industrie au long des trois décennies, mais cette augmentation n'est pas très significative. Par contre, c'est la population dédiée aux Services qui a enregistré une augmentation considérable, puisqu'elle concernait presque un quart de la population active en 1980.

Les processus de sédentarisation des anciens nomades, de migrations temporaires à la recherche de travail salarié, l'exode rural et la dépendance extérieure constituent les traits fondamentaux des campagnes mauritaniennes. Comme on vient de voir, la participation du secteur Primaire, l'agriculture, l'élevage et la pêche, est d'environ un tiers dans la structure du PIB, mais plus des deux tiers de la population est occupée dans

l'agriculture. La croissance du secteur Services montre, par ailleurs, que le commerce occupe une place de plus en plus importante au sein de la population économiquement active. Ce qui ressort de ces informations est que les populations rurales n'apportent pas l'essentiel de la richesse du pays, quoiqu'elles soient majoritairement représentées dans la distribution de la population nationale. En fait, la faiblesse de la production agricole apparaît de manière évidente en milieu rural, elle modèle une situation endogène de dégradation des conditions de vie à l'intérieur de la Mauritanie. Simultanément, les migrations de travail et le commerce apparaissent comme les seules alternatives viables pour améliorer ces conditions sociales de reproduction.

1.2. Situation agricole actuelle

Le problème le plus important pour l'extension des zones agricoles en Mauritanie est celui de l'exigüité des sols cultivables. Les terres aptes à l'agriculture sont, en effet, très limitées; on estime² à moins de 1% les terres qui reçoivent suffisamment de pluies pour obtenir une bonne récolte. La plupart des terres cultivables se trouvent, comme on a vu précédemment, dans la Zone Sahélienne du pays, au long du Fleuve Sénégal. Une production agricole limitée est également pratiquée dans les oasis et dans les oueds des régions de l'Adrar, du Tagant, de l'Assaba, du Gorgol, du Guidimakha et des deux Hodhs (Occidental et Oriental). On trouve trois types de zones de culture dans le pays : les *cultures irriguées*, qui représentaient 32% de la production globale en 1985; les cultures de *dieri* ou cultures sous pluies, qui représentait 47% de la production en 1985 et les cultures d'*oualo*, ou zones inondées du Fleuve Sénégal et de ses affluents. La campagne agricole commence entre avril-mai, avant la saison des pluies qui, en année normale, débute en juillet pour finir en septembre. Une deuxième campagne peut être effectuée, exceptionnellement, durant les années particulièrement pluvieuses, les semis commencent alors vers la fin de l'année.

Les techniques agricoles utilisées sont largement traditionnelles, l'utilisation des engrais par exemple est très limitée, on produit essentiellement pour l'autoconsommation. Le système foncier pratiqué privilégie également les règles coutumières d'accès à la terre, ce qui représente, du point de vue du Gouvernement, "un obstacle pour la modernisation des rapports sociaux de production dans le pays". On abordera ce problème un peu plus loin. Au-delà des problèmes sociaux et des

²Mauritania, *Country Profile 1989-1990*, The Economist Intelligence Unit, London, 1990, p. 68. L'essentiel des renseignements présentés dans cette partie a été obtenu à partir de ce document, le plus récent sur la Mauritanie.

problèmes techniques, on constate que les principales contraintes pour l'augmentation de la production agricole sont directement associées aux limitations écologiques du territoire national. En effet, la sécheresse persistante des dernières années, l'irrégularité des pluies et l'attaque des criquets pèlerins constituent les principales contraintes dans ce secteur; elles contribuent de manière décisive à la faiblesse de la production agricole malgré l'amélioration de celle-ci pendant les cinq dernières années. Pour la campagne 1983-1984, la production totale des céréales et de riz n'a pu couvrir que moins de 10% de la demande. Pendant cette période 302.400 tonnes de grains ont dû être importés et 142.000 tonnes d'aide alimentaire furent nécessaires pour couvrir les besoins de la population.

Cependant, entre 1985 et 1988, on a enregistré une amélioration notable de la production des cultures céréalières grâce à une augmentation relative des précipitations, notamment dans le Sud-Est du pays. En 1985 la production de sorgho et de mil a été supérieure à 81.2000 tonnes. La production nationale des céréales pour la campagne 1987-1988 a couvert 36% de la demande interne et on estime qu'elle a atteint 45% pour la campagne 1988-1989. Malgré ces résultats encourageants, la menace des attaques des criquets reste un danger potentiel pour l'agriculture mauritanienne. En effet, au début de 1988 la descente massive des criquets pèlerins dans le territoire a été décrite comme la plus importante depuis une trentaine d'années. La lutte anti-acridienne a concentré, également, l'essentiel des actions des différentes Inspections de l'Agriculture à l'intérieur du pays au cours de la campagne 1989-1990. Le tableau ci-dessous résume l'évolution de la production agricole d'après les données le plus récentes :

Tableau N° 4
Evolution de la Production Agricole : 1982-1988
(Selon les types de culture, en milliers de tonnes)

Types de culture	Production Agricole					
	82/83	83/84	84/85	85/86	86/87	87/88e
Mil et sorgho	20	6	6,5	81,2	93,1	97
Riz paddy	11,5	12,5	11	13	19,8	30,5
Niébé	2,4	1	-	-	4,6	10,0
Maïs, blé, orge	3,7	2,5	2,5	1,2	2,9	0,9
Total	37,6	22	20	95,4	120,4	138,4

Source : Ministère du Développement Rural, Banque Centrale.

In: EIU, 1990: 69.

e : estimations 1987-1988.

Le mil, le sorgho, les dattes et le niébé constituent les cultures traditionnelles en Mauritanie. La production dattière n'est disponible dans aucune source officielle depuis 1984, où l'on estimait celle-ci à 10.000 tonnes pour l'ensemble du pays. Le riz paddy, introduit par la coopération chinoise depuis les années 1970, occupe une place de plus en plus importante parmi les cultures non-traditionnelles. L'augmentation de sa production reflète, en effet, les bons résultats obtenus par les programmes des cultures irriguées dans le oualo, au bord du Fleuve Sénégal. Le maïs, le blé et l'orge sont également cultivés en petite quantité dans les zones de dieri et dans les oasis. Pour ce qui est des cultures maraîchères, introduites depuis une quinzaine d'années un peu partout dans le pays, les dernières données disponibles datent de 1982. La production maraîchère en Mauritanie est donc estimée à 2.500 tonnes sur une surface de 250 ha. On peut ajouter 4.500 tonnes de tubercules, pomme de terre et surtout patate douce, ainsi qu'une production de courges de 2.500 tonnes. En tenant compte des importations, la consommation des fruits et légumes confondus est estimée à 24 kg par an et par habitant, dont 6 kg sont autoconsommés en milieu rural. Signalons, par ailleurs, que les objectifs de la FAO pour améliorer l'équilibre nutritionnel sont une consommation de 60 à 90 kg de légumes par an (H. de Bon: 1982, 5).

Pour ce qui est des politiques nationales du développement agricole, l'objectif principal de l'Etat mauritanien, depuis les années 1970, est l'obtention de l'autosuffisance alimentaire. Cependant, dans la pratique, jusqu'avant 1985, le secteur rural ne recevait que 10% du total des investissements publics. La partie la plus importante du budget de l'Etat était occupée par les secteurs des Mines et de l'Industrie. Ce modèle de développement a considérablement changé à partir du Programme de Redressement Economique et Financier 1985-1988, le secteur rural recevant 26% des investissements. Cet état de choses s'est encore amélioré à travers le Programme de Consolidation et de Relance 1989-1991 dans lequel le Développement Rural reçoit 34% du budget national. Actuellement, les programmes d'irrigation concentrent l'essentiel des efforts pour le développement rural au pays. Les barrages de Fouta Gleita et du Gorgol Noir, un affluent du Fleuve Sénégal, ont été terminés en 1985. On estime que l'extension des terres cultivables dans ces zones doit atteindre 3.600 ha pour la production de riz, canne à sucre, blé et maïs. Ce programme doit être suivi par deux autres : l'un sur le Fleuve Sénégal, à Bogué, le deuxième prévoit la construction de petits barrages dans le Centre et dans l'Ouest du pays. Le barrage de Manantali, construit à la suite des accords signés entre le Sénégal, la Mauritanie et le Mali, est déjà opérationnel. Cependant, la situation de tension politique régionale actuelle rend difficile l'utilisation prévue sur la rive droite du Fleuve. Les cultures d'oualo, sur les deux rives, ont été, par ailleurs, limitées par l'installation de cet important barrage.

1.3. *Evolution et tendances de la phéniciculture*

Selon l'Atlas Statistique sur les Oasis de la Mauritanie (FAO-RIM:1985), les oasis couvrent une superficie de 5.000 ha. La région de l'Adrar, avec 2.200 ha représente un peu moins de 50% de cette superficie, l'autre moitié se répartissant à peu près également entre le Tagant et l'Assaba-Hodhs. La taille des oasis peut varier de quelques hectares à 300 ha, la moyenne se situant à 50 ha. On compte un total de 102 unités géographiques correspondant soit à des palmeraies bien individualisées, soit à des groupes de palmeraies voisines. On remarque, par ailleurs, que les ensembles de palmeraies les plus étendus ne correspondent pas aux centres urbains les plus importants. (cf Figure 2). Pierre Munier (1973) estimait en 1955 que la superficie totale des palmeraies en Mauritanie était de 2.500 ha. On peut donc affirmer que la culture du palmier dattier suit un mouvement de progression constante depuis l'Indépendance du pays.

On estimait, en 1984, que le nombre total de palmiers était d'environ 1.400.000, contre 565.000 estimé en 1955. Même en laissant de côté les problèmes inhérents à toute estimation, notamment les méthodes appliquées, on peut constater que la population des palmiers a notablement augmenté en trente ans. Cependant, cette augmentation s'est produite de manière hétérogène selon les régions oasiennes du pays. Alors que l'Adrar représente près de la moitié des superficies, cette région n'abrite que 28% des palmiers contre 35% pour le Tagant et 32% pour l'Assaba. Ceci est le résultat des différences de densité de plantation, elles-mêmes liées aux systèmes de culture bien différenciés entre le Nord et le Sud. Par contre, la production par hectare dans l'Adrar est plus élevée que dans les autres régions.

La répartition régionale de la phéniciculture a varié dans les dernières décennies. Le tableau suivant illustre l'importance croissante de l'exploitation du palmier dattier dans le Centre et dans le Sud du pays. L'analyse régionale présentée dans ce document affirme que 46% des palmiers de l'Adrar se localisent dans deux groupes d'oasis : Toungad-Oujeft et El-Meddah au Sud et au Sud-Ouest d'Atar, capitale de la région. Dans ces zones le problème des ressources en eau est moins crucial et la densité des palmiers la plus forte, ce qui n'est pas sans rappeler les caractéristiques des oasis du Tagant ou même de l'Assaba.

Tableau N° 5
Evolution des palmeraies selon
les régions oasiennes de Mauritanie: 1955-1984
(en %)

Régions	% Palmiers / Années	
	1955	1984
Adrar	35	28
Tagant	31	35
Assaba	21	32
Autres	13	5

Source: Atlas Statistique, FAO-RIM, 1985.

Trois autres groupes majeurs, Tayaret, Atar et Taouaz totalisent 35% des palmiers de la région, où la situation des ressources en eau est, par ailleurs, assez diversifiée. La taille moyenne des oasis de l'Adrar est de 80 hectares, ce qui est sensiblement supérieur à la moyenne nationale (50 ha). Dans le *Tagant*, à l'inverse de l'Adrar, l'essentiel des palmeraies se concentre dans des zones à potentiel hydrique réduit comme Tijikja et Oued El-Abiod qui regroupent 39% des palmiers. Le groupe d'oasis de Taamourt-Naaj, qui bénéficie de conditions hydriques plus favorables ne représente que 11% de la population des palmiers du Tagant. L'*Assaba* se caractérise par des oasis de petite taille (35 ha), par une certaine concentration de palmiers le long du tronçon routier Kiffa-Guérou et par un potentiel hydrique supérieur à celui des autres régions. Les groupes d'oasis de Guérou et de Kiffa représentent à eux seuls 61% des palmiers et des superficies de l'Assaba. Leur situation par rapport aux marchés et aux axes de commerce explique l'importance relative de ces deux groupes d'oasis. Par ailleurs, la sédentarisation, de laquelle dépend fortement le degré d'évolution des systèmes de production oasien, y est aussi relativement plus ancienne que dans le reste de l'Assaba. Les caractéristiques des oasis du *Hodh Occidental* et du *Hodh Oriental* sont très similaires à celles des palmeraies de l'Assaba. Il faut, cependant, noter le particularisme de l'oasis de Nema, existant depuis plusieurs siècles et qui représentait une escale importante à l'époque du commerce transaharien.

Les oasis mauritaniennes se situent dans les deux principales zones climatiques du pays. L'Adrar a un climat saharien tandis que l'Assaba et les deux Hodhs sont dans la zone sahélienne, le Tagant se trouvant dans la zone de transition. Les précipitations annuelles moyennes pour la période de 1951 et 1980 sont comprises entre 75 mm et 100 mm pour les palmeraies de l'Adrar, 150 mm et 300 mm pour le Tagant; 300 mm et 400 mm pour l'Assaba et les deux Hodhs. Si l'on compare les précipitations annuelles de la décennie

1971-1980 avec les moyennes des trente années antérieures (1941-1970), on constate que le pays a subi une période de sécheresse particulièrement sévère et dont la tendance ne semble pas s'inverser complètement.

Tableau N° 6
Précipitations moyennes annuelles : 1941-1970/1971-1980
Stations : Atar (Adrar), Tijikja (Tagant) et Kiffa (Assaba)/en mm

Précipitations (mm)	Stations	
	Atar	Tijikja
1941-1971	112	162
1971-1980	65	95
Différence (mm)	47	67

Source : Atlas Statistique, FAO-RIM, 1985.

L'essentiel des ressources en eau dans les oasis est constitué par les eaux souterraines. Sur la base de l'interrelation des deux facteurs, l'alimentation et le réservoir souterrain, les auteurs de l'Atlas Statistique oasien ont déterminé le potentiel en eau souterraine dans les oasis mauritaniens : P1 (potentiel réduit), P2 (potentiel moyen) et P3 (potentiel important). Selon les régions, ce potentiel est : réduit dans l'Adrar, moyen/réduit dans le Tagant, important dans l'Assaba et moyen/réduit dans les deux Hodhs.

L'état de l'équipement hydraulique des palmeraies dans ces régions peut se résumer dans le tableau N°7.

Les puisards ou oglats sont des ouvrages rudimentaires de quelques mètres de profondeur, coffrés avec des branchages et servant à irriguer un nombre réduit de jeunes palmiers durant les trois premières années. Il en existe plus de 3.600 dont plus de 2.000 dans le Tagant, 1.200 dans l'Assaba et seulement 200 dans l'Adrar. Les puits traditionnels, ouvrages les plus répandus, sont de faible diamètre, coffrés en pierres ou en troncs de palmier, avec une hauteur d'eau de 1 m à 1,5 m et à débit limité. Il en existe environ 10.000, dont 3.500 dans le Tagant, 2.300 dans chacune des deux régions de l'Adrar et de l'Assaba et seulement 500 dans les deux Hodhs. Les puits cimentés sont construits avec un cuvelage en béton armé; leur débit varie en fonction de la hauteur de pénétration dans l'aquifère. Il en existe plus de 900 dans l'Adrar, plus de 200 dans l'Assaba et moins de 100 dans le Tagant.

Tableau N° 7
Etat d'équipement hydraulique : 1984
(Selon les régions oasiennes)

Equipement	Adrar	Tagant	Assaba	Hodhs	Total
Superficie palmer/ha	2.187	1.305	1.272	292	5.056
N°puisards	216	2.108	1.248	106	3.678
N°puits traditionnels	1.612	2.191	1.931	564	6.298
N°puits cimentés	984	78	216	0	1.278
N°puits à chadoufs	1658	1370	455	0	3.485
N°puits à motopompes	847	35	49	0	931

Source : Atlas Statistique-Oasis/RIM-FAO, 1985.

On trouve trois moyens d'exhaure : manuel, avec système à corde et seau en cuir ou en caoutchouc, utilisé pour quelques 3.700 oglats et 6.300 puits traditionnels; le chadouf ou achilal, système à balancier avec corde et seau, utilisé pour quelque 3.500 puits traditionnels et 300 puits cimentés; les moto-pompes, qu'on estime à 800 dans l'Adrar, environ 40 dans le Tagant et 50 dans l'Assaba; les débits (entre 20-30 m³/ha) sont nettement supérieurs à la capacité des puits qu'elles équipent. Leur utilisation considérable en Adrar explique, au moins en partie, la surexploitation des oasis de cette région.

La population des oasis mauritaniennes était estimée à 230.000 habitants en 1984. Compte tenu du phénomène migratoire, on peut considérer que ce chiffre s'est maintenu jusqu'à présent, cette population représenterait donc actuellement 12,5% du total national. La région de l'Assaba est la plus peuplée avec 47% de la population totale des oasis, suivie du Tagant (25%) et de l'Adrar (24%), les deux Hodhs ne représentant que 4%. Le nombre total des familles qui habitent les oasis est estimé à 46.000, dont seulement un quart tire tout ou partie de leurs revenus de l'agriculture d'oasis. Cette situation s'explique par l'importance prise par les centres urbains dans les oasis (Atar, Kiffa, Tijikja), mais aussi par les migrations et la sédentarisation dans les villes de nombreuses familles ayant perdu ou vendu le cheptel qui constituait leur principale source de revenus.

Les *unités de production*, au sein des palmeraies, sont constituées par les parcelles (*zraib*, sg: *zriba*), à l'intérieur desquelles on trouve le hofra, correspondant soit à un arbre seul, soit le plus souvent à un bouquet de palmiers issus du même pied mère. Le hofra est une unité de référence conventionnelle parmi les collectivités oasiennes; ainsi, le nombre de palmiers des propriétaires des parcelles est connu avec précision par

l'ensemble de chaque collectivité. Le tableau suivant synthétise ces informations selon chaque région considérée :

Tableau N° 8
Importance des Oasis Mauritaniennes
Superficie, palmiers, exploitations et hofras selon les régions oasiennes

	Adrar	Tagant	Assaba	Hodhs	Total
Superficie des palmeraies	2.187	1.305	1.272	292	5.056
Nb hofras	258.252	326.076	221.518	32.369	838.215
Nb palmiers	386.017	489.121	443.036	64.738	1.382.912
Nb exploitations	2.876	3.471	3.606	829	10.782
Nb parcelles	5.451	6.280	4.867	1.031	17.629

Source : Atlas Statistique. FAO-RIM, 1985.

Les exploitations sont en moyenne constituées de 1,7 parcelle. La répartition du patrimoine arboricole fait apparaître une concentration relativement forte. Ainsi 60% des agriculteurs n'exploiteraient qu'un cinquième des palmiers, alors que 16% des exploitants contrôlèrent 56% des ressources. L'inégalité de la distribution de ces dernières expliquerait en partie les caractéristiques du mode d'exploitation des palmeraies. En effet, le système foncier oasien reflète l'organisation sociale coutumière et l'organisation du travail traditionnel, propre à la société Maure. La forte stratification sociale se traduit par le contrôle des terres par les strates nobles, notamment la strate religieuse, tandis que le travail agricole est en général fourni par les membres des strates serviles. Les propriétaires des parcelles et les travailleurs directs établissent des contrats d'association en tenant compte principalement des travaux d'entretien des palmiers, notamment l'arrosage et la pollinisation artificielle des pieds femelles. Cependant, malgré le fait que ce type de système de production soit encore pratiqué actuellement, force est de constater que les termes de l'échange entre les propriétaires et les travailleurs directs se sont notablement transformés à cause, d'une part, de l'élargissement du marché interne à l'intérieur du pays et, d'autre part, des mouvements migratoires des membres des collectivités rurales, toutes strates confondues. Une autre cause de changement social dans les oasis est l'émancipation des membres des strates serviles, favorisée par la Loi Foncière de 1983. La situation actuelle, résultat de l'interrelation de ces multiples facteurs, peut être caractérisée par un système de production basé sur le faire-valoir indirect, ce qui signifie que l'exploitation oasienne est majoritairement effectuée à travers des contrats d'association entre les propriétaires et les travailleurs associés ou métayers. Pour nuancer cette

affirmation, il faut ajouter que la tendance paraît indiquer que le travail des propriétaires dans les palmeraies s'est également accru depuis 1985. Pour ce qui est de la rémunération des travailleurs, on assiste à une diminution des régléments en nature (partie de la récolte dattière en régimes) au profit de régléments en espèces.

La production dattière, on l'a vu, est estimée à 10.000 tonnes. Cependant, on ne dispose d'aucun chiffre sur les indices de commercialisation; en général, on estime qu'environ 70% de la production est autoconsommée. La culture du palmier dattier ne constitue donc pas une source importante de revenus pour les familles qui habitent les oasis. Les cultures sous-palmiers traditionnels sont : le henné, le blé, la patate douce et la luzerne. Mis à part le henné, le reste des cultures ne représente pas des cultures de rente et sont produites pour l'autoconsommation. Parmi les cultures maraîchères, d'introduction récente, on trouve principalement : l'oignon, la pomme de terre, la carotte, la tomate, le chou et la salade. On ne connaît pas non plus les indices de production, de commercialisation et d'autoconsommation de ces cultures dans les zones oasiennes. Il semblerait, cependant, que les espèces commercialisées en priorité soient : l'oignon, la pomme de terre et les carottes. De manière générale, les productions maraîchères oasiennes semblent être largement autoconsommées.

1.4. La Loi Foncière de 1983 : Superposition des droits fonciers

Le système foncier constitue actuellement le noyau des contradictions sociales en Mauritanie. Il concentre et catalyse la mutation de fond des structures sociales en milieu rural. La juxtaposition des droits coutumiers, en plein processus de redéfinition, des droits provenant de la loi coranique, des règles coutumières et des droits établis récemment par la Loi de Réforme Foncière de 1983, apparaît comme un facteur de désordre paradoxalement encore gérable par les collectivités elles-mêmes. Si cela est possible, c'est en principe parce que la présence et le contrôle de l'Etat en milieu rural sont relativement réduits. L'organisation tribale garde, en effet, toute son importance pour la gestion des conflits fonciers et sociaux en général.

Dans ce contexte, la Loi Foncière proposée tente d'établir le droit prioritaire de l'Etat sur l'ensemble de la population rurale qui doit, désormais, se subordonner au pouvoir étatique et au gouvernement. En dernière analyse, il s'agit, pour l'administration, de favoriser un changement radical au sein des structures sociales, des hiérarchies statutaires et des rapports ethniques mauritaniens dans une perspective générale de "modernisation" du pays. La libération de la terre et la privatisation de la

propriété foncière apparaissent, dans la logique de l'Etat, comme les conditions de base pour le développement mauritanien. Mais le Pays Réel s'accommode mal du Pays Officiel. Dans la pratique, cette Loi n'est appliquée que dans la région du Fleuve, où des expropriations continuent à avoir lieu dans les terres jugées "d'intérêt national". Cette situation possède une connotation particulièrement conflictuelle depuis avril 1989 et la rupture ultérieure des relations diplomatiques entre la Mauritanie et le Sénégal.

Dans la zone au Nord du Fleuve, les hiérarchies politiques coutumières et le contrôle du territoire, notamment l'accès à la terre, sont gravement menacés actuellement par la possibilité de faire appliquer réellement la Loi Foncière de 1983. Cette menace est pourtant constamment repoussée par des stratégies sociales qui détournent la possible médiation de l'instance étatique à travers la défense de l'autonomie locale. Les conséquences de la libération de la terre entraîneraient, en effet, la dissolution progressive des solidarités collectives actuelles.

1.5. Influence de la situation socio-politique actuelle dans le contexte rural mauritanien

Les événements d'avril 1989, le processus de rapatriement des Mauritaniens venant du Sénégal et la situation de conflit actuel doivent être également pris en considération pour établir les nouvelles données socio-politiques et économiques en Mauritanie. On estime que le nombre de Mauritaniens rentrés récemment au pays doit atteindre environ 200.000 personnes. La réinsertion de ces populations dans la capitale et/ou à l'intérieur du pays est en train de changer le paysage socio-politique antérieur aux événements. La période actuelle se caractérise, en effet, par le renforcement des sentiments nationalistes auxquels viennent s'imbriquer des solidarités tribales et ethniques opposant les Maures aux Noirs, dont notamment les Pularophones. Paradoxalement, depuis l'ouverture du processus démocratique (avril 1991), l'Etat a dû faire appel aux chefferies tribales, largement condamnées dans le passé, pour renforcer le contrôle "étatique" des collectivités rurales et, d'autre part, pour assurer la succession du Gouvernement de Ould Sid Ahmed Taya. Il est certain que ces alliances politiques conjoncturelles devront déboucher, à la fin du conflit avec le Sénégal, sur la restructuration globale des rapports socio-politiques vis-à-vis des collectivités pluriethniques mauritaniennes.

2. LA REGION DE L'ASSABA : DONNEES GENERALES

L'Assaba peut être considérée comme une région de transit, entre la bande sahélienne et soudanaise du pays. On estime sa superficie à 42.000 km², la superficie du pays étant égale à 1.030.000 km² (deux fois la France), l'Assaba occupe environ 3,8% du territoire national. D'après les résultats du dernier recensement (1988), la population régionale est de 167.123 personnes, dont 26% habite dans les Chefs-lieux des départements (villes) et 74% dans le reste du territoire régional (villages, localités, campements). Compte tenu qu'actuellement la population du pays est de 1.864.236 habitants³, la population de cette région correspond à 8,9% de la population totale. Rappelons, par ailleurs, que, d'après les estimations officielles, les nomades représentent 12% de la population mauritanienne, soit environ 230.000 personnes.

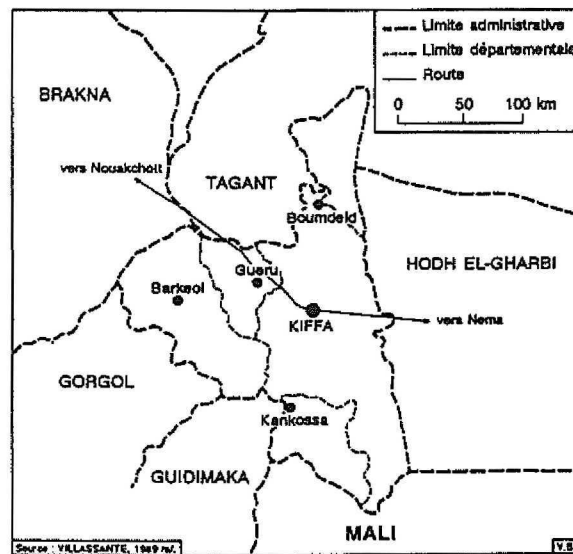


FIG 3 : L'ASSABA - LIMITES ADMINISTRATIVES ET DÉPARTEMENTALES

Du point de vue administratif, la Région est divisée en cinq Départements: Barkeol, Bumdeid, Guerou, Kankossa et Kiffa (cf: Figure 3). La capitale régionale, Kiffa, concentre 29.292 habitants. Enfin les Départements de Kiffa et de Kankossa regroupent actuellement plus de la moitié de la population totale de l'Assaba, tandis que Bumdeid représente le Département le moins peuplé (8.390 habitants, soit 5% du total).

³Recensement National de la Population et de l'Habitat 1988, RIM-ONS: 1991.

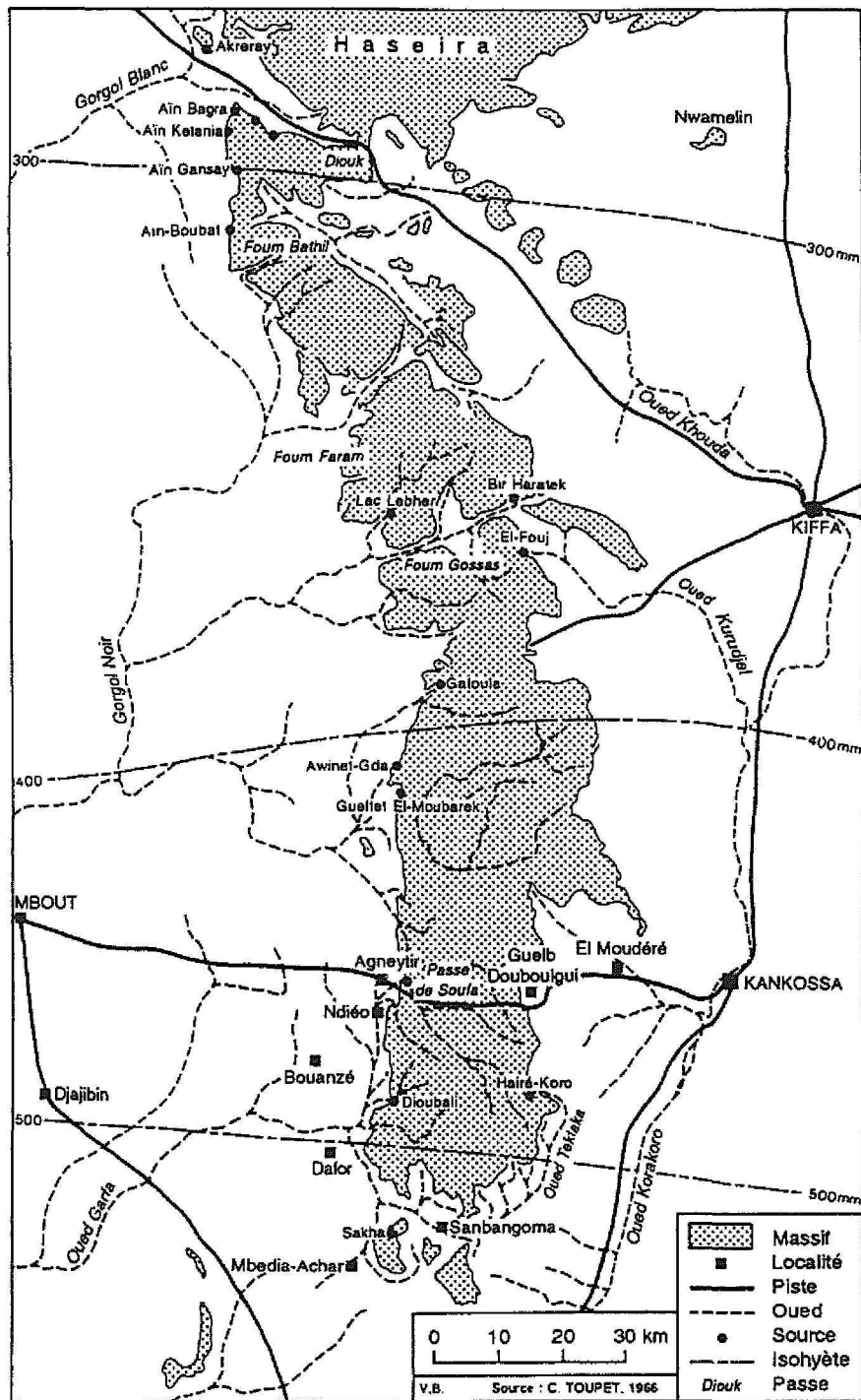


FIG 4 : MASSIF DE L'ASSABA - CARTE DU RELIEF

2.1. Milieu physique et contexte écologique

Situé dans la partie centrale du Sud-Est mauritanien, le massif apparaît, sur une carte du relief, comme le prolongement méridional de l'Adrar et du Tagant. Les hauteurs du massif, au-dessus de la plaine, atteignent couramment les 200 m, dépassant même parfois les 300 m. Avec une largeur moyenne un peu inférieure à 25 km, il couvre une superficie d'environ 5.000 km². Ceci lui donne un caractère de barrière montagneuse, de refuge. Pourtant, on y trouve de nombreuses passes qui coupent la chaîne dans toute sa largeur.

Du Nord au Sud, ces passes se succèdent ainsi : Diuk, qui sépare le Tagant de l'Assaba; Foum Batil, Foum Faram, Foum Gossas, Galoula et ses "entrées" de Sellakora, Tuëydima, Ndernäya et Arakesh qui assurent la liaison chamelière la plus directe entre M'But et Kiffa; Soufa, passe utilisée par la piste routière qui relie la ville de Kaédi aux villes du Sud-est mauritanien (Kiffa, Tântane, Aioun) et enfin la passe de Tektaka (Figure 4).

L'altitude du massif est insuffisante pour créer un climat montagneux, mais le plateau est mieux ventilé et moins chaud que le massif de l'Adrar (au Nord du pays). Le régime pluviométrique n'est pas affecté par ce relief. Par contre, sa fragmentation a eu pour résultat la multiplication des points d'eau. En conséquence, on y trouvait, avant la grande sécheresse, une grande diversité de micro-climats, dont la plupart ont disparu en raison de l'avancée du désert et de l'insuffisance pluviométrique.

Pendant l'hivernage, qui en année normale se traduit par environ 300 mm de précipitations, de nombreuses sources arrivent à former des lacs temporaires, *geltas*, dans lesquels on peut trouver certaines variétés de poisson, comme c'est le cas à Lebher, à l'Ouest de Barkeol. Aux bords de ces sources on trouve encore des arbres tels que le *Ficus* et le *Celtis integrifolia*.. Dans les parties les plus occidentales de l'Assaba, l'arbre de la gomme arabique, *Acacia senegalensis*, a connu un développement notable, au moins jusqu'à la grande sécheresse. Parmi les principales ressources hydriques, il faut aussi considérer les versants du Gorgol Noir, le Garfa et le Korakoro, eux-mêmes affluents du Fleuve Sénégal.

La transition du paysage s'opère avec la prédominance du climat saharien au Nord, région aride de steppe arborée, qui se transforme en savane au fur et à mesure que l'on descend vers le Sud. En termes généraux, l'Assaba se situe au coeur de la zone sahélienne. Le climat favorise donc l'élevage des vaches, des moutons et des chèvres et, dans une moindre mesure celui des dromadaires. La formation de nombreux oueds, pendant l'hivernage,

favorise également la pratique des cultures de mil en décrue. Cependant, pour ce qui est des mutations dans le régime des pluies, il faut constater que dans le Département de Kiffa la moyenne est descendue de 367 mm pour la période 1953-57 à 177,5 mm entre 1982 et 1987. (Villasante: 1989a, 184-185). Cela s'est traduit par une diminution assez importante des activités productives, notamment de l'agriculture sous pluies. Cependant, la nappe phréatique reste encore assez importante dans la région, surtout dans les Départements de Kankossa et de Kiffa, qui représentent les principales zones oasiennes de l'Assaba. Le tableau suivant synthétise les données disponibles sur la pluviométrie de la région pour les trois dernières années.

On constate une amélioration relative du régime des pluies dans le département de Kiffa, auquel appartient Kurudjel, au cours de la campagne agricole 1989-1990. Cependant, dans le reste des zones, notamment à Kankossa et à Barkeol, la baisse est notoire si l'on compare ces données avec celles de 1986. Le manque de données non parvenues rend, par ailleurs, encore difficile l'établissement du bilan complet des précipitations dans l'Assaba après 1986.

Tableau N° 9
Régime pluviométrique de l'Assaba : 1986 à 1989
Selon les stations des capitales Départementales et de la Commune de Kurudjel
(en mm)

Stations	1986	1987	1988	1989
Kiffa	251,6	171,1	227,2	333,7
Guerou	151,3	176,6	*	*
Boumdeid	126	101,5	*	225,2
Kankossa	334,8	273,7	*	164,5
Barkeol	312,3	*	*	120,4
Kurudjel	272,8	191,2	*	329,3

Source : Données pluviométriques: Projet Vulgarisation Agricole/FAO, Nouakchott, 1990. / * Données non disponibles.

Selon Pierre Munier (1952: 15), les sous-régions naturelles de l'Assaba sont les suivantes: (Figure 5)

1. Ar-Rgäyba : Il s'agit d'une grande plaine sablonneuse située au nord de Kiffa et jusqu'au Tagant.
2. Lemsilä : Parfois confondue avec l'Är-Rgäyba, elle constitue le prolongement de cette dernière, au-delà de l'oued Kurudjel. La Lemsilä est donc la région comprise entre l'oued Kurudjel, le massif de l'Assaba, l'oued Sani et l'oued M'Silä.

3. Ldjam Affole : Région comprise entre les oueds Sultaniyya, M'Silë, Korakoro et l'Affole lui même.
4. Assaba : Grande chaîne montagneuse, prolongement vers le Sud du massif du Tagant.
5. Aftout : Situé à l'Ouest du massif de l'Assaba, est limité à l'Ouest par le Gorgol Blanc, servant de frontière entre les Cercles du Gorgol et de l'Assaba.

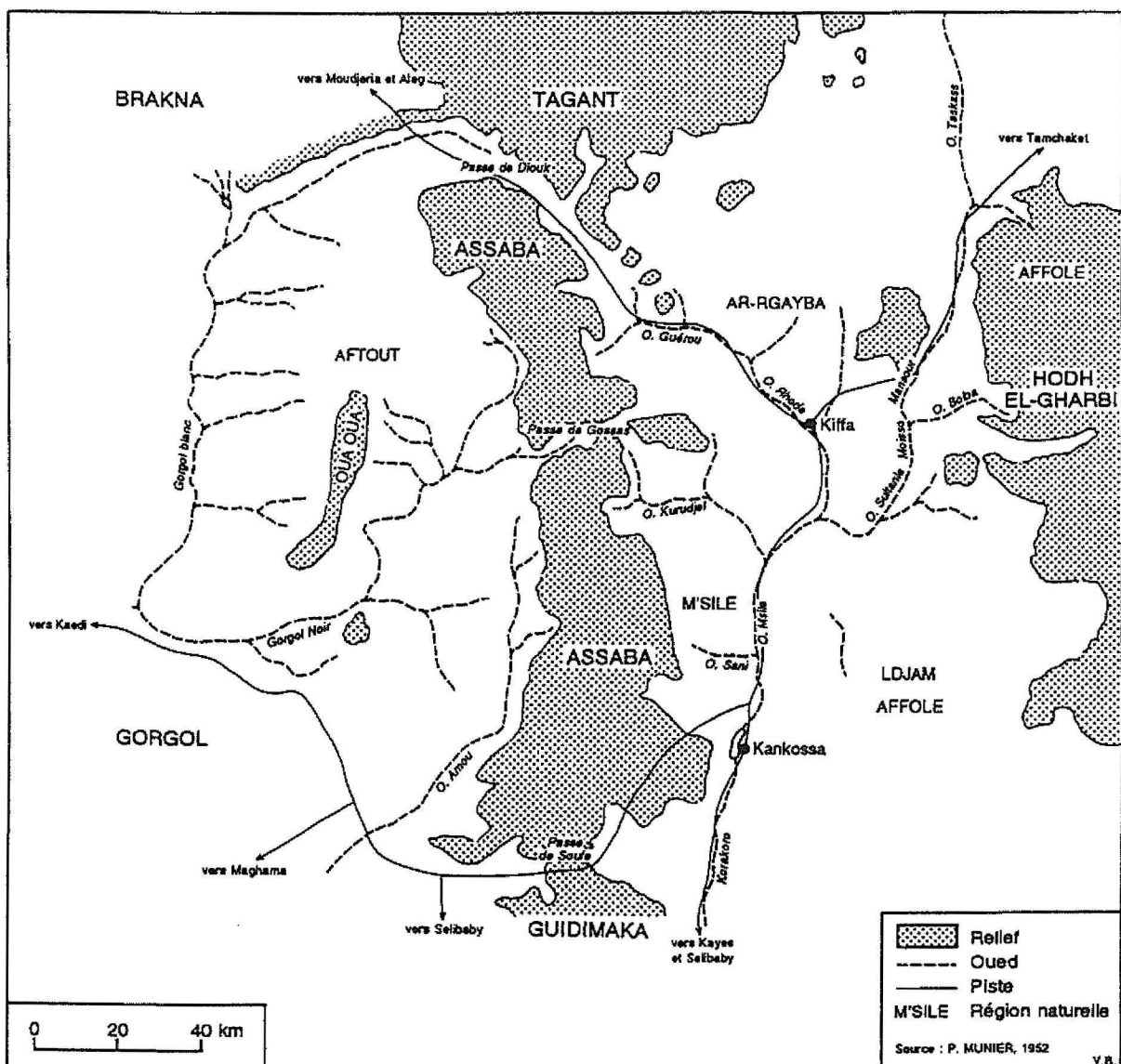


FIG 5 : REGIONS NATURELLES DE L'ASSABA

2.2. *Population et histoire régionale*

Les premières populations sédentaires de l'Assaba appartenaient, semble-t-il, au groupe Négro-africain Soninké, baptisé plus tard par les Français de Sarakollé. Selon Charles Toupet (1966:20), il apparaît qu'au début du XIX^{ème} siècle ils avaient abandonné les montagnes de l'Assaba pour s'installer au Sud, à proximité des actuelles frontières maliennes. Si on laisse de côté l'éclaircissement de l'origine du peuplement de la région, on doit simplement constater que depuis le début du XX^{ème} siècle, et jusqu'à nos jours, on y trouve trois peuples ethniques différents : les Pulaar, les Soninké et les Maures, les deux premiers occupant notamment le Sud de l'Assaba et les derniers habitant dans le reste de la région.

Ces différents groupes n'ont pas les mêmes stratégies de vie socio-économique, les Soninké se dédient exclusivement à l'agriculture, tandis que les Pulaar se subdivisent en Peuls, éleveurs nomades de bovins, et en "Toucouleurs", de tradition agricole. Ces différenciations sont directement observables dans les systèmes de régulation d'accès aux ressources naturelles. Ainsi, il est important de signaler un fait socio-politique décisif dans la situation actuelle du foncier dans la région: les Maures revendiquent pratiquement l'ensemble des terres de culture et des pâturages, en termes généraux, en invoquant leur installation ancestrale dans le territoire où ils nomadisaient dans le passé pré-colonial.

Sans vouloir entrer dans les détails historiques de l'occupation de cette région, il me paraît pertinent de dessiner rapidement quelques traits fondamentaux des transformations politiques qui modifient le contrôle du territoire dans le long terme. L'Assaba était, dans le passé pré-colonial, sous l'influence politique de l'Emirat des Idäwish, notamment dans les zones naturelles de l'Ar-Rgäyba, Lemsila, Aftut et la chaîne de l'Assaba elle-même. Cela signifie que de nombreuses tribus associées à l'Emirat nomadisaient dans la région en établissant, préalablement, des alliances politiques qui faisaient prévaloir les principes de possession des territoires aux membres des strates nobles, notamment la strate guerrière. Les deux grandes factions de tribus guerrières, en lutte permanente pour établir la chefferie dirigeante de l'Emirat, les Shratit et les Abäkak, perdent leurs privilèges politiques entre 1905-1906. En effet, ces années marquent le début de l'occupation française de l'Assaba, consolidée dès la mort de l'Emir des Idäwish en 1905, ce qui provoque, au cours de la même année, l'assassinat de Xavier Coppolani, le premier Gouverneur de la Mauritanie, à Tijikja, le siège de l'Emirat.

De nombreuses propositions de protection militaire sont offertes par les Français après la destruction de l'Emirat. Ainsi, à partir des premières

décennies du XX^{ème} siècle, s'opère une lente et progressive migration des tribus habitant le Tagant. Celles-ci occupent de manière progressivement stable la zone naturelle de l'Ar-Rgäyba, ancienne zone de passage du commerce transharien et lieu d'échanges entre les populations Peul, Soninké et Maure, mais aussi le reste des zones naturelles de la région qui sera occupée essentiellement par les Maures. Ainsi, les premières collectivités tribales de la strate religieuse à s'installer dans l'Ar-Rgäyba, sous "protection française", furent les Ahl Sidi Mahmoud (dès 1907), les Mässumä et les Swaker qui étaient associées, à l'époque, aux premiers. Les Tājākanit, après avoir fait "acte de soumission" à Kaédi (1903), se déplacèrent vers Tijikja en 1906 pour appuyer la révolte des Idāwish contre les Français. Ils se fixèrent ensuite à M'Bout, puis émigrèrent vers l'Assaba où ils furent recensés en 1925 tout en conservant leurs terrains de culture et de parcours en Aftout.

Quant aux Laglal, ils participèrent aussi au mouvement de résistance aux Français organisé par les Idāwish et par Sherif Mulay Idriss. En 1909, ils furent recensés à Kiffa avec 15 fractions constituant alors la tribu la plus importante numériquement (Ould Ahmed Taleb Jiddou: 1984, 37). Lors de la création du Cercle du Hodh Al-Garbi (Hodh Occidental), ils furent transférés ne laissant à Kiffa que quelques fractions sous le nom de Laglal Ar-Rgäyba. D'autre part, la tribu guerrière des Shratit, après son départ de Tijikja où elle fut vaincue par les Français, émigra successivement à Mudjeria, puis à M'Bout (1907) dans le Sud-ouest de l'Assaba, et finalement s'installa à Kiffa en 1925.

Cette description sommaire des tribus Maures de la région montre deux faits intéressants dans le cadre de l'analyse sociale de la Région. En premier lieu, il s'agit de remarquer que l'occupation plus ou moins régulière de l'Assaba, et de Kiffa en particulier, fut concrétisée par le biais des migrations successives et surtout par la défaite militaire de l'Emirat. En deuxième lieu, on constate que les tribus Zwaya furent les premières à négocier leurs rapports politiques avec les colonisateurs. Les effets de ce processus historique marqueront de manière profonde l'évolution sociale régionale. Ainsi, on constate actuellement la prédominance du contrôle foncier des terrains de culture par cette strate et, parallèlement, la prédominance de celle-ci dans l'administration mauritanienne nationale et régionale contemporaine.

Les chiffres sur la population selon les collectivités tribales de l'Assaba sont difficiles à retrouver avant 1950. En fait, le mode de vie nomade prédominant dans cette zone rendait tout recensement relatif et largement estimatif. P. Munier (1952: 40) propose un total de 70.736 résidents dans le Cercle de l'Assaba en 1950, dont 45.265 Bidan, 21.252 Hratin et seulement 4.193 Négro-africains. En fait, même dans la période contemporaine, nous

vérifions qu'un véritable recensement des nomades n'a pas encore eu lieu. Du point de vue officiel, 25 collectivités tribales et 138 fractions ont été enregistrées au cours de la période coloniale. A cela il faut ajouter les collectivités "Etrangères" — au nombre de sept — et le Ksar-Kiffa, créé autour du Poste de Commandement du Cercle. Il faut préciser à ce propos que les premiers occupants sédentaires de cette ville appartenaient à des collectivités d'origine servile composées par des Hratin et des "Djambours", affranchis d'origine Bambara. Actuellement, Kiffa est habitée de manière majoritaire par les Maures de diverses origines, mais aussi par les Soninké, les Pulaar et les Bambara.

2.3. Activités productives selon les Départements

Les principales activités productives de la Région sont l'agriculture, l'élevage et le commerce. La phéniculture occupe une place marginale du point de vue socio-économique, elle représente un complément économique aux autres activités productives -l'agriculture et l'élevage. Les dernières données disponibles sur le domaine agro-pastoral de l'Assaba datent de 1984, lorsqu'on a effectué un Recensement Agricole National. Le tableau suivant illustre l'importance de ces activités sur le plan régional.

Tableau N° 10
Evolution des activités agricoles et pastorales dans l'Assaba : 1977-1984
Selon la population résidente, le nombre de ménages et les Départements de la région

Départements	Pop. résidente		Nombre ménages 1984		Total
	1977	1984	Agricoles	Eleveurs	
Barkeol	22.678	22.755	3.359	413	5.948
Boumdeid	7.980	7.927	968	502	1.394
Guérou	10.562	33.133	814	854	7.403
Kankossa	20.486	21.361	3.567	2.092	4.360
Kiffa	24.702	60.158	3.564	1.650	11.478
Total Assaba	86.408	150.334	12.272	5.511	30.583

Source : Recensement Agricole 1984, Ministère du Développement Rural, RIM.

Notons, d'abord, que les résultats de ce recensement, pour 1977, diffèrent par rapport aux données présentées dans le Tableau N°1. On peut attribuer cette différence au fait que le recensement agricole a été effectué exclusivement en milieu sédentaire; tandis que le recensement national a inclut la population nomade. Les résultats présentés soulignent la

prépondérance des activités agricoles qui occupent 12.272 ménages, tandis que les activités pastorales ne sont représentées que par 5.511 ménages. L'ensemble de ces activités est exercé par plus de la moitié des unités familiales. Le reste de cet enregistrement statistique (12.800 ménages) assume des activités dans le cadre de la complémentarité agro-pastorale, commerciale ou des services salariés.

Les Départements de Kankossa, Kiffa et Barkeol concentrent la plus grande proportion de ménages au travail dans l'agriculture (10.490 ménages, soit 85,4% des unités de ce secteur). Quant à l'élevage, il est pratiqué par 47,9% des ménages dans le Dpt. de Kankossa et, après lui, par le Dpt. de Kiffa avec 14,3% des unités familiales. C'est dans le Dpt. de Guérou que l'équilibre entre les activités pastorales et agricoles est le mieux respecté. Cependant, l'ensemble de ces activités ne concerne que 22,5% du total. A Guérou, en effet, les activités commerciales se révèlent assez considérables. En fait, la population de ce Département, le plus peuplé après Kiffa, est répartie d'une manière relativement équilibrée entre le Chef-lieu et le reste du territoire. Cela nous indique, par ailleurs, l'importance de l'établissement sédentaire dans la ville de Guérou.

Dans le tableau suivant on présente le nombre d'exploitations et les superficies exploitées selon chaque Département.

Tableau 11
Nombre d'exploitations et superficies exploitées en Assaba : 1984
Selon les Départements. et selon le type de sol

Départ.	Exploitations et superficies (ha)						Total	
	Diéri		Bas-fond		Walo		Exploit	Super.
	Exploit	Superf	Exploit	Superf	Exploit	Superf		
Barkeol	3293	3611	65	234	293	341	3359	4186
Bumdeid	89	57	881	2876	-	-	968	2933
Guérou	793	1698	182	360	26	12	814	2070
Kankossa	3365	7187	388	396	825	470	3567	7866
Kiffa	2031	2369	1610	4112	1400	1385	3564	7866
Total	9571	14922	3126	7978	2544	2208	12272	25108

Source : Recensement Agricole 1984 - Tableau 1.

Note: le nombre total d'exploitations concerne exclusivement les terres mises en valeur en 1984-1985.

D'une manière générale, ce sont les *cultures sous-pluies* (diéri) qui apparaissent comme les plus importantes en Assaba (14.922 ha). Elles sont réalisées, dans nombre de cas, grâce aux barrages, aux digues et aux diguettes qui, en retenant les eaux pendant l'époque d'hivernage, contribuent à une meilleure exploitation agricole. En deuxième lieu, les cultures de *bas-fond*,

D'une manière générale, ce sont les *cultures sous-pluies* (diéri) qui apparaissent comme les plus importantes en Assaba (14.922 ha). Elles sont réalisées, dans nombre de cas, grâce aux barrages, aux digues et aux diguettes qui, en retenant les eaux pendant l'époque d'hivernage, contribuent à une meilleure exploitation agricole. En deuxième lieu, les cultures de *bas-fond*, c'est à dire celles réalisées dans les lits des oueds, concentrent 7.978 ha des superficies cultivées dans la région. Les *palmeraies* de l'Assaba, avec un total de 1.272 ha, sont incluses dans cette rubrique. Les cultures de *Walo*, (ou "oualo") concernent les zones inondées de mares, des sources d'eau alimentées soit par le Gorgol, soit par des oueds. Elles ne représentent que 2.208 ha., superficie majoritairement représentée dans le Dpt. de Kiffa. Notons au passage que la dénomination "Walo" n'est pas pertinente pour l'Assaba. Elle a été utilisée dans le recensement 1984, mais en fait lorsqu'on parle de "Walo" en Mauritanie on fait référence exclusive à la zone inondée de la vallée du Fleuve Sénégal.

Les exploitations agricoles dans l'Assaba occupent simultanément plusieurs types de parcelles qui sont souvent cultivées par les mêmes unités familiales. Autrement dit, les ménages cultivent simultanément des exploitations situées dans le Dieri, le Bas-fond ou les zones voisines des sources d'eau. A Kiffa par exemple, sur les 3.564 exploitations, 2.031 se situent dans le Dieri et 1.610 en Bas-fond, mais 1.400 se trouvent dans le "Walo", ce qui signifie que cette dernière zone est cultivée par les ménages qui, ont, soit des terrains en Dieri et "Walo", soit exploitent le Bas-fond et le "Walo". Cette stratégie de diversification dans l'utilisation du sol s'est considérablement généralisée depuis la sécheresse. Consécutive à cette dernière, la réduction des zones culturales les plus facilement exploitables, a eu pour résultat une mise en place de choix culturels vraisemblablement plus diversifiés que dans le passé. Les terres cultivées sont majoritairement concentrées dans les départements de Kiffa, Kankossa et Barkeol. Dans le tableau suivant on présente quelques données concernant les modalités de la tenure de la terre selon les modes d'exploitation.

Tableau 12

Typologie des exploitations selon les modes de faire-valoir : Assaba 1984

(Nombre d'exploitations et superficie en ha./selon modes de faire-valoir: Collectif, Propriété, Location en espèces, Location mixte et Coutumier)

Types	Nb. exp.	Sup. tot. (ha)	Coll.		Prop.		Loc. esp.		Loc. mixt		Coutum.	
			Nb.	Sup	Nb	Sup	Nb	Sup	Nb	Sup	Nb	Sup
Dieri	9571	14922	186	79	8520	13542	204	147	-	-	63	41
B. fond	3126	7978	230	395	2150	6611	-	-	-	-	15	11
Walo	2544	2208	-	-	2358	1957	44	76	41	38	-	-
Total	15241	25108	416	474	13028	22110	248	223	41	38	78	52

Source : Résultats informatiques du Recensement Agricole 1984 - Tableau n.10.

Note: On a considéré le total des exploitations y compris les terres non-cultivées en 84-85.

Une tendance générale à l'*appropriation* individuelle ou collective ressort en première instance des résultats de ce recensement. Cette tendance a été favorisée par la nouvelle réforme foncière de 1983. Le mode de faire-valoir le plus important est celui soumis au régime de la propriété de la terre (85,4% du total d'exploitations). 56% des exploitations sous le régime de propriété foncière individuelle ou collective se trouvent concentrées dans le *Dieri*, environ 15% respectivement dans le Bas-Fond et dans le "Walo". Suivant le mode précédent, la majeure partie des superficies cultivées sont englobées dans le *Dieri* (88%). Les modes de faire-valoir collectif, en location, coutumier et autres sont très peu significatifs. Cette situation rend évidente l'inégalité d'accès aux ressources foncières, majoritairement contrôlées par les propriétaires des champs de culture, les maîtres de la terre. (Villasante : 1989a, 275-280).

2.4. Situation de la Phéniculture

Dans cette partie, on tentera de résumer les principales données disponibles sur la situation phénicole de l'Assaba du point de vue historique et agronomique. Les sources proviennent des informations recueillies par Pierre Munier, Chercheur de l'IFAC-Kankossa dans les années 1950, par Gabriel Féral, ancien administrateur du Cercle, pour la même période et, d'autre part, pour ce qui est de la situation actuelle, des renseignements consignés dans l'Atlas Statistique des Oasis Mauritaniennes (1984-1985).

2.4.1. Histoire et origine du palmier dattier

"Le palmier dattier constitue l'armature de l'écophytocénose des oasis en créant un mésoclimat favorable à la vie des hommes, de ses cultures et de son cheptel. Il permet à l'homme de se maintenir dans un milieu désertique difficile" (Toutain : 1979, 203).

Bien que connue, la culture du palmier dattier (*Phoenix dactylifera* L.) n'était pas pratiquée dans l'Assaba au début du XX^{ème} siècle. Il semblerait que la palmeraie la plus ancienne et la plus proche de cette Région ait été située à 130 km. du centre du massif, à Awdagost, dans le R'Kis. "Cette palmeraie, nous dit P. Munier, mentionnée par Ibn Haoukal au X^{ème} siècle, remonterait à environ 700 Ap. J.C. selon Yakout. Elle aurait été créée par des Berbères venus d'Afrique du Nord en passant par l'Adrar (...). Les vestiges de cette palmeraie ne sont disparus que récemment" (Munier: 1952, 52).

Selon l'histoire tribale traditionnelle, les premiers palmiers de l'Assaba ont été plantés à Megfa, par Muhammad Mahmoud W. Sid Al-Mokhtar, Cheikh des Ahl Sidi Mahmoud vers 1920-22. Rappelons que cette collectivité tribale, après avoir résisté quelque temps à Tijikja, aux côtés des Idawish, signa l'accord de paix avec les Français et émigra à l'Ar-Rgäyba où elle s'installa de façon définitive. Ils avaient donc amené des plants de palmier dattier du Tagant. (Villasante: *Op. cit.*, 209).

L'introduction et l'expansion de la phéniciculture dans cette région date, selon les registres officiels, des années 1924-1929, sur l'initiative du Capitaine de Larmimat, alors Commandant du Cercle. Celui-ci fit planter les premiers palmiers à Kiffa en 1925 en amenant des rejets provenant de Tijikja. Sous son impulsion, la culture du dattier se développa alors en Assaba; les premières palmeraies furent créées à Guérou, N'Takat et Tegueni. Depuis ces années, de nouvelles palmeraies se créeront en suivant les grandes lignes hydrographiques des Oueds de Korakoro, Taskass, Kurudjel et Gorgol Noir. G. Féral (1983, 121) apporte d'intéressantes précisions sur le travail de ce Commandant qui, pour la première fois, mit sur pied un Registre des Puits, un Registre des Terrains de Culture et un Inventaire des Palmeraies. "La visite des palmeraies — dit Féral — avait donné à Larmimat l'idée que la région de l'Assaba, qui au fond comptait peu sur le plan de la phéniciculture, n'était pas moins potentiellement porteuse de promesses (...). N'ayant pas de crédits, de Larmimat imagina de sanctionner toute infraction à la Loi, non pas par les peines prévues par les codes et les règlements, mais par l'obligation de planter des arbres et principalement des palmiers. Cette désinvolture à l'égard des textes (...) vaut aujourd'hui à la ville de Kiffa d'être une palmeraie de plusieurs dizaines de milliers d'arbres et à l'Assaba

d'être la troisième région productrice de dattes de la Mauritanie. Ainsi, de 150 palmiers en 1920 il y aura 70.000 palmiers en 1948". La phéniciculture représentait, en 1952, une production annuelle de 2'500 tonnes de dattes. Ce qui, selon P. Munier, correspondait à 25% de la production du pays.

2.4.2. Principales palmeraies

En observant la carte de la Répartition des Palmeraies (cf: Figure 6), établie par P. Munier en 1951⁴, on constate, en effet, que la majeure partie des palmeraies était située aux alentours de la ville de Kiffa, principalement dans l'Ar-Rgäyba, Lemsilä et la vallée de l'oued Ras Al-Fil dans l'Affole. L'Aftout ne possédait que peu de palmeraies, quelques-unes situées sur le versant Ouest de la chaîne de l'Assaba et près du Gorgol Noir, d'autres palmeraies étaient disséminées dans les montagnes. Le tableau suivant illustre la répartition des palmeraies dans les années 1950.

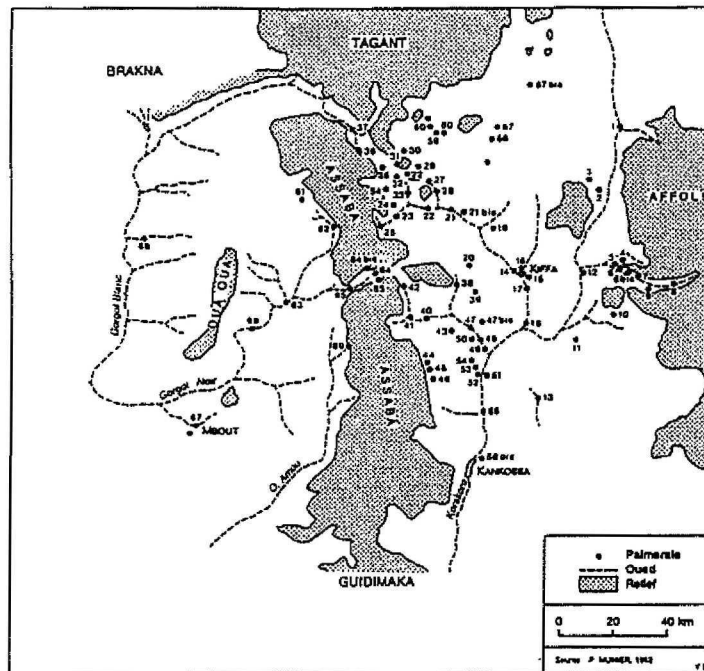


FIG 6 : REPARTITION DES PALMERAIES DANS LA REGION DE L'ASSABA

⁴L'Assaba : Etude monographique, possibilités phénicicoles, Rapport de Mission en Mauritanie par Pierre Munier, Chef de Mission de l'Institut des Fruits et Agrumes Coloniaux, 1951. Document originel obtenu grâce à M. Marechal (Nouakchott, mai 1990).

Tableau N° 12
Répartition des palmeraies de l'Assaba en 1951 (d'après Pierre Munier: 1951/1952: 53-55)
Selon les groupes d'oasis répertoriés en 1984-85

Groupe Affolé 1.Oum El-Rheuze 2.Fourenni 3.Charouet 4.Tamouirat 5.Touekride 5b.El Garfel 6.Badeizoug 6b.Zraïef 7.Billaour 8.Bougara 9.Oum-el-Emhar 10.Aïun-en-Nag 11.Fonteilli 12.Melgue Ouidaye	Groupe Kiffa 13.Sadra 14.Kiffa 15.Hasseï-el-Bakaï 16.Bou Melane 17.Ghilé 18.Adzara 19.Aaziou 20.El Kantara 21.Emchaoune 21b.Hasseï-el-Hedid	Groupe Guérou 22.N'Takat 23.Guérou 24.Kouiket 25.Aouinet Ideran 26.Ouillar 26b.Hasseï-el-Rherb 27.Tarhadat O.Alimine 28.Tarhadat n'Guékou 29.Laouije 30.Tarhadat Rhiz 31.Tarhadat-el-Ouassa 32.Aouinet-el-Ba 33.Agueni Aouba 34.Bou Batha 35.Aouinet-el-Batha 36.Kamor 37.Diouk
Groupe de Samnoga 38.Hasseï Naklat 39.Beïda Kandeia 40.Hasseï-el-No 41.El Grahani 42.Hasseï-el-Fouhouz 43.El Mejoul 44.El Djeb 45.Samnoga 46.Tézékré	Groupe de Sani 47.Soudou 47b.Lemrhaïmodh 48.El Feyd 49.Kurudjel 50.Lemrhaïfeg 51.Megfa 52.Tenteïna 53.Daouda 54.Aouinet Cheib 55.Seroumeli 55b.Defa 56.Tamourt Guisse	Groupe de Bumdeïd 57.Nouameline 58.Affrate Amoura 58b.Tuergué-Bougara 59.Tingueni 60.Bou Erch
Groupe de Barkeol 61.Lemseiguen 62.Guiller 63.Barkioul 64.Lictanine 65.Goussas 66.Hamodia 67.M'Bout 68.Bou Damiana 69.Aouinet Labarak		

La situation des oasis est indiquée par les numéros de celles-ci, on retrouve donc leur position précise en observant la carte ci-contre. On présente l'inventaire des palmeraies selon les groupes d'oasis considérées dans l'Atlas Statistique.

Selon les estimations de P.Munier, le palmier dattier était cultivé sur 600 ha dans le Cercle de l'Assaba, ce qui correspond à 120.000 palmiers. Certaines palmeraies, comme celles de Guérou et de N'takat, étaient relativement importantes à l'époque, la première comprenait près de 40.000 dattiers. Mais la plupart des palmeraies étaient modestes il y a une quarantaine d'années. La production était également difficilement appréciable car elle dépend presque exclusivement de la densité de la plantation. Alors que des arbres relativement espacés arrivent à dépasser largement le quintal, dans les palmeraies trop serrées et plantées en touffes, le rendement n'atteint qu'une trentaine de kilos. La récolte moyenne par arbre était assez élevée en Assaba, beaucoup plus qu'en Adrar et qu'au Tagant.

2.4.3. Principales variétés

Toutes les variétés de dattes cultivées en Mauritanie sont originaires de l'Adrar. Les principales variétés cultivées en Assaba sont les suivantes :

Tenterguel :	datte demi-molle, jaune-brun, de 3 à 4 cm. de long, sucrée, de saveur agréable, très productive.
Tiguidert:	datte demi-molle, brun rouge, 4 à 5 cm. de long, très sucrée et très savoureuse, moins productive que la Tinterguel.
Asfat Radra:	datte demi-molle, un peu sèche, brun clair, de 3 à 4 cm. de long, sucrée, très appréciée.
Ma'araish :	datte demi-molle, jaune, de 5 cm. de long, datte considérée comme la meilleure dans l'Assaba.
Mrizigueg:	datte demi-molle, jaune brun, ovoïde, 3 à 4 cm. de long, bon fruit, bonne qualité.
Ahmar :	datte molle, rouge brun, tirant sur le noir, 3 à 4 cm. de long, très sucrée, se conservant bien en pain.

En plus de ces variétés définies, il en existe une grande diversité d'autres issues de noyaux; la plupart sont sans valeur, elles sont consommées en général avant maturité à la guetna — rassemblement au moment de la récolte des dattes — (Munier: 1952,57).

2.4.4. Maladies du palmier dattier

Parmi les affections parasitaires d'origine animale, on distingue : le Taka, causé par un acarien (*Paratetranychus simplex* Banks) et qui attaque principalement les variétés sèches et demi-molles; les dattes molles ne sont

pratiquement pas attaquées: c'est ainsi que la variété Ahmar échappe à cette affection. La cochenille blanche (*Parlatoria Blanchardi Targ*), fréquente en Adrar et au Tagant n'était pas encore rencontrée en Assaba pendant les années 1950. Les termites, rencontrés en terrain argileux or les palmeraies de l'Assaba étant situées en terrain léger, aucun dégât ne leur est imputable. Les vers blancs (divers types de larves de coléoptères) occasionnent d'importants dégâts aux palmiers, notamment sur le bourgeon terminal, ce qui amène rapidement la mort de l'arbre. Les sauterelles et les criquets, responsables d'une bonne partie des dégâts dans cette culture non seulement la récolte en cours peut être détruite sur leurs lieux de passage, mais aussi les jeunes palmes dévorées, ce qui handicape ainsi sérieusement la récolte à venir. L'Assaba se trouve, en effet, dans la zone grégarienne du *Schistocerca gregaria*.

Parmi les affections parasitaires d'origine végétale, on trouve deux types de champignons qui se développent sur les palmes adultes et qui occasionnent la pourriture des inflorescences à l'époque de la fécondation. Les dégâts causés étaient, cependant, assez limités en Assaba. La "maladie du coeur qui penche" était l'affection la plus grave et la plus répandue en Mauritanie, notamment en Assaba et au Tagant. Elle se manifeste par le flétrissement progressif du bouquet de palmes qui se recourbent en se regroupant, d'où l'appellation. La mort de l'arbre est toujours l'aboutissement fatal de cette maladie. Au cours de ces années, cette affection était encore en cours d'étude, aucun remède n'était donc à préconiser, sauf la mise au feu des arbres atteints.

2.4.5. Exploitation des palmeraies

L'exploitation des palmeraies est soumise au cycle végétatif des palmiers, qui fait également partie du calendrier agricole en milieu oasien. On distingue deux périodes dans le cycle végétatif : la floraison et la fécondation, entre février et mars, et la fructification des dattes qui débute par la nouaison et s'achève par la maturation, avec une durée moyenne de 135 jours (Munier, 1973, 41). Au début de l'année, la récolte céréalière étant terminée, on doit effectuer les travaux d'entretien des palmiers, notamment l'arrosage des jeunes rejets, et réaliser également la fécondation artificielle pour assurer un meilleur rendement des pieds femelles. Après la fécondation, des rejets sont plantés dans les espaces libres à l'intérieur des parcelles. G. Toutain précise à ce propos qu'étant donné que "le palmier dattier va produire environ un siècle, il est important de bien choisir le rejet. La variété étant définie, le rejet doit être issu d'un pied mère en bonne santé. (...). On prévoira un pied mâle de palmier dattier pour 50 femelles, dont la période de floraison recouvrira complètement celle de la variété femelle" (*Op. cit.*, 205).

La récolte ne commence qu'à partir de la maturité des dattes, en général avant la saison des pluies, en juillet. Les régimes (*larsh*) sont coupés, les dattes détachées des régimes sont mises à sécher sur des nattes, après quoi les dattes sèches (*tmart*) sont mises dans des peaux de mouton, sans noyaux (dattes *shene*) ou bien tassées pour être conservées ou commercialisées. La *guetna* précède la récolte; par ce terme les Maures désignent non pas la récolte des dattes, mais la période pendant laquelle ils viennent effectuer leur cure de dattes fraîches consommées sur place, dès le stade de maturation botanique du fruit alors désigné sous l'appellation de dattes *blah*. Aucun triage des variétés n'a été observé par Munier dans l'Assaba. Après la récolte des dattes, il faut réaliser des travaux de nettoyage des palmiers : enlever les enveloppes des inflorescences et les moignons des hampes des régimes, éliminer les palmes les plus anciennes se trouvant dans la partie inférieure de la frondaison, enlever les gourmands qui ont pu se développer à l'aisselle de palmes, enlever les palmes des rejets attenant aux pieds mères et finalement éliminer, par le feu des débris de rejets non repris, des arbres morts ou malades et des herbes en général (Munier : 1973, 137).

2.4.6. Situation actuelle et tendances

La superficie des palmeraies en Assaba a doublé depuis 1950. Cependant, les indices de productivité pour la Région ne sont pas disponibles, il en va de même pour d'autres rubriques telles que l'évolution de la répartition des palmeraies, les variétés les mieux adaptées après la sécheresse, les modalités d'expansion des maladies et l'importance des cultures sous-palmier.

Tableau 13
Importance des oasis de l'Assaba: 1984
(Superficie en ha.)

Groupes d'oasis	Superficie palmeraies	Nombre hofra	Nombre palmeraies	Nombre Zriba
I.Groupe du rebord Ouest: Barkeol	98	14395	28790	33
II.Groupe de Guerou	433	90706	181412	1909
III.Sammoga(El-Grane)	97	11583	23166	272
IV.Sani (Kankossa)	245	32207	64414	694
V. Kiffa	244	45131	90262	446
VI. Affole	82	14546	29092	446
VII.Nouamlein-Bumd.	73	12950	25900	-
Total	1.272	22.1518	443.036	4.867

Source : Atlas Statistique-Projet de Développement des Oasis, FAO-RIM, 1985.

Notes : Hofra = bouquet d'arbres; Zriba = parcelle

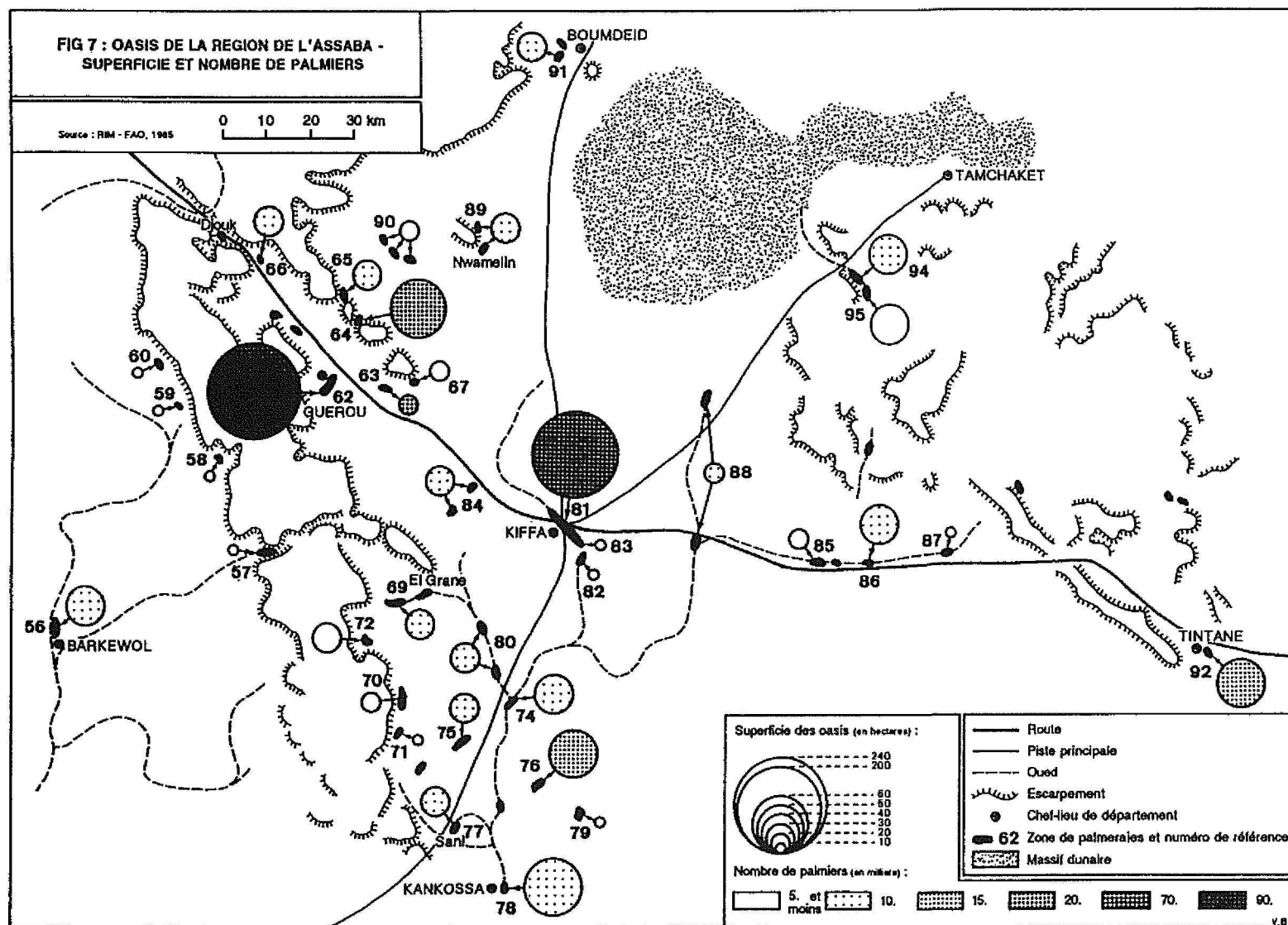
Ainsi, le nombre total des palmiers en Mauritanie étant de 1.4000.000, l'Assaba en concentre 32% du total. Les oasis de Kiffa et de Guérou représentent à elles seules 61% des palmiers et 53% des superficies de l'Assaba (cf: Figure 7). L'importance de ces deux groupes d'oasis est déterminée par leur situation vis-à-vis des marchés et par rapport aux axes routiers de commerce. D'autre part, il faudrait rappeler que la sédentarisation, dont dépend essentiellement le degré d'évolution des cultures du palmier dattier, est, dans ces deux zones, légèrement plus ancienne que dans le reste de la région. Le tableau suivant nous montre les rapports entre la population et les exploitations agricoles au sein des oasis de l'Assaba.

Tableau 14
Caractéristiques des cultures oasiennes
et modes de faire valoir la terre: Assaba 1984
(Exploitations en ha)

Population				Cultures		Faire-valoir indirect	
Total	Nombre familles	% fam. exploit.	Nombre exploit.	Taille moyen. exploit.	Taille moyen. zriba	Nombre zriba	% zriba
108.423	16.255	22	3.606	0,35	0,26	756	16

Source : Atlas Statistique FAO-RIM, 1985.

Notes : Population : Nombre total de familles recensées en Assaba; % de familles exploitants les cultures oasiennes - Cultures : Nombre total d'exploitations; Taille moyenne des exploitations, Taille moyenne des parcelles ou zriba - Mode de faire-valoir indirect : Nombre de zriba, % de zriba



Les résultats obtenus sur le plan régional correspondent à ceux qu'on a présentés sur le plan mauritanien (cf: 1.3.). Les familles occupées, en partie ou entièrement, dans l'agriculture des oasis représentent environ le quart de l'ensemble des familles présentes⁵. Sur un total de 4.867 parcelles exploitées (cf: Tableau 13), 756 sont insérées dans le cadre du faire valoir-indirect. Ceci signifie que ces exploitations sont gérées par des travailleurs associés (métayers) pour le compte des propriétaires absents. Le faire valoir indirect tend à se multiplier avec l'exode rural. Cette situation est similaire à celle qu'on a trouvée dans le cas des zones non-oasiennes de l'Assaba (dieri, bas-fond, "walo"). Cependant, ici, on trouve 16% des parcelles sous ce type d'organisation du travail. Ce résultat est dû à un aspect dominant dans l'évolution sociale récente des oasis; on fait ici référence à l'émancipation des Hratin qui assuraient dans le passé l'ensemble de la production oasienne (dattes, hénne et certains céréales). Cette émancipation s'est traduite par une émergence significative des exploitations familiales. Corrélativement, l'importance traditionnelle des associations de membres des strates serviles avec le propriétaire s'est réduite. Les travailleurs associés continuent à s'occuper des parcelles de leurs anciens maîtres, mais ceci se fait à des conditions qui leur sont beaucoup plus favorables. Certains propriétaires ont également procédé aux dons des parcelles à leurs anciens dépendants.

Selon le Rapport Annuel 1988-1989 de l'Inspection de l'Agriculture de l'Assaba (IRA : 1989), la culture du palmier a connu une baisse considérable de production pour cette campagne agricole. Les paysans l'attribuent à une très forte chute du nombre des fruits avant maturation et à la mauvaise qualité du pollen qui laisse beaucoup de régimes non fécondés. Un retard de la floraison a également été constaté (fin février/début mars). La pollinisation s'est donc effectuée pendant que les vents chauds soufflaient dans les oasis, ce qui a eu une incidence directe sur la faiblesse de la production. La généralisation du taka a aussi contribué à cette baisse de la production. Parmi les moyens de lutte mis en place, on a distribué 500 kg de soufre, mais l'application n'a pas été effective. En termes généraux les principales contraintes à la culture ou à l'extension du palmier dattier sont les suivantes : chute des fruits; attaques des rongeurs, des termites, des oiseaux; maladies généralisées, notamment le taka et la cochenille qui sont devenues beaucoup plus importantes que dans les années 1950. Dans ce document, on constate également que l'exode rural contribue au manque

⁵Cependant, il faut remarquer que les données présentées dans l'Atlas Statistique oasien sur la population totale de l'Assaba et sur le nombre de familles varient sensiblement par rapport aux résultats proposés par le Recensement Agricole de 1984. Il semblerait, en fait, que dans ce dernier document, il y ait eu une surestimation des effectifs due au fait que les données ont été recueillies au cours de l'hivernage; une période caractérisée par le retour massif des migrants temporaires dans les zones rurales.

d'entretien des palmeraies. On signale aussi que la menace d'ensablement - dunes mouvantes - devient de plus en plus inquiétante. Les investissements hydrauliques — puits et forages — ainsi que les investissements pour la protection des palmeraies (clôtures), nécessaire pour empêcher l'invasion des animaux, dont les dromadaires, sont beaucoup trop onéreux pour les collectivités oasiennes. Seulement 15 oasis bénéficient de clôtures de protection des palmeraies, 4 ont été offertes par l'USAID et 11 ont été obtenues grâce aux crédits collectifs du programme d'aide au développement du "Projet Oasis". Le maraîchage, pratiqué en sous-culture, est réalisé dans 24 oasis de l'Assaba; les techniques culturales semblent être bien assimilées dans les oasis suivantes : Hassetine, Bouhouvra, Legrane, Guérou et Kiffa. Le tableau suivant résume les données sur le calendrier agricole pratiqué dans la plupart des oasis de la Région.

Tableau N° 13
Calendrier agricole des oasis de l'Assaba

Activités/Mois	J	F	M	A	M	J	Jl	A	S	O	N	D
Saison Pluies							-----					
Saison Sèche	-----									-----		
Palmiers												
Fécondation	-----											
Fructification			-----									
Récolte							-----					
Nettoyage	-----							-----				
Arrosage	-----											
Maraîchage												
Préparation									-----			
Semis										-----		
Récolte	-----											--
Cul. céréalières												
Préparation				-----								
Semis							-----					
Récolte	-----									-----		

Source: Mission de consultation en Mauritanie, Mars-Mai 1990,
M. Villasante-de Beauvais-

Le calendrier agricole s'organise sur la base des deux principales saisons sahéliennes : la saison des pluies (en année normale : juillet à octobre) couramment appelé "hivernage" et la saison sèche (novembre à juin). Le tableau n° 13 présente les activités agricoles en fonction des deux saisons. Il

faut préciser, cependant, qu'il s'agit là de l'utilisation optimale du temps dédié aux différentes activités agricoles oasiennes et non pas du calendrier agricole effectif, tel qu'il est pratiqué dans la plupart des oasis de l'Assaba. Cette situation sera examinée en détail dans le prochain chapitre de cette étude.

D'une manière générale, les activités associées à l'entretien du palmier dattier et à la préparation de parcelles pour la culture céréalière doivent être effectuées au cours de la saison sèche. Pendant l'hivernage deux activités concentrent l'essentiel du travail agricole : le semis des céréales (mil et sorgho) et la récolte des dattes.

Le maraîchage est aussi nommé "culture de contre-saison" car la préparation des parcelles horticoles commence entre septembre et octobre, tandis que la préparation du sol pour les cultures céréalières doit débuter entre mai et juin. On observe également que les travaux d'entretien des palmiers (fécondation, nettoyage et arrosage) doivent s'effectuer en même temps que la récolte maraîchère. La période comprise entre décembre et mars représente la meilleure période (en année normale) du point de vue alimentaire car les espèces horticoles et céréalières peuvent être consommées.

Pour conclure, il faut noter que la situation agricole dans la région de l'Assaba est caractérisée par la complémentarité entre l'exploitation des cultures sous-pluies et des cultures d'oasis. Malgré l'impact des phénomènes bio-climatiques, nous avons constaté une certaine progression de l'agriculture dans les oasis et dans le reste des zones cultivées — cultures maraîchères notamment. Cela est dû à l'importance relative des ressources hydriques de cette région, mais aussi à la reconversion des anciens nomades dans des activités devenues importantes. Il reste, cependant, beaucoup de choses à faire dans les zones oasiennes, notamment dans le domaine de l'encadrement technique.

3. L'OASIS DE KURUDJEL : ASPECTS SOCIAUX ET FONCIERS

3.1. Milieu physique : données de base

L'oasis de Kurudjel est située à 55 km au Sud de Kiffa, la capitale régionale de l'Assaba, elle-même située à 620 km à l'Est de Nouakchott (Figure 8). La palmeraie couvre environ 40 ha. Depuis 1985, elle a été clôturée grâce à un prêt collectif de la Banque Mauritanienne pour le Développement et le Commerce. La zone de Kurudjel est constituée essentiellement de dunes ogoliennes, en partie fixées par un couvert végétal arbustif et herbacé sahélo-saharien. On trouve ainsi les espèces suivantes : *Acacia flava* (tamat), *Acacia raddiana* (talha), *Acacia senegal* (irwar), *Acacia nilotica* (amour), *Leptadenia pyrotechnica* (titarik), *Balanites aegyptiaca* (techot), *Calotropis procera* (tourja), *Cenchrus biflorus* (initi), *Eragrostis cilianensis* (ahmere), *Aristida mutabilis* (agbadan), *Dactyloctenium* sp. (kra-el-ghorab), *Chloris* sp. (infi) (Toupet: 1966,139-143). La couverture végétale, autour de la palmeraie, qu'il s'agisse des strates herbacées ou des strates ligneuses, est discontinue; il s'agit donc d'un paysage de steppe imposé par les conditions climatiques.

Les limites administratives de Kurudjel sont : à l'Est, 7 km (Medina), 7 km au Nord-Est (Bounaaja); 2 km au Sud (Lemlage); 2 km au Nord (Tichirit Laajar) et 9 km à l'Ouest (Agnäna Saltä). Ce territoire a été enregistré dans le Registre Foncier de Kiffa en 1929.

La palmeraie fait partie du système hydrographique de l'oued Korakoro, un affluent du Fleuve Sénégal, situé à une quarantaine de km au Sud de la palmeraie. Elle est située sur l'oued Kurudjel, qui alimente l'oued Korakoro, en suivant une direction générale Nord-Sud, le village étant situé à l'Est de la palmeraie et la base du Projet à l'Ouest. Du point de vue pédologique, les sols sont limoneux sableux, bruns, bien drainés et légèrement ondulés (Ould Merzoug et Ould Saleh: 1990, 88). Cependant, on a observé une différenciation nette entre la zone Nord et la zone Sud de la palmeraie; en effet, les caractéristiques mentionnées correspondent plutôt à la zone Nord, tandis qu'au Sud les sols sont minces, argileux et mal drainés, donc plus pauvres. Les seules roches affleurantes sont visibles à l'Est de la palmeraie.

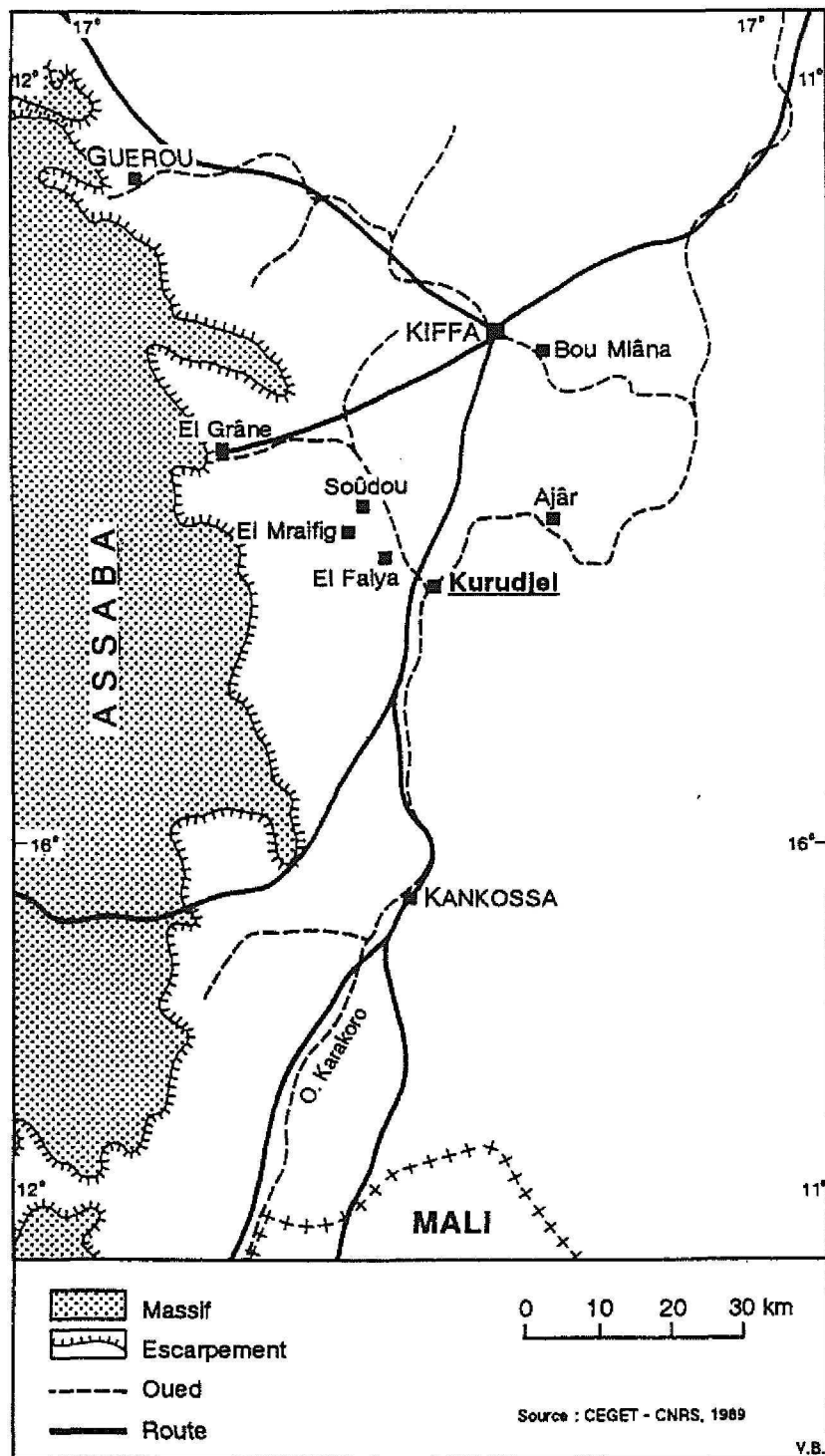


FIG 8 : SITUATION GEOGRAPHIQUE DE L'OASIS DE KURUDJEL

Etant donné qu'aucune carte topographique de la palmeraie n'était disponible, j'ai dû élaborer un croquis de celle-ci pour donner une idée de sa forme et de la situation des zones mentionnées (cf: Figure N°9).

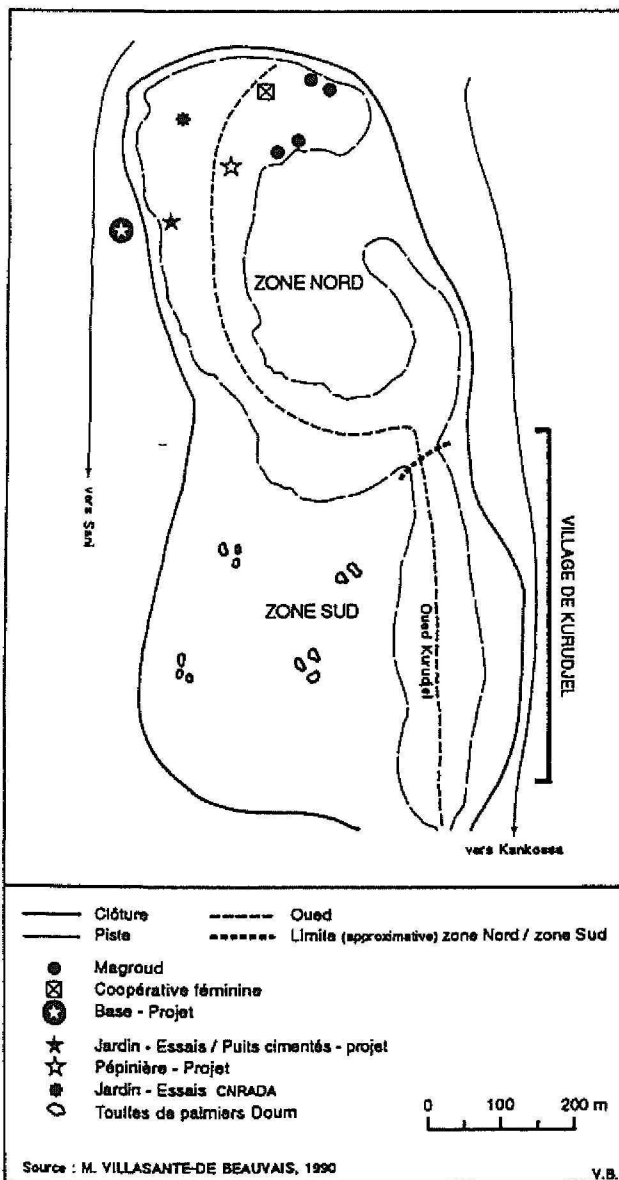


FIG 9 : CROQUIS DE LA PALMERAIE DE KURUDJEL

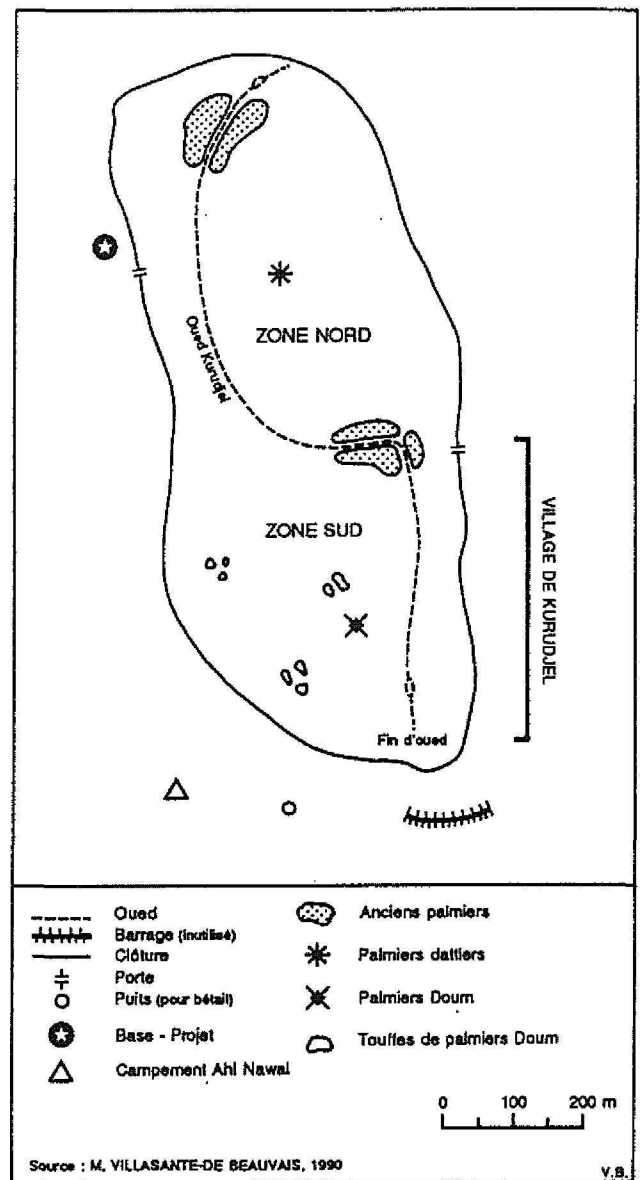


FIG 10 : CROQUIS DE L'OUED KURUDJEL

L'évolution du régime des pluies, pour les quatre dernières années, est illustrée dans le tableau suivant.

Tableau N° 15
Régime des pluies à Kurudjel : 1986 à 1989

Kurudjel	1986	1987	1988	1989
Précipit. (en mm)	272,8	191,2	264*	329,3

Source : Rapport Annuel 1990/Projet Vulgarisation Agricole-FAO.

* = valeur pour Kiffa (1988)

Les données pour 1988 ne sont pas disponibles, on a considéré le chiffre obtenu à Kiffa, dans la mesure où Kurudjel est situé dans la même aire géographique. Ainsi, on peut supposer que le total des pluies se situe autour de 264 mm pour l'année considérée.

3.2. Organisation sociale et organisation politique

La collectivité de Kurudjel appartient au groupe socio-ethnique Maure. L'organisation sociale de cette collectivité est fondée sur l'organisation tribale caractéristique de cette société d'origine en partie Arabo-berbère et Négro-africaine. La différence des souches d'origine n'a pas empêché l'élaboration d'un fonds de culture commun, partagé par l'ensemble de la société Maure, notamment par le biais de l'utilisation d'une seule langue, dialecte de l'arabe nommé hassaniyya, et par l'adhésion à une seule religion, la religion musulmane. Le maintien d'une forte stratification sociale (strates nobles, strates tributaires et strates serviles⁶), que l'on trouve actuellement au sein de cette société, apparaît quelque peu contradictoire avec, d'une part, la

⁶Pour éviter l'utilisation de notions et de termes classificatoires qui ne reflètent pas la réalité de la stratification sociale des Maures — notions telles que "ordre" ou "caste" —, je propose d'utiliser les notions de *groupe statutaire* et de *strate sociale*. Les groupes statutaires peuvent être différenciés, en accord avec la position hiérarchique de leurs membres — ou des collectivités — en "groupes dominants" (guerriers et religieux) et "groupes dominés" (tributaires, artisans, serviles et groupes marginaux — griots, pêcheurs Imraguen —). La notion de *strate sociale* fait allusion à la superposition hiérarchique de ces groupes; je parlerai alors de "strates nobles" (Bidan, d'origine arabo-berbère); "strates tributaires" (Bidan d'origine arabe ou berbère, souvent métissés avec des Maures négro-africains) et "strates serviles" (esclaves et affranchis d'origine négro-africaine). De manière courante, les membres des strates nobles sont englobés sous la dénomination "Bidan"; même si, d'après un classement aussi utilisé, les "Bidan" sont "tous ceux qui parlent le hassaniyya" — le dialecte arabe mauritanien. D'autre part, les membres des strates serviles (esclaves et affranchis, soumis à une condition sociale — servile — très similaire dans la vie quotidienne des Maures), sont englobés sous la dénomination "Hratin".

prééminence des structures tribales et d'autre part l'installation d'un pouvoir centralisé, l'Etat mauritanien. Cependant, force est de constater que ce sont ces caractéristiques, auxquelles s'ajoute la pluriethnicité de la population, qui rendent toute sa spécificité à la Mauritanie.

Après les événements de l'Indépendance, de la grande sécheresse, de la sédentarisation et de l'élargissement du marché interne, l'organisation sociale et l'organisation politique de la collectivité de Kurudjel se sont transformées. Le changement social n'est pas, cependant, arrivé à bouleverser un équilibre, certes précaire, mais encore existant au sein de cette collectivité. Les détails de l'évolution de ces différents processus sociaux seront analysés dans cette partie.

3.2.1. Données démographiques

Selon les données du recensement de la population de 1977⁷, le village de Kurudjel comptait 515 résidents. Les résultats provisoires du recensement de 1987⁸ signalent un total de 689 personnes. Les estimations recueillies auprès de la population en 1988 (Villasante: 1989a, 340), aboutissent à un total de 700 résidents, soit 140 familles⁹. Cependant, après les événements d'avril 1989, la population a augmentée par l'apparition de 67 familles rapatriées, soit environ 335 personnes. Il existe, malgré tout, des différences notoires de résidence des villageois selon les périodes de l'année. On peut ainsi estimer que la population actuelle du village est d'environ 1.000 habitants pendant la saison pluvieuse, de juin à octobre, soit 207 familles. Tandis que pendant la saison sèche (novembre à mai) la population doit descendre à environ 500-600 personnes, dont 80% est composée par des femmes, des enfants et des anciens. Pour ce qui est de la migration saisonnière, on peut estimer qu'environ 200 personnes, dont les 67 familles rapatriées, (chefs de famille, jeunes garçons), émigrent à la recherche de travaux salariés ou pour exercer le commerce à Kiffa, à Nouakchott ou à l'étranger (Mali, Gabon, Côte d'Ivoire et Guinée Bissau). On doit compter également environ 200 élèves qui passent la plupart de l'année à Kiffa pour suivre des études au Collège ou au Lycée. Une quarantaine de personnes, propriétaires ou ayants droit des

⁷ *Répertoire des Villages*. Direction de la Statistique. Centre d'Etudes démographiques et Sociales, Ministère de l'Economie et des Finances, Nouakchott, 1978. Elaboré sur la base des données du *Recensement Général de la Population 1977*, Nouakchott, 1983.

⁸ *Résultats de la Cartographie Censitaire. Caractéristiques des Localités*. Bureau Central du Recensement de la Population et de l'Habitat. Direction de la Statistique, Document de circulation interne, Résultats provisoires. Nouakchott, 1987.

⁹ En utilisant les indices de l'Enquête Nationale Mauritanienne sur la Fécondité: une famille Maure = 5 membres. Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire, 2 Vols. Nouakchott, 1984.

parcelles de la palmeraie, sont absentes de Kurudjel la plupart de l'année. On compte, par ailleurs, 18 migrants définitifs, qui ne reviennent qu'au moment de la guetna. On reviendra sur cette question de la migration un peu plus loin.

3.2.2. *Collectivité de Kurudjel : appartenance tribale et hiérarchie statutaire*

La collectivité de Kurudjel appartient à la fraction des Ahl Mohamed Mokhtar, qui fait partie de la tribu des Ahl Sidi Mahmoud, une confédération tribale, en partie *Zwaya* (religieuse), en partie *Hassan* (guerrière), très importante du point de vue démographique et politique dans la Région de l'Assaba, notamment dans les Départements de Kiffa et de Kankossa. La tribu des Ahl Sidi Mahmoud a été fondée par Lemrabot Sidi Mahmoud, des Idāwalhaj de Ouadane, (Adrar), vers la deuxième moitié du XVIIIème siècle. Lemrabot, qui appartenait à la strate religieuse, organise la tribu par le biais de rattachements collectifs et individuels et, au cours de cette période de formation, s'installe dans le Tagant, territoire de l'Emirat des Idāwish. Lorsque son fils Abdellahi assume la chefferie (à la mort de son père), la collectivité se fortifie et se modèle en tant que confédération tribale. Ce processus s'est opéré notamment à cause de la participation directe des Ahl Sidi Mahmoud à des conflits militaires opposant diverses tribus à l'intérieur de l'Emirat des Idāwish. Mohamed Mahmoud Ould Abdellahi succède à son père à la tête de la confédération tribale; avec lui, cette dernière consolide son pouvoir politique. A sa mort, vers la fin du XIXème siècle, une division s'installa au sein de l'élite dirigeante, opposant deux de ses fils : Sidi Mohamed et Sid Al-Mokhtar. La guerre durera 21 ans, jusqu'en 1901. Sid Al-Mokhtar assume par la suite la chefferie et participe directement à la lutte de résistance anti-coloniale. L'un de ses fils, Mohamed Mahmoud, signera, en 1907, l'accord de paix établi à Tijikja (Tagant). A sa mort, en 1940, l'un de ses fils, Mohamed Radhi est élu pour diriger la chefferie des Ahl Sidi Mahmoud, jusqu'à nos jours.

Après la défaite militaire, la tribu des Ahl Sidi Mahmoud s'est installée dans les plaines de l'Ar-Rgayba et, depuis lors, n'a pas cessé de contrôler ces anciens territoires de nomadisation. Les traités établis entre les Ahl Sidi Mahmoud et les Commandants du Cercle de l'Assaba leur ont permis, par ailleurs, de bénéficier très rapidement des appuis offerts dans le cadre de l'aide au développement, notamment par le biais de la construction de barrages, de digues et de puits.

Il est important de constater que la fraction représentée à Kurudjel, les Ahl Mohamed Mokhtar, est associée, par des liens de parenté consanguine, avec

la chefferie dirigeante de la tribu des Ahl Sidi Mahmoud. En effet, au sein d'une même fraction tribale, existent des liens de parenté consanguins ou par alliance matrimoniale, l'importance de ces liens variant suivant le statut et les hiérarchies sociales d'appartenance. Ainsi, cette fraction descend directement de l'ancêtre éponyme de la tribu, Lemrabot Sidi Mahmoud. La généalogie de la chefferie dirigeante conduit directement à ce dernier, ce qui apparaît clairement si on présente la généalogie du chef actuel, Brahim Ould¹⁰ Sidi Mahmoud Ould Youba Ould Mohamed Mokhtar Ould Abdellahi Ould Lemrabot Sidi Mahmoud.

Pour ce qui est de la composition sociale statutaire, on peut estimer que la collectivité de Kurudjel est composée par environ 2/3 de *Bidan* et par 1/3 de *Hratin*. Les *Bidan* réclament une appartenance religieuse autonome, *Zwaya.esh-shems*¹¹. Une dizaine de familles se trouvent insérées dans la strate *Muaallamin* ou artisanale, et environ douze familles appartiennent à la strate tributaire (*Tlamid*). Ces dernières, les Ahl Nawal, occupées essentiellement à l'élevage, habitent un campement situé au Sud de la palmeraie. Quant aux *Hratin*, ils habitent la partie Sud du village.

3.2.3. Histoire de l'installation sédentaire

Les Ahl Mohamed el-Mokhtar nomadisaient dans l'actuel territoire de Kurudjel depuis la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle. En 1939, les efforts de l'administration coloniale pour favoriser la sédentarisation furent redoublés. Cette année-là, ils firent enregistrer 6 terrains, pour cultiver et/ou habiter, auprès de l'administration : Kurudjel, Gurmél, Guiguig, Shteib Guiguig, Umdana et T'wil.

Cependant, les premières plantations de rejets du palmier dattier datent de 1920, lorsque Sidi Mohamed O/ Sid Ahmed, amène des rejets de palmiers de Tijikja et de Soudou. Ainsi, les palmiers les plus anciens se trouvent dans la

¹⁰Ould : fils de. On utilisera désormais l'abréviation de ce terme hassaniyya : O/. Signalons également la signification de *Mint* : fille de. De façon abrégée: M/.

¹¹Les hiérarchies internes de la société Maure différencient, au sein du statut *Zwaya*, : les *Zwaya esh-shems*, littéralement les "marabouts du soleil", qui n'étaient pas soumis au paiement des tributs aux guerriers Arab et qui faisaient souvent la guerre; et les *Zwaya ed-dal*, littéralement "les marabouts de l'ombre", qui étaient soumis au paiement des tributs aux protecteurs Arab et qui avaient comme activités principales l'étude de l'Islam, le commerce et l'agriculture. Après avoir participé à des activités guerrières, prioritaires au sein de la confédération tribale des Ahl Sidi Mahmud depuis la fin du XVIII^{ème} siècle, les Ahl Mohamed el-Mokhtar sont devenus plus "religieux" que dans le passé. Ce changement statutaire n'est, cependant, pas explicitement revendiqué; mais on peut l'observer dans leurs comportements collectifs et individuels.

zone Nord de la palmeraie, dans les parcelles appartenant aux héritiers de O/ Sid Ahmed (décédé en 1987). En 1939, les plantations sont poursuivies dans la zone Nord de la palmeraie, mais aussi dans le coude de l'oued. La première production de dattes fut obtenue en 1943. Mais en réalité, jusqu'en 1959 il n'y avait qu'une seule personne qui habitait Kurudjel de manière stable, Sidi Salem O/ Mohamed Lembirik, occupé à l'entretien des jeunes palmiers. Le reste de la fraction ne venait que pendant l'hivernage pour s'occuper un peu des travaux agricoles des cultures céréalières et, après 1943, pour la récolte dattière qui était très réduite. En fait, c'était l'oasis de Tijikja qui attirait la plupart des membres de cette collectivité nomade au moment de la *guetna*, le rassemblement pour consommer les dattes fraîches au début de la période d'hivernage.

En 1959, ils décident de s'installer de manière plus régulière en raison de l'augmentation significative du nombre des palmiers dattiers; ils resteront 4 ans sous les tentes avant d'établir le plan du futur village. Un travail réalisé par le chef coutumier de l'époque, Sidi Mohamed. En 1963 commence la construction des premiers hangars et on peut considérer qu'à partir de cette date les Ahl Mohamed Mokhtar commencent le processus de sédentarisation. Une sédentarisation encore très relative car, occupés essentiellement à l'élevage bovin, la plupart des familles continuaient la nomadisation à la recherche de pâturages dans le Sud de l'Assaba, dans la région du Guidimakha et au Mali. Les voyages à Tijikja étaient également assez fréquents pour conserver des rapports sociaux avec les tribus alliées. Par ailleurs, les activités agricoles et phénicicoles n'étaient pas encore très développées à cette période. Leur alimentation continuait donc à être basée sur la consommation de viande, de lait et de beurre. En 1963 fut créée l'école primaire du village, un facteur qui a beaucoup contribué à l'installation d'un grand nombre de familles à Kurudjel.

Cependant, ce n'est qu'à partir des années 1970 (grande sécheresse) que la sédentarisation devient de plus en plus régulière, les importantes pertes de bétail ne permettant plus à la collectivité de subvenir à ses besoins dans le cadre du nomadisme pastoral. On commence alors à s'intéresser davantage à la culture du palmier dattier mais aussi à l'intensification des cultures d'hivernage. Il faut noter aussi que malgré l'importance de l'élevage pour cette collectivité, les plantations de luzerne (fourrage animal) n'existaient pas dans la palmeraie. À partir de ces années, la distribution des parcelles à l'intérieur de la palmeraie commence à s'effectuer de façon accrue. Les terres étant collectives car inscrites au nom de la fraction, on procède à une répartition ouverte à tous les membres de la collectivité, y inclus les *Hratin*. Le même procédé était utilisé dans les champs de culture où, chaque année et lorsque la pluviométrie le permettait, les distributions avaient lieu sous la

gestion de l'Assemblée d'Anciens, la *Jama'a*. Après 1975, les familles de Kurudjel peuvent être considérées comme sédentarisées la plupart de l'année, les migrations saisonnières faisant partie, simultanément, de leurs stratégies de vie sociale et économique.

3.2.4. *Organisation politique coutumière et moderne*

L'organisation politique de cette collectivité présente une structure particulièrement équilibrée entre les chefferies coutumières et le système de contrôle des populations rurales imposé par l'Etat mauritanien. En effet, la chefferie coutumière de Kurudjel est imbriquée avec la chefferie de type "moderne" créée depuis une quinzaine d'années, d'abord, à travers la Structure d'Education de Masse et, à partir de 1989, à travers la création de Communes et de Mairies dans les villages sédentaires de plus de 1'000 habitants.

Pour ce qui est de l'organisation politique traditionnelle, la famille dirigeante de la fraction des Ahl Mohamed Mokhtar constitue une branche cadette de la chefferie dirigeante de la tribu des Ahl Sidi Mahmoud. Parmi les derniers chefs traditionnels de cette fraction, on peut mentionner : Abdellahi O/ Sidi Mahmoud, Sidi Mohamed O/ Sidi Mahmoud, décédé en 1962. Le chef coutumier actuel est Brahim O/ Sidi Mahmoud; il est le frère cadet des deux premiers. L'administration traditionnelle est gérée par l'Assemblée d'Anciens, Jamaa, dont les membres sont les suivants :

Brahim O/ Sidi Mahmoud : chef traditionnel
 Sidi Mahmoud O/ Abdellahi
 Moustafa O/ Abdellahi
 Moustafa O/ Mohamed
 Moustafa Al-Muhtar O/ Brahim
 Sidati O/ Sidi Salem
 Garba O/ Dombori
 Mohamed Lemine O/ Sid Ahmed
 Cheikh O/ Abdellahi
 Sidi Mahmoud O/ Sid Ahmed
 Moustafa O/ Cheikh

La Mairie de Kurudjel a été créée en janvier 1989, suivant un programme de démocratisation de la société établi par le Gouvernement depuis 1987, lors des premières élections Municipales dans les capitales Régionales, puis les élections Municipales dans les capitales départementales en 1988. Lors des élections Communales de 1989, 2 listes se sont présentées, l'une représentant Kurudjel, l'autre représentant le village de Soudou, habité par des ressortissants de la tribu religieuse des Täläba, peu importante sur la scène régionale.

La Mairie de Kurudjel est composée de la manière suivante:

Maire : Brahim O/ Sidi Mahmoud
 Adjoint du Maire: Ahmedou O/ El Bah
 Secrétaire Général : Sidi Mohamed O/ Abdel Kader

Il est intéressant de noter à ce propos, que seul Brahim appartient à la fraction des Ahl Mohamed el-Mokhtar, les autres ayant été proposés par le Gouverneur de l'Assaba. Il s'agit là d'une stratégie employée par l'Etat mauritanien, depuis 1960, pour "détribaliser" l'administration.

La Commune de Kurudjel regroupe les villages suivants, selon l'appartenance tribale de leurs habitants :

	Villages	Fractions/tribus
1.	Lembeydya	Ahl Jilani des A. Sidi Mahmoud
2.	Ejar	Täjäkanit et Idäwali
3.	Bouna'ajar	El Sidi Mahmoud
4.	Savia	Idäwali
5.	El Beyya	Lemjajta des A. Sidi Mahmoud
6.	Arer Bisba	Awlad Bisba
7.	Lemreifig	El Sidi Mahmoud
8.	Biguel	Täläba
9.	Soudou	Täläba et El Sidi Mahmoud
10.	Lemseila	Täläba et El Sidi Mahmoud
11.	Lemhaymad	Täläba
12.	Vatä	Shratit
13.	Kuesbou	Täjäkanit
14.	Egneybä	El Sidi Mahmoud
15.	Kurudjel	Ahl Mohamed Al Mokhtar des Sidi Mahmoud

La cohésion sociale et politique existant à Kurudjel doit être soulignée car il s'agit d'une collectivité qui a su conserver sa solidarité sociale à travers toutes les périodes historiques. Cela a été possible, d'une part, grâce au consensus interne obtenu au cours de l'élection des chefs coutumiers et, d'autre part, grâce aux alliances établies entre ceux-ci et le pouvoir central (colonial et mauritanien). Il faut noter, dans ce cadre, la nouvelle importance acquise par les chefferies traditionnelles. Largement condamnées dans les discours officiels, elles sont, depuis 1989, "appelées à fortifier" leurs alliances politiques avec le Gouvernement qui tente de s'assurer, ainsi, la "fidélité" des populations rurales.

Les premières mesures gouvernementales, après le coup d'Etat de 1978, vers une "décentralisation du pouvoir" et donc, vers une relative autonomie des collectivités rurales, ont été concrétisées lors des élections Municipales de

1987. Cependant, l'autonomie des Mairies n'existe que dans les discours officiels. Ainsi, Brahim O/ Sidi Mahmoud, le Maire de Kurudjel, dépend directement du Préfet de la Région de l'Assaba, au-dessus duquel se trouve le représentant de l'Etat au niveau régional, le Gouverneur.

La démocratisation globale du pays a été annoncée en avril 1991. Mais en réalité, le Gouvernement Militaire de Ould Sid Ahmed Taya, tente, de manière explicite, de se succéder à lui-même. Pour ce faire, on a créé un parti politique, le Parti Républicain Démocratique et Social (PRDS), au travers duquel on compte manipuler les solidarités tribales, représentées par les chefferies coutumières. Quant à ces chefferies, leur tendance "légitimiste", les a conduit à collaborer avec le Gouvernement pour les élections présidentielles du 24 janvier 1992.

En particulier dans l'Assaba, l'importance démographique des Ahl Sidi Mahmoud a incité le Gouvernement à établir de relations privilégiées avec le chef général Mohamed Radhi O/ Mohamed Mahmoud. Ce dernier a ainsi obtenu les moyens financiers et humains pour effectuer une campagne en faveur du PRDS et s'assurer l'accord des chefs de tribus et des fractions des Ahl Sidi Mahmoud. Il n'en reste pas moins que dans la situation politique actuelle, les chefferies traditionnelles ne sont pas les seules à représenter les revendications des collectivités rattachées aux Ahl Sidi Mahmoud. Le factionnalisme politique, renforcé depuis 1991, a permis à la faction de Mohamed Mahmoud Ould Mohamed Radhi, représentant le parti d'opposition (l'Union des Forces Démocratiques), de prendre une importance réelle. Ce parti, politique au sens moderne du terme, regroupe en son sein les "mécontents" du régime militaire : Hratin, noirs, jeunes cadres et certains chefs tribaux; il traduit ainsi une nouvelle opposition à l'ancienne légitimité tribale.

3.3. Systèmes de production

Le milieu écologique et physique de Kurudjel s'est dégradé après la grande sécheresse, sans que pour autant il puisse être considéré actuellement comme défavorable pour le développement des activités agricoles et phénicoles. En effet, les ressources hydriques de Kurudjel peuvent être différenciés de la manière suivante : les eaux souterraines, qui semblent être assez importantes, quant aux réserves aquifères; et l'équipement hydraulique (puits traditionnels ou cimentés), est largement suffisant pour couvrir les besoins d'irrigation dans la palmeraie. Cependant, il faut signaler que la qualité de l'eau pour la consommation humaine, dans les deux puits cimentés du village, laisse à désirer. L'eau consommée, qui est assez salée, se

trouvant à l'origine de problèmes sanitaires, très fréquents à Kurudjel. Enfin, les potentialités du sol semblent être assez importants, notamment dans la zone Nord de la palmeraie; cependant, elles sont soumises au régime pluviométrique annuel et, de ce fait, elles sont assez variables.

Ainsi, si du point de vue des *moyens de production*, les potentialités hydriques et les potentialités du sol sont plutôt favorables (malgré les facteurs négatifs signalés), c'est surtout sur le plan social que l'on retrouve les principales contraintes à l'élargissement des activités agricoles. Du fait des migrations temporaires et saisonnières, la force de travail n'est pas suffisante pour assurer la reproduction sociale et économique endogène. On peut ainsi affirmer qu'il existe une sous-exploitation agricole mais aussi phénicicole. D'autre part, l'*organisation du travail* se fonde essentiellement sur la pratique traditionnelle -que l'on retrouve dans d'autres oasis du pays et de la région- du système de metayage et de faire-valoir indirect. Ainsi, la main-d'œuvre agricole est constituée, dans une large mesure, par les *Hratin*; cependant, il faut souligner le fait que les *Bidan*, notamment les femmes et les anciens, ont commencé à pratiquer le maraîchage depuis 1986.

3.3.1. *Principales activités productives*

Les activités productives peuvent être différenciées entre celles qui s'effectuent au sein de l'oasis et celles qui se réalisent à l'extérieur. Ces deux types d'activités sont complémentaires et modèlent la spécificité des moyens de vie des localités oasiennes. A l'intérieur de l'oasis, la collectivité de Kurudjel développe, avec divers degrés d'intensité, l'*agriculture* : cultures céréalières, cultures maraîchères et la phéniciculture; l'*élevage* : chèvres, moutons, dromadaires, mais surtout l'élevage bovin; et l'*artisanat*, une activité éminemment féminine. En dehors de Kurudjel se concrétisent : le *commerce*: au détail, la vente du bétail, mais surtout les *migrations* saisonnières à la recherche de travaux salariés. Chacune de ces activités s'étale au long de l'année, en suivant le calendrier agricole et en moindre mesure phénicicole. Le tableau suivant illustre la distribution des activités productives de la collectivité de Kurudjel.

Tableau N° 16
Calendrier des activités productives de la collectivité de Kurudjel :
1989-1990

Activités	J	F	M	A	M	J	Jl	A	S	O	N	D
Agriculture												
Céréalière												
Maraîchère												
Phénicicole												
Elevage												
Pâturages												
Kurudjel												
Artisanat												
Migration												
Commerce:												
Légumes												
Dattes												
Bétail												
Artisanat												

Source: M. Villasante-de Beauvais: Mission de consultation en Mauritanie, IRAM, Mars-Mai 1990.

La phéniciculture n'est pas une activité importante à Kurudjel. L'entretien des palmiers n'est réalisé que de façon aléatoire. Il s'agit, en effet, d'une palmeraie de cueillette où la production est assez limitée. Les cultures maraîchères ont débuté en 1986 sous l'impulsion d'une volontaire du Corps de la Paix, Mlle Elizabeth Hamill. Cependant, l'activité agricole prioritaire est celle qui s'effectue dans les cultures céréalières. Celles-ci sont pratiquées tant à l'intérieur de la palmeraie que dans les champs de culture collectifs situés à proximité du village, mais aussi près de Kiffa.

L'élevage pratiqué est de type extensif. Depuis 1985, les zones de pâturages se situent à proximité du village grâce à la régénération herbacée résultant des bons niveaux de pluies enregistrés. Avant 1985, la recherche des pâturages amenait les troupeaux vers le Sud de l'Assaba, dans le Département de Kankossa et au Mali. On n'a pu recueillir de données récentes sur la situation de l'élevage pour diverses raisons d'ordre conjoncturel. On peut, cependant, présenter quelques données consignées dans le Rapport de Juin 1989 de M. Abdoulaye Mangassouba, Directeur Homologue du Projet :

Tableau N° 17
 Situation de l'élevage à Kurudjel: 1989
 En têtes de bétail selon les espèces

Espèces	Nb. de têtes
Ovins-Caprins	1.200
Bovins	500
Camelins	100

Source : Rapport 23 Juin 1989,
 M.Mangassouba. PRDZP, Kaédi.

Ces estimations ne considèrent pas le bétail composé par des ânes, environ une cinquantaine à Kurudjel. Pour ce qui est de la situation sanitaire du bétail, on signale un taux de 60% d'avortements pour les espèces d'ovins et de caprins; les maladies les plus répandues sont : la parasitosis et les varioles. Les bovins sont atteints de botulisme et de piroplasmose, mais ces affections semblent être assez peu développées.

Etant donné que l'élevage pratiqué est de type extensif, l'organisation du travail observée se caractérise par l'emploi de bergers salariés qui s'occupent des troupeaux tout au long de l'année. La transhumance s'effectue, depuis cinq ans, dans les zones des pâturages qui entourent le village. Il existe, par ailleurs, une dizaine de puisards (*oglat*s) au Sud de la palmeraie où le bétail s'abreuve quotidiennement. L'état de ces puits laisse beaucoup à désirer.

Les produits locaux sont les suivants : céréales (mil, sorgho, blé et orge); légumes (pommes de terre, oignons, carottes, choux, etc.); dattes, bétail et leurs dérivés: lait, beurre, cuir; et artisanat (nattes, bracelets, coussins). On commercialise prioritairement : les céréales, les légumes et l'artisanat, le reste des produits étant destiné essentiellement à l'autoconsommation. En termes généraux, il semblerait que cette production locale ne soit pas suffisante pour couvrir les besoins de la collectivité. D'où la nécessité des migrations de travail et du commerce à l'extérieur de Kurudjel. Mis à part l'élevage, la situation actuelle des autres activités productives sera traitée en détail dans les parties suivantes.

3.4. *Système foncier*

Le système foncier pratiqué dans la palmeraie de Kurudjel se caractérise par le fait que les membres des strates serviles ont la possibilité d'accéder à la propriété de parcelles. Cette spécificité de la pratique foncière locale, bien

qu'attachée à certaines conditions, comme on le verra un peu plus loin, apparaît comme un trait remarquable dans le contexte foncier des oasis mauritaniennes où l'appropriation coutumière de la terre est largement soumise à la prééminence des droits fonciers des membres des strates nobles, notamment la strate religieuse. En deuxième lieu, il faut remarquer le fait que la collectivité ne désire pas le fractionnement du territoire collectif, favorisé par la Loi Foncière de 1983. En effet, jusqu'à présent, aucune demande d'individualisation de la terre n'a été présentée par les propriétaires (*Bidan* ou *Hratin*) auprès de la Préfecture de Kiffa.

Le contrôle du territoire est soumis à deux types de propriété foncière : la propriété foncière collective (territoires collectifs), et la propriété foncière individuelle (parcelles privées). Le territoire collectif comprend la totalité du territoire de la fraction, c'est-à-dire les zones de pâturages et les champs de culture d'hivernage, dont les parcelles sont distribuées chaque année au début de la campagne agricole par les autorités villageoises. Les champs de culture d'hivernage sont ainsi les suivants :

Medina	7 km à l'Est de Kurudjel
Bouna'aja	7 km au Nord-Est
Ajar I et II	11 km au Nord-Est
Gourmel	20 km à l'Est
Chtib	31 km à l'Est
Guigue	<i>Ibid</i>
Soultaniyya	<i>Ibid</i>
Boudara	36 km à l'Est
M'Bana	50 km à l'Est
Al-Kaba	31 km au Nord-Est de Kiffa

Pendant les dernières campagnes agricoles, les membres de la collectivité (spécialement les *Hratin*) ont cultivé exclusivement dans les champs de culture de Medina, de M'Bana et d'Al-Kaba. Les autres champs sont prêtés à d'autres collectivités sans aucune demande de redevances coutumières de la part des propriétaires¹², c'est-à-dire la collectivité de Kurudjel.

La propriété foncière individuelle concerne exclusivement les parcelles appropriées à l'intérieur de la palmeraie. Dans cette dernière, le morcellement de la terre apparaît comme une caractéristique importante du

¹²Selon le système foncier coutumier, les droits d'usage et les droits de culture, octroyés aux membres des strates serviles par les propriétaires de la terre, sont soumis à des redevances allant d'un cinquième à la moitié de la récolte. Ce type de "faire-valoir indirect" s'opère exclusivement dans les terres collectives -ayant des potentialités agricoles importantes- immatriculées par les maîtres *Bidan* auprès de la Préfecture de Kiffa (Registre des Terrains de Culture) (Villasante: 1989a, 359 et ss).

système foncier pratiqué dans l'oasis. Pour mieux observer la situation foncière, on a appliqué une enquête, en différenciant les zones Nord et Sud. Le critère pour cette différenciation était la potentialité du sol, la zone Nord étant plus fertile, ce qui se reflète dans la densité des cultures. On a recueilli les données suivantes : origine de la propriété/prêts des parcelles/présence des propriétaires et des ayants-droit (parcelles indivises) et / types de culture sous-palmier (cf: Figure n°10). La situation phénicicole sera traitée à part, sur la base de l'inventaire des palmiers dattiers recueilli par E. Hammill en 1988 et actualisé en partie lors de la mission effectuée en 1990.

L'ensemble des données présentées dans cette partie montre qu'il existe une juxtaposition de droits fonciers agricoles à Kurudjel. En effet, les règles coraniques de l'école malékite (stipulées dans "La Risala"¹³) sont pratiquées pour tout ce qui concerne l'héritage des terres de culture; cependant, les règles "coutumières" des Maures, concernant la prééminence du contrôle de la terre par les strates nobles Bidan, sont pratiquées avec une innovation propre à cette collectivité (les Hratin ont un accès -bien que conditionné- à la propriété de la terre). Enfin, la Loi Foncière de 1983 est appliquée -de manière relative- dans le cadre de la coopérative maraîchère créée en 1986. Ainsi, trois types de droits fonciers ont cours à Kurudjel : les droits coraniques, les droits coutumiers et les droits étatiques "modernes".

3.4.1. Modalités d'appropriation de la terre à l'intérieur de la palmeraie

L'appropriation de la terre au sein de la palmeraie s'opère sur la base de l'unité de production en zone oasienne : la *zriba* ou parcelle. L'origine de la propriété des parcelles peut alors être le résultat des héritages¹⁴, des achats ou des dons. Pour ce qui est de la propriété foncière, on doit distinguer les propriétaires titulaires des ayants droit et les membres d'une même famille au sein de laquelle on n'a pas encore procédé à la division des biens fonciers.

¹³ *La Risala. Epître sur les éléments du dogme et de la loi de l'Islam selon le rite malékite*, ouvrage écrit par Ibn Abi Zayd al-Qayrawani à la fin du X^{ème} siècle. Il représente le principal texte islamique utilisé en Mauritanie concernant la Loi coranique. Je me réfère à la traduction réalisée par L. Bercher en 1983.

¹⁴ Le chapitre des partages successoraux de *La Risala* stipule avec précision les différents cas de succession possibles. Comme on le sait, l'héritage est un sujet très complexe dans l'Islam; cependant, on peut retenir les éléments suivants : "Il n'y a que dix catégories d'héritiers mâles : le fils, les descendants du fils en ligne directe, le père ou les grands-pères ou arrière-grands-pères dans toute la lignée ascendante, le frère, le fils ou les descendants mâles de l'oncle dans toute la lignée, le mari et l'affranchisseur. Il n'y a que sept catégories d'héritiers du sexe féminin : la fille, la fille du fils, la mère, la grand-mère, la soeur, l'épouse et l'affranchisseuse. (...) La part de l'enfant mâle est la totalité des biens du "de cujus", s'il est seul héritier. (...) La part de la fille unique est de la moitié (...). Le reste revient aux parents par les mâles ('asab)". (Op. cit., 275-277).

Les résultats de l'enquête signalent l'existence de 113 propriétaires et 14 ayants droit, soit un total de 127 personnes qui exercent leurs droits fonciers individuels dans la palmeraie.

Tableau N° 18
Nombre total d'exploitants de la palmeraie de Kurudjel, selon les zones Nord-Sud
(Avec indication des pourcentages totaux)

Zones	Exploitants		Total
	Propriétaires	Ayants-droit	
Nord	83	14	97
Sud	30	-	30
Total	113	14	127
%	89	11	100

Source: M. Villasante-de Beauvais; Annexe 1,
Mission de consultation en Mauritanie,
IRAM, Mars-Mai 1990.

L'appropriation des parcelles est majoritairement concentrée dans la zone Nord de la palmeraie, où l'on trouve également l'ensemble des ayants-droit. La plupart des propriétaires appartiennent à la strate noble. Le nombre total des parcelles exploitées ne correspond pas au nombre total d'exploitants. En effet, on trouve quelques cas de propriétaires qui possèdent plus d'une parcelle dans l'une ou l'autre des zones, ce qui donne un résultat total de 141 parcelles. L'origine de la propriété de celles-ci est illustrée dans le tableau 19.

Plus de la moitié des parcelles considérées ont été héritées, environ un quart ont été obtenues par le biais de l'achat et le quart restant à travers les dons de la part des propriétaires titulaires. Près de 40% des parcelles héritées se trouvent concentrées dans la zone Nord, tandis que seulement 8,5% des parcelles héritées se trouvent dans le Sud. On constate également que dans cette dernière zone, la moins fertile de la palmeraie, les achats et les dons sont assez fréquents, environ 1/3 du total des parcelles de la zone Sud. Il faut également remarquer le fait que dans cette zone, les propriétaires appartiennent à la strate servile; ceci montre ainsi à l'évidence que l'accès à la propriété de la terre au sein de l'oasis n'est pas "égalitaire" pour tous les membres de la collectivité. La zone la plus fertile est appropriée par les "anciens maîtres Bidan".

Tableau N° 19
Origine de la propriété des parcelles de la palmeraie de Kurudjel
selon le type d'appropriation et selon les zones Nord-Sud
(Avec indication des pourcentages des totaux)

Zones	Origine de la propriété des parcelles						
	Héritage		Achat		Don		Total
	Propr	A.Droit*	Propr	A.Droit*	Propr	A.Droit*	
Nord	57	12	18	2	14	-	103
Sud	12	-	11	-	15	-	38
S/Total	69	12	29	2	29	-	141
Total	81	31	29	141			
%	57	22	21	100			

Source: M. Villasante-de Beauvais:Annexe 1. Mission de consultation en Mauritanie, IRAM, Mars-Mai 1990.

* =L'origine de la propriété, pour les Ayants-droit, n'a pas été signalée dans l'Annexe 1. On a estimé que l'origine de leur propriété foncière correspond à celle des Propriétaires titulaires.

La prédominance de l'appropriation foncière par héritage, dans la zone Nord, s'explique par l'ancienneté de l'occupation de cette partie de la palmeraie. Celle-ci remonte, comme on l'a vu, aux années 1920. Par contre, dans la zone Sud, l'appropriation des parcelles, par le biais de l'achat, du don ou de l'héritage, est plus récente selon les témoignages recueillis. La mise en valeur de cette zone ne date que des années 1970. De toutes les manières, plus de 70% des parcelles se trouvent dans la zone Nord en raison des meilleures potentialités du sol. Le morcellement de la propriété apparaît également plus répandu dans cette zone. Cependant, la surexploitation du sol ne semble pas encore y être significative.

Les prêts des parcelles n'ont pas été très nombreux durant la campagne agricole 1989-1990. Le tableau 20 illustre la situation pour la période considérée. Les prêts de parcelles se sont concrétisés de manière exclusive dans la zone Nord de la palmeraie. Les résultats obtenus concernent les prêts demandés par des personnes qui, en général, n'ont pas de liens de parenté directs avec les propriétaires. En fait, la mise en culture d'un grand nombre de parcelles est réalisée par les membres de la famille étendue des propriétaires. Cette situation est particulièrement répandue parmi les femmes qui travaillent dans le maraîchage dans des parcelles qui ne leur appartiennent pas. On verra les détails de cette situation un peu plus loin.

Tableau N° 20
Prêts des parcelles dans la palmeraie de Kurudjel : 1989-1990
Selon les zones Nord-Sud, avec indication des pourcentages des totaux

Zones	Prêts/Nombre de parcelles		Total Parcelles
	Oui	Non	
Nord	30	73	103
Sud	-	38	38
Total	30	111	141
%	21	79	100

Source: Annexe 1. Mission de consultation en Mauritanie, IRAM, Mars-Mai 1990.
M. Villasante-de Beauvais.

3.4.2. Présence des propriétaires des parcelles à Kurudjel

Les résultats obtenus (cf. Tableau 21) montrent que près de 60% des propriétaires et des ayants droit sont absents de la palmeraie une partie de l'année ou de manière permanente. D'autre part, une analyse plus fine indique que la présence des propriétaires des parcelles n'est pas associée, directement, avec la mise en valeur de celles-ci. En effet, le facteur d'âge joue un rôle de premier ordre dans l'analyse de la variable Présence/Absence. Ainsi, une bonne partie des propriétaires présents au long de l'année à Kurudjel ont un âge assez avancé pour leur permettre de mieux exploiter les potentialités de la palmeraie.

Tableau N° 21
Présence des propriétaires et des ayants droit dans la palmeraie de Kurudjel,
selon le nombre d'exploitants et selon les zones Nord-Sud
(Avec indication des pourcentages des totaux)

Zones	Présence						
	Propriétaires			Ayants-Droit			Total
	Permanente	Partie	Absence	Permanente	Partie	Absence	
Nord	41	15	27	4	6	4	97
Sud	9	14	7	-	-	-	30
Total	50	29	34	4	6	4	127
%	39	23	27	3	5	3	100

Source: M. Villasante-de Beauvais: Annexe 1. Mission de consultation en Mauritanie, IRAM, Mars-Mai 1990.

Un peu plus de 40% des propriétaires et des ayants-droit réside à Kurudjel de manière permanente. Cependant, une bonne part de la population économiquement active migre temporairement (28%) ou est absente la plupart de l'année (30%). Presque 50% de propriétaires des parcelles dans la

zone Sud ne réside à Kurudjel que pendant la saison d'hivernage. Ce même pourcentage tombe à 20% pour l'ensemble des propriétaires et des ayants droit de la zone Nord. L'absence est également plus importante dans le Nord (32% du nombre total d'exploitants dans cette zone).

3.4.3. Types de culture sous palmier - Maraîchage

On peut distinguer deux principaux types de culture sous palmier pratiqués à Kurudjel : les cultures d'hivernage et les cultures maraîchères. Plus de la moitié des parcelles ont été cultivées pour la campagne agricole 1989-1990, notamment dans la zone Nord de la palmeraie.

Tableau N° 22
Types de culture pratiqués dans la palmeraie de Kurudjel
Campagne agricole 1989-1990, selon le nombre des parcelles cultivées (P.) et selon les zones Nord-Sud (Avec indication des pourcentages des totaux)

Zones	Cultures d'hivernage		Cultures maraîchères		Total
	P.Cultivées	P.Non-cultivées	P.Cultivées	P.Non-cultivées	
Nord	62	41	78	25	103
Sud	21	17	6	32	38
Total	83	58	84	57	141
%	59	41	60	40	100

Source: M. Villasante-de Beauvais :Annexe 1. Mission de consultation en Mauritanie, IRAM, Mars-Mai 1990.

Les cultures d'hivernage sont effectuées par les jeunes, les hommes et les femmes sans distinction d'âge. Bien que la pratique de cette activité agricole soit importante dans la palmeraie, les rendements ont été très faibles durant la dernière campagne agricole. Les attaques des criquets ont, en effet, diminué d'environ 60% la production attendue. Il faut aussi noter qu'environ 40% des parcelles du Sud n'ont pas été mises en culture par les cultivateurs. Le maraîchage est pratiqué essentiellement par les femmes, les anciens et les enfants (Bidan et Hratin). Pendant cette campagne agricole, on a pratiqué le jardinage sur 78 parcelles de la zone Nord et seulement sur 6 parcelles du Sud. On a estimé l'intensité de travail dans le maraîchage pour mieux observer sa pratique.

Tableau N° 23
Estimations de l'intensité de travail dans le maraîchage
pratiqué à l'intérieur de la palmeraie de Kurudjel, selon les zones Nord-Sud
(Avec indication des pourcentages des totaux)

Zones	Intensité* / Nb.de Parc.					
	Faible	Moyen.	Important	Sous total	Inexist	Total
Nord	47	22	9	78	25	103
Sud	4	1	1	6	32	38
Total	51	23	10	84	57	141
%	37	16	7	60	40	100

Source: M. Villasante-de Beauvais.:Annexe 1. Mission de consultation en Mauritanie, IRAM, Mars-Mai 1990.

Note : Intensité * = Faible/Moyenne/Importante/ Inexistante.

Les résultats des estimations montrent que l'intensité de travail du maraîchage est encore faible à Kurudjel. Seulement 10 parcelles ont été mises en culture de manière intensive, dont seulement 1 dans le Sud. Malgré cela, les estimations de la production pour la campagne 1989-1990 semblent être encourageantes. Les données sur les superficies mises en culture ont été recueillies par M. Mangassouba en février 1990. On présente la synthèse de ces informations (Tableau 24).

Sur un total de 84 parcelles maraîchères, la superficie cultivée en 1989-1990 a été de 14 264,5 m² (soit 1,4 ha). Les espèces qui ont occupé la place la plus importante de cette superficie sont : la pomme de terre (43% du total) et la patate douce (40%). Suivent, en ordre d'importance décroissante : le chou, la tomate, la carotte, l'oignon, la betterave et autres espèces (radis, navet, laitue, gombo, aubergine et courge). Les résultats concernant la production obtenue ne sont pas encore disponibles, mais on peut estimer que la récolte a été assez moyenne de manière relative, c'est-à-dire dans quelques parcelles et pour certaines espèces telles que la pomme de terre, les carottes, les choux et les oignons.

Tableau N° 24
 Superficie des surfaces maraîchères cultivées dans la palmeraie de Kurudjel,
 campagne agricole 1989-1990
 Selon le sexe des horticulteurs et les espèces cultivées (En m²)

Horticulteurs	Espèces*								Sous total
	P.Terre	Pat.	Carr	Chx	Tom	Oig	Bett	Aut	
Hommes	4131	3618	165,5	395,5	284	214	69	17	8.894
Femmes	1589	2088	150,5	241,5	205	120,5	92	11	4.497,5
Coopérative	350	-	70	62	20	12	24	-	538
Jardin Ecole	130	-	30	35	45	80	10	5	335
Total	6200	5706	436	734	554	426,5	195	33	14.264,5
%	43	40	3	5	4	2,9	1,9	0,2	100

Source : M. Villasante-de Beauvais: Annexe 2. Mission de consultation en Mauritanie, IRAM, Mars-Mai 1990.

Note : Espèces *: Pomme de terre/ Patate douce/ Carotte/ Choux/ Tomate/ Oignon/ Betterave/ Autres.

On distingue deux types de parcelles : les parcelles individuelles et les parcelles collectives; ces dernières concernent la Coopérative Féminine et le Jardin Scolaire. Ainsi, seulement 873 m² ont été cultivés dans un cadre associatif et 13.391,5 m² sous le régime d'appropriation individuelle (terres individuelles ou en indivision). Les activités de jardinage sont effectuées par les hommes, les femmes, les enfants et les anciens sans distinction statutaire. Dans ce sens, la répartition par sexe indique avant tout l'extension des superficies maraîchères exploités par les hommes ou par les femmes et non pas le nombre de cultivateurs.

D'après les résultats, environ 60% des superficies ont été mises en valeur par les hommes, et environ 35% par les femmes. Ceci doit être interprété à partir de deux variables : l'intensité de travail, plus importante dans le secteur masculin de la population, et le type d'appropriation foncière, majoritairement détenue, dans la palmeraie, par ce même secteur. On peut donc affirmer que plus de la moitié des jardins sont contrôlés par le secteur masculin de la population villageoise et que l'exploitation de ces jardins s'effectue à travers le travail des familles de responsables des parcelles.

Pour aller un peu plus loin dans l'analyse de la situation maraîchère à Kurudjel, il est nécessaire d'observer le nombre et le statut foncier des cultivateurs, ce qui est illustré dans le tableau 25.

Sur un total de 79 horticulteurs, le maraîchage est effectué de manière plus ou moins équilibré par les hommes et par les femmes, ces dernières étant un peu plus nombreuses. Pour ce qui est du statut foncier, on constate que dans la zone Nord, les propriétaires *Bidan*, avec l'aide des *Hratin*, ont réussi à mettre en valeur plus de 40% des superficies cultivées totales. Par contre, dans la zone Sud, le statut foncier des cultivateurs est prioritairement celui d'exploitant sans terres. Les parcelles cultivées ont donc été obtenues grâce à des prêts auprès des propriétaires. Presque la totalité des cultivatrices ne possède pas non plus de terres en tant que propriétaires titulaires. On peut donc affirmer que les femmes pratiquent le maraîchage, de manière largement généralisée, dans des parcelles appartenant aux membres de leurs familles, avec l'aide des enfants et des anciens. En général, on ne demande pas de redevances en contrepartie de ces prêts de terre, la destination de la production appartient entièrement aux producteurs. Cependant, selon le droit coutumier, et comme dans le cas des parcelles dédiées aux cultures céréalières, les négociations pour les prêts de terres doivent être renouvelées chaque année, au début de la campagne maraîchère. Cette situation implique, d'autre part, que les investissements agricoles (amélioration des techniques de production) ou d'équipement (puits, systèmes améliorés d'irrigation) sont à concrétiser par les cultivateurs, mais surtout par les cultivatrices, qui travaillent dans des terres qui ne leur appartiennent pas. Tout investissement réalisé revient, selon le droit coranique et selon la coutume, aux propriétaires de la terre.

Comme on l'a déjà mentionné, la culture maraîchère a été introduite en 1986, sous l'impulsion de Mlle Hammill; en accord avec la nouvelle réglementation foncière, pour obtenir l'appui financier de l'USAID il a été nécessaire de créer, au préalable, un groupement pré-coopératif : la Coopérative Féminine de Kurudjel. Quelque temps après, un autre groupement s'est formé, le Jardin de l'Ecole. Ce dernier a été installé dans la parcelle de M. Ahmedou O/El Bah (où l'on a construit un puits de 10 m de profondeur et une clôture de protection).

Tableau N° 25
Statut foncier des horticulteurs, campagne agricole 1989-1990
 Selon les zones Nord-Sud, le sexe des horticulteurs et selon le total des superficies mises en culture, en m²

Horticulteurs	Nombre	Superficies cultivées (m ²)
Zone Nord / Hommes		
Propriétaires	20	5.876
Ayants droit	3	295
Sous-total Nord / Hommes	23	6.171
Zone Sud / Hommes		
Propriétaires	3	967
Horticulteurs sans terre	10	1.756
Sous total Sud / Hommes	13	2.723
Zone Nord / Femmes		
Propriétaires	2	155
Horticulteurs sans terre	41	4.342,5
Sous Total Femmes	43	4.497,5
Total	79	13.391,5

Source: Annexe 2. Mission consultation en Mauritanie, IRAM, Mars-Mai 1990. M. de Beauvais-Villasante.

Depuis 1986, deux campagnes maraîchères ont été réalisées. La campagne 1986-1987 a été assez encourageante. Cependant, pour diverses raisons d'ordre socio-politique (préparation de la campagne Municipale) et d'ordre écologique (attaque des criquets), la campagne maraîchère 1987-1988 n'a pas pu être effectuée. En 1989 a eu lieu une nouvelle structuration de cette coopérative (*tawuiniyya*) sous l'impulsion de M. Abdellahi O/ Cheikh, Infirmier du Dispensaire villageois, et de M. Ahmedou O/ El Bah, Adjoint du Maire, résidents permanents à Kurudjel. On a donc procédé à l'élection d'un nouveau bureau composé exclusivement par des femmes et on a enregistré également le nom de la coopérative dans les registres de la Préfecture de Kiffa. Le bureau est composé actuellement par les personnes suivantes :

Mana M/ Sid Ahmed	Présidente
Ouaïsha M/ Mohamed	Adjointe
Zweïna M/ Shegar	Sécrétaire
Braya M/ EL Maliye	Trésorière
Khueyra M/ Sweyna	Membre
Moukheltoumou M/ Zeïna	Membre

La Coopérative féminine de Kurudjel compte actuellement 75 membres, dont seulement 37 se sont occupés du maraîchage au cours de la campagne 1989-1990. Les activités coopératives ne concernent, en effet, pas exclusivement les activités du jardinage. L'artisanat fait aussi partie du programme d'activités féminines. Ainsi, en dehors du cycle productif maraîcher, c'est-à-dire entre mai et septembre, les femmes élaborent divers objets artisanaux tels que nattes, coussins, colliers et bracelets; ces derniers méritent une attention particulière car ils sont fabriqués en plastique, avec une technique spéciale, seulement connue des femmes de Kurudjel. La commercialisation de ces bracelets rapporte des revenus non négligeables aux familles qui les confectionnent. Ils étaient vendus au Sénégal, mais après les événements ce commerce a dû cesser. Actuellement on les vend principalement à Kiffa, à Nouakchott et, tout récemment, au Mali.

En 1986, le terrain utilisé était situé dans la zone Nord-Ouest de la palmeraie, en face du village. Il s'agissait d'un terrain déclaré comme propriété collective et c'est pour cette raison que l'on a pu effectuer des investissements agricoles. Ces derniers ont été financés par l'USAID et ont consisté dans l'installation d'une clôture d'un hectare et la construction d'un puits en ciment de 13 m de profondeur. La main-d'œuvre a été, par ailleurs, fournie par les villageois. Malheureusement, après cette première campagne, le puits est tombé en panne et les potentialités du sol ont diminué de façon considérable. C'est pour cette raison que l'on a cherché un autre terrain en 1989.

Pour la campagne 1989-1990, la parcelle utilisée par la coopérative est située dans la zone Nord de la palmeraie, dans un terrain appartenant à M. Saha O/ Abdellahi. Il s'agit, en effet, d'une parcelle prêtée, sans contrepartie, par le propriétaire. Le contrat stipulé est verbal et doit se renouveler chaque année, au début de la campagne maraîchère. Ceci signifie aussi que le propriétaire peut, s'il le juge nécessaire, reprendre sa parcelle et, dans ce dernier cas, la coopérative devra chercher un autre terrain pour continuer ses activités.

Les investissements agricoles ne peuvent pas être concrétisés sur le terrain actuel de la coopérative puisqu'il s'agit d'une propriété individuelle. Enfin,

il faut signaler que ce terrain n'a pas une très bonne situation car il n'a pas de protection efficace contre les vents qui soufflent du Nord. L'équipement hydraulique laisse également beaucoup à désirer : il existe seulement un puits cimenté et un puits traditionnel. Les 37 membres de la coopérative ont cultivé 9 planches (d'environ 5m x 2m chacune) au cours de cette campagne agricole : 3 planches de pommes de terre, 2 planches d'oignons, 2 planches de carottes et 2 planches de choux.

Pour ce qui est du fonctionnement interne, il faut noter que pour entrer dans la coopérative chaque membre doit cotiser pour 300 UM¹⁵; il s'agit là de la première fois qu'on demande une inscription. Ensuite, tous les trois mois, chaque membre doit verser 160 UM. La totalité de la production (6 planches de la coopérative) est vendue sur le marché de Kiffa. Le prix des produits est présenté dans le tableau suivant.

Tableau N° 26
Prix des produits maraîchers sur le marché de Kiffa, 1990
(Prix aux consommateurs)

Produits	Prix/kg/ pièce
Pomme de terre	40 à 50 UM/kg
Patate douce	70 à 80 UM/kg
Oignon	90 à 100 UM/kg
Carotte	70 à 80 UM/kg
Choux	25 à 30 UM pièce
Tomate	50 à 60 UM/kg
Salade	10 UM pièce
Henné	50 UM/kg

Source: M. Villasante-de Beauvais:
Mission de consultation en Mauritanie,
IRAM, Mars-Mai 1990.

Les variations de prix correspondent aux fluctuations de l'offre et de la demande. Les légumes coûtent plus cher à la fin de la récolte maraîchère, c'est-à-dire après le mois d'avril. Les prix de vente de cette production sont considérablement plus importants que ceux que l'on trouve dans les marchés des villes situées au bord du Fleuve Sénégal ou même à Nouakchott. Cela s'explique surtout par la faiblesse de la production maraîchère dans la région de l'Assaba.

¹⁵Selon le taux de change de mai 1990 : 100 FF = 1.435 Ouguiyas (UM). 300UM = 20FF.

Sur le marché local, on peut noter l'importance du prix des espèces telles que l'oignon et la patate douce. La pomme de terre et la carotte sont aussi très appréciées. Le henné constitue une espèce traditionnelle dont la production est très importante à Kurudjel. Après avoir été séchées, les feuilles sont converties en poudre et vendues généralement en *moud*, une unité de poids traditionnelle correspondant à peu près à 2 kg. Le henné est traditionnellement utilisé dans les traitements de beauté féminins (teinture des mains et des cheveux).

Selon les estimations que j'ai recueillies auprès des cultivatrices, la moitié de la production maraîchère des parcelles individuelles est vendue et l'autre moitié consommée. Quant au commerce de la production artisanale, il est difficile d'estimer les quantités vendues, celles-ci varient en fonction de chaque famille. On présente les prix des articles les plus commercialisés sur le marché de Kiffa.

Tableau N° 27
Prix de vente des produits d'artisanat local
sur le marché de Kiffa, 1990

Articles d'artisanat	Prix à la pièce (en UM)
Nattes tissées (palmes)	1 000 à 4 000
Coussins en cuir	1 000 à 2 000
Guerba miniature	1 500 à 2 000
Parure cigarettes	400 à 500
Parure stylos	200 à 400
Bracelets en plastique	30 à 50
Colliers en plastique	50 à 80

Source: Mission de consultation en Mauritanie, IRAM, Mars-Mai 1991, M. de Beauvais-Villasante.

Les nattes, (élaborées avec les feuilles de palme), les bracelets et les coussins sont les articles les plus commercialisés par les femmes de Kurudjel, soit dans le cadre coopératif soit de manière individuelle. Il faut aussi signaler que la production et la vente de charbon végétal sont assez généralisées à Kurudjel. Dans le marché de Kiffa, le prix du charbon en *moud* est de 50 UM.

3.4.4. Agriculture sous pluies : champs d'hivernage

L'agriculture sous pluie, dans la zone de *dieri*, est aussi pratiquée par la collectivité de Kurudjel. En dehors de la mise en culture des céréales dans la palmeraie, on a mis en culture trois champs d'hivernage dont on a déjà

parlé. Il s'agit de Medina (7 km à l'Est), El Kaba (31 km au Nord-Est de Kiffa) et M'Bana (50 km à l'Est).

L'analyse du statut foncier des cultivateurs de ces champs fait apparaître qu'il s'agit, pour la plupart, de champs mis en culture par des personnes qui ne possèdent pas de parcelles à l'intérieur de la palmeraie et qui appartiennent à la strate servile. Ainsi, les droits coutumiers sont largement actualisés en ce qui concerne l'accès à la terre; les agriculteurs ne possèdent pas les champs, ils n'ont que de "droits de culture" renouvelables au début de chaque campagne agricole.

Tableau N° 28
Statut foncier et nombre de cultivateurs des champs collectifs d'hivernage
en dehors de la palmeraie de Kurudjel, campagne agricole 1989-1990
Selon la propriété des parcelles dans la palmeraie

Statut des cultivateurs	Cultivateurs/ trois champs considérés
Propriétaires parcelles /Nord	11
Propriétaires parcelles/Sud	3
Cultivateurs non-propriétaires	13
Cultivatrices non-propriétaires	17
Total cultivateurs	44

Source : M. Villasante-de Beauvais.: Annexe 1 et Annexe 3.

Mission de consultation en Mauritanie, IRAM, Mars-Mai 1990.

A l'exception de deux personnes (voir Annexe 3), l'ensemble des cultivateurs-propriétaires des parcelles dans la palmeraie a pratiqué les cultures d'hivernage ou le maraîchage à Kurudjel. Mais ce qui ressort comme information prioritaire est le fait que 30 cultivateurs des champs d'hivernage ont le statut de non-propriétaires, il s'agit de *Hratin* dépendants de leurs "anciens maîtres". Il faut aussi remarquer que les femmes occupent une place non négligeable au sein de cette catégorie de cultivateurs. Ces données indiquent que, pour réaliser cette activité agricole, une bonne partie des cultivateurs doit migrer temporairement de Kurudjel, notamment ceux qui travaillent dans le champ de culture de Al-Kaba, situé à plus de 80 km. du village (31 km au Nord-Est de Kiffa).

3.5. *Palmier dattier*

La culture du palmier dattier (*Phoenix dactylifera* L., *nkhal* en hassaniyya) n'est pratiqué que de manière aléatoire dans la palmeraie de Kurudjel.

Plusieurs raisons d'ordre technique, mais aussi d'ordre social, apparaissent comme les principales causes de cet état de choses. On abordera en premier lieu les aspects techniques pour passer ensuite à l'analyse des modalités d'exploitation de cette culture selon les zones de l'oasis.

Les plantations sont réalisées, en général, à partir des noyaux, et non pas à partir des rejets. La plantation par rejets constitue le type de plantation optimale dans l'ensemble des zones oasiennes des pays désertiques. L'intérêt de ce type de plantation est simple. Les seuls palmiers producteurs de dattes sont les pieds femelles. Lorsqu'on plante un noyau de datte on ne peut connaître ni son sexe ni la variété à laquelle il appartient. Au contraire, la plantation par rejet permet de connaître le sexe du palmier, sa variété et sa qualité productive. Les rejets possèdent, en effet, le même patrimoine génétique que les pieds mères à partir desquels on les a coupés.

Ce n'est que tout dernièrement que certains propriétaires ont commencé la pratique plus ou moins systématique de la plantation à partir des rejets de pieds mères ayant déjà produit des régimes. Cependant, force est de constater qu'en général on se soucie très peu de la manière dont on effectue les plantations. Au cours de la récolte, les gens jettent les noyaux sans se soucier de l'endroit où ils tombent. Le résultat est visible dans la palmeraie, où les touffes d'arbres occupent un espace beaucoup trop important. L'espacement des plantations est réalisé dans des parcelles très peu nombreuses, et ceci presque exclusivement dans la zone Nord. Dans ce sens, il faut préciser que, en plus des variables climatiques et des types de variétés plantés, l'espacement entre les palmiers est à la base du taux de productivité. D'après les expériences menées par P. Munier à Kankossa, l'espacement optimal est de 6m x 6m ou de 6m x 7m; or, à Kurudjel, ces distances sont rarement observées.

La zone Sud, quant à elle, possède très peu de palmiers dattiers et une population assez importante de palmiers "doum" (*Adansonia digitata*, *teydoum* en hassaniyya), qui produisent un fruit très éloigné des dattes, à consistance dure et farineuse, consommé essentiellement par les enfants.

III.5.1. Variétés existantes

Les Maures distinguent les dattes en fonction de leur couleur, ainsi on différencie les dattes "rouges", *Ahmar*, des dattes "jaunes", *Asfar*. Par contre, la classification scientifique prend en considération la consistance des dattes, la couleur faisant partie des caractéristiques générales de chaque variété. Le tableau suivant résume les données recueillies sur les variétés existantes à

Kurudjel dont seulement cinq ont été classifiées de manière scientifique par P. Munier en 1952.

Les variétés les plus appréciées à Kurudjel sont en principe celles qui se trouvent sous la classification locale de dattes *Ahmar*, dont celle nommée *Ma'araish* est considérée comme la meilleure. Sous la classification de dattes *Asfar*, les variétés Tiguidirt et Tenterguel sont également appréciées. La distribution de ces variétés à l'intérieur de la palmeraie n'a pas encore été établie. Cependant, quelques renseignements sont disponibles sur la population du palmier dattier et sur l'équipement hydraulique dans la palmeraie (Tableau 30).

Tableau N°29
Variétés des dattes de Kurudjel
Avec indication des espèces classifiées *

Variétés/sous variétés	Classification scientifique
Ahmar*	Datte molle, rouge brun, 3 à 4 cm. de long, très sucrée
Ma'araish*	Datte demi-molle, jaune, 5 cm de long, la meilleure
Besoul	Non identifiée
Esba'at	Non identifiée
Deli	Non identifiée
Asfar*	Datte demi-molle, brun clair, 3 à 4 cm. de long, sucrée
Tiguidirt*	Datte demi-molle, brun-rouge, 4 à 5 cm. de long, sucrée
Tenterguel*	Datte demi-molle, jaune-brun, 3 à 4 cm. de long, sucrée
Inzel	Non identifiée
Moundrish	Non identifiée
Bousaker	Non identifiée
Lekhder	Non identifiée
Medina	Non identifiée

Sources : Mission de consultation en Mauritanie, IRAM, Mars-Mai 1990.
M. Villasante-de Beauvais./ P. Munier: 1952, 57.

Cet inventaire partiel considère les données suivantes : Palmiers jeunes, Palmiers isolés: Mâles/Femelles, et Palmiers en touffe : Mâles/Femelles. Les renseignements sur l'équipement hydraulique considèrent les puits traditionnels, y inclus les puisards, et les puits cimentés, parmi lesquels on a considéré les "magrouds" ou puits "marocains", fonctionnant à traction animale. Il en existe 4 à Kurudjel, qui ne sont pas opérationnels.

Tableau N° 30
Inventaire partiel des palmiers dattiers à Kurudjel, 1988-1990
Selon les zones Nord-Sud de la palmeraie

Zones	Palmiers dattiers					Puits	
	Jeunes	Isolés		Touffes		Tradit	Cimentés +Magroud
		Mâle	Fem.	Mâle	Fem.		
Nord	1941	192	612	192	752	73	74+4M
Sud	469	34	127	32	108	18	5
Total	2410	226	739	224	860	91	39+4M
		4.459					

Source: Annexe 4. Mission de consultation en Mauritanie, IRAM, Mars-Mai 1990.
M. Villasante-de Beauvais.

La population totale des palmiers est d'environ 4 500 arbres, dont presque la moitié est composée par de jeunes palmiers pas encore productifs. Un peu moins d'un cinquième de la population dactylifère est représentée par les pieds femelles isolées. La même proportion se retrouve à peu près pour les pieds femelles plantés en touffes. Les pieds mâles représentent 10% du total considéré. Cette proportion n'est pas connue en ce qui concerne les jeunes palmiers. Enfin, on peut remarquer que la population des pieds mâles est très largement supérieure à ce qui est considéré comme la proportion optimale nécessaire pour la pollinisation : 1 pied mâle pour 50 femelles (Munier: 1973, 132). On compte 1 pied mâle pour environ 4 pieds femelles dans la palmeraie de Kurudjel.

L'équipement hydrique ne semble pas être suffisant pour assurer un bon arrosage des jeunes palmiers, notamment pendant l'époque sèche. Par ailleurs, la plupart d'entre eux sont en très mauvais état. L'arrosage des jeunes palmiers est, en effet, nécessaire jusqu'à ce que leurs racines soient suffisamment développées pour atteindre la nappe phréatique proche de la surface. D'après P. Munier (Op.cit., 60), l'arrosage est donc nécessaire pendant la première année suivant la plantation. Cependant, d'après ce qu'on a observé à Kurudjel, ce type d'entretien est très peu pratiqué.

3.5.2. Principales maladies - Moyens de lutte

Les affections les plus généralisées dans la palmeraie de Kurudjel sont : le taka, la cochenille blanche, les termites et les vers blancs. La maladie du "cœur qui penche" est aussi visible sur certains pieds, dans la zone Nord de la palmeraie. Les moyens de lutte anti-parasitaire sont encore très peu employés par la collectivité. On peut signaler, par ailleurs, que le seul produit phytosanitaire employé deux fois, en 1989 et en 1990 pour quelques arbres

atteints de taka a été le soufre. La première campagne a été menée par l'Inspection de l'Agriculture de Kiffa; mais les campagnes de vulgarisation des méthodes de lutte doivent être encore approfondies car les cultivateurs craignent l'utilisation du soufre, un produit phytosanitaire qui doit être utilisé avec une extrême précaution (RIM: 1986).

3.5.3. Modalités d'exploitation - Zones Nord et Sud

L'exploitation phénicicole se réalise de manière presque exclusive dans la zone Nord de la palmeraie. L'exploitation des ressources phénicicoles à Kurudjel se caractérise essentiellement par sa précarité, résultat de l'association de contraintes techniques et socio-économiques.

Les modalités d'exploitation sont coutumières, elles se fondent sur l'utilisation majoritaire d'une main-d'œuvre appartenant à la strate servile de la société; en effet, j'ai estimé que cette main-d'œuvre est composée par un tiers des propriétaires, un tiers de metayers et un tiers de travailleurs sans terre, ces deux dernières catégories étant composées par des *Hratin*. Les travaux d'entretien, au long de l'année, pour effectuer la pollinisation artificielle et l'arrosage, sont réalisés en général par les metayers, tandis que les propriétaires et les travailleurs sans terre participent plus directement aux travaux de la récolte de dattes. Enfin, le nettoyage des parcelles est réalisé essentiellement par les *Hratin*.

Depuis quelques années, les moyens de rétribution pour les travaux phénicicoles ont enregistré un changement notable. De manière traditionnelle, chaque travailleur recevait 1/3 des régimes récoltés, le reste allant aux propriétaires. Dans un contexte économique dominé par l'élargissement du marché interne, ce système de rétribution en nature ne pouvait pas être reproduit à long terme. Ainsi, actuellement les travailleurs exigent une rétribution en argent et non plus en régimes. La situation précaire de la commercialisation des dattes a également contribué à modeler ce changement socio-économique au sein de la palmeraie. Mais cela ne signifie pas qu'un processus de capitalisation de la phéniciculture ait eu lieu. Bien au contraire, les propriétaires n'ont pas les moyens financiers pour payer la main-d'œuvre de manière systématique. Par ailleurs, un bon nombre d'entre eux ne reviennent à la palmeraie que pour la période la récolte, ou sont absents du village la plupart de l'année. Cette situation de blocage pour l'augmentation de la production se traduit par le départ des travailleurs à la recherche de travaux salariés et par une diminution consécutive de la force de travail pour réaliser les travaux phénicicoles.

Seule une petite partie des propriétaires peut se permettre de payer ses travailleurs, la plupart n'engage tout simplement personne pour effectuer l'entretien des palmiers. Ainsi, les difficultés techniques qu'on a évoquées sont doublées par les contraintes sociales que l'on vient de décrire. Ces deux facteurs apparaissent ainsi comme les causes principales de la précarité de l'exploitation phénicicole à Kurudjel.

3.5.4. Autoconsommation et commerce

La production de dattes à Kurudjel est très faible depuis 1987. Il faut rappeler que pendant cette campagne la production maraîchère a été importante à l'échelle locale. Aucune estimation n'est disponible pour ce qui est de la production des dattes. Cependant, d'après les témoignages recueillis, les 3/4 de celle-ci sont destinées à l'autoconsommation et seulement 1/4 est vendu sur le marché de Kiffa.

Tableau N° 31
Prix des dattes sur le marché de Kiffa : 1990
En UM

Type de datte	Prix par kg.
Fraîche : Blah	50 UM
Sèche : Tmart	70 UM

Source : Mission de consultation en Mauritanie, IRAM, Mars-Mai 1990.
M. Villasante-de Beauvais.

La commercialisation des régimes de dattes sur pied est la forme la plus répandue à Kurudjel. Au moment de la *guetna*, diverses familles qui ne possèdent pas des palmiers dattiers, ou dont les palmiers ne sont pas encore productifs, achètent les régimes à des prix qui varient entre 600 UM pour ceux considérés comme moyens, et 2 000 à 4 000 UM pour les plus grands. Les rejets des pieds mères sont aussi commercialisés, ils peuvent coûter entre 20 et 50 UM, tandis que ceux qui sont issus d'arbres particulièrement productifs peuvent coûter entre 50 et 70 UM. Ces informations indiquent un fait qui doit être relevé : malgré la situation précaire de la phéniciculture à Kurudjel, les indices de monétarisation de cette activité présentent une tendance à l'augmentation depuis 1985.

3.6. Contraintes à la production

Dans cette partie, on tentera de résumer les principales contraintes à l'augmentation de la production agricole et phénicole de Kurudjel.

3.6.1. Maraîchage

Le manque ou l'insuffisance d'équipement hydraulique apparaît comme la principale contrainte pour l'extension de cette activité. L'insuffisance d'outils agricoles (arrosoirs, binettes, rateaux, coupe-coupe, fourches et couteaux) est aussi signalée par les cultivateurs et surtout par les cultivatrices. Puis suivent les problèmes de transport des produits vers le marché de Kiffa, et la connaissance sommaire des techniques de culture indispensables pour effectuer les travaux de jardinage. A l'exception des besoins de vulgarisation agricole, le manque de capacités financières pour réaliser des investissements est à la base de l'ensemble des contraintes de cette activité. La commercialisation est donc aussi compromise dans la mesure où les prix de transport pour aller à Kiffa sont parfois trop élevés pour les producteurs. Le billet Kurudjel-Kiffa pour une personne coûte 150 UM, et il faut rajouter 100 UM pour un sac de 50 kg. Cela signifie qu'il faut dépenser au moins 250 UM pour réaliser un seul voyage, ce qui, au niveau régional et local, correspond au salaire journalier d'un ouvrier.

3.6.2. Phéniculture

L'interrelation de divers facteurs est à l'origine de la précarité qui caractérise cette activité. A la méconnaissance des techniques de culture, indispensables pour augmenter la production, s'ajoutent l'insuffisance de l'équipement hydraulique, le manque de main-d'œuvre pour assurer l'entretien des palmiers, l'insuffisance des moyens financiers pour réaliser des investissements et le peu de rentabilité que représente la culture de dattes dans le pays.

Le problème de la main-d'œuvre est lié à l'élargissement du marché intérieur; autrement dit, aux besoins d'argent des travailleurs. Etant donné que les propriétaires ne peuvent pas garantir le paiement de salaires pour l'entretien des palmiers, les travailleurs "potentiels" doivent migrer à la recherche de travail dans les villes. Il s'en suit une situation caractérisée par la marginalité de cette activité dans une palmeraie qui présente, pourtant, des conditions écologiques et hydrauliques très favorables.

3.6.3. *Cultures d'hivernage*

Ce sont les problèmes écologiques qui apparaissent comme les principaux facteurs limitatifs de la productivité dans les cultures d'hivernage. Les attaques de criquets et l'invasion des oiseaux migrateurs dans les champs de céréales ont été signalés comme des problèmes cycliques dans cette activité agricole, mais qui ont été plus importants au cours de la dernière campagne. Au contraire, le régime pluviométrique de ces dernières années ne peut être considéré comme un facteur limitatif. Les difficultés de commercialisation et de transport sont aussi présentes. Les cultures d'hivernage sont réalisées de manière intensive par la collectivité de Kurudjel; elles représentent la base de l'alimentation locale.

4. REPRESENTATIONS SOCIALES ASSOCIEES AU CHANGEMENT DU MODE DE VIE LOCAL ET AU DEVELOPPEMENT

Dans les parties précédentes, j'ai décrit et analysé les caractéristiques essentielles des domaines sociaux et foncier de l'oasis de Kurudjel. Pour compléter le tableau présenté, il est nécessaire de dessiner, à la fin de cette étude, quelques traits essentiels des représentations sociales associées aux redéfinitions locales des modes de vie des habitants de l'oasis et, de manière plus précise, aux programmes de "développement".

La notion de *représentations sociales* fut proposée pour la première fois par Emile Durkheim (1898); laissée quelque peu de côté dans les sciences sociales pendant de longues années, elle fut reprise plus tard par Serge Moscovici (1961) et, plus récemment, parmi d'autres auteurs, par Doise et Palmonari (1986). Selon ces auteurs, les représentations sociales constituent une forme particulière de la pensée symbolique, elles sont communes et communicables, elles sont partagées par les individus d'un groupe, elles sont aussi dynamiques car elles relient la vie abstraite de notre savoir et de nos croyances à notre vie concrète d'individus sociaux. Dans le champ du développement, elles traduisent les constructions symboliques liées au changement global des modes de vie. En milieu rural mauritanien, ce changement est associé aux restructurations globales, dont notamment l'élargissement du marché interne et la sécheresse; mais il est aussi associé à l'impact social, politique et économique des programmes d'aide au développement, qu'ils soient nationaux ou internationaux.

En effet, les interventions d'aide au développement ne sont jamais neutres. Comme le soutient J.P. Jacob (1988, 2), "le développement apparaît comme une théorie qui a des domaines d'application concrets pour lesquels les groupes sociaux ont déjà des théories élaborées au cours de leur histoire". La confrontation est ainsi complexe et différente selon les groupes sociaux concernés, selon les secteurs d'intervention choisis, selon les rapports sociaux établis avec les collectivités bénéficiaires et selon le type de réponse sociale obtenue après une certaine période d'exécution du programme de développement. Pour élucider la situation de l'impact de l'aide au développement, il est donc nécessaire d'analyser s'il y a convergence entre les théories ou s'il y a place dans le système des représentations sociales locales pour des théories nouvelles; quels sont les rapports qu'entretient la théorie avec la pratique, une fois certaines idées admises par le groupe social;

est-ce que leurs pratiques sociales ou techniques changent et comment changent-elles? (Villasante: 1989b, 7).

Les programmes de développement constituent donc des instances stratégiques de confrontation entre les différents acteurs sociaux en interaction: groupe social bénéficiaire/ experts techniciens expatriés/ agents de développement locaux/ chercheurs et autorités locales, régionales et nationales. Ces interactions sociales entre les différents acteurs sociaux ne sont pas toujours "équilibrées", de nombreuses contradictions sur la manière dont on conçoit les interventions d'aide rendant parfois difficile l'installation et surtout le "bon déroulement" des programmes dans le court et le long terme. Ainsi, le type d'identification de la situation locale, les propositions mises en place dans le cadre des objectifs du projet et les modalités de suivi choisies constituent-ils les facteurs à analyser pour déterminer l'interrelation entre les attentes de la collectivité locale et le programme de développement proposé.

4.1. Représentations sociales sur le changement des modes de vie et sur les notions de "recherche" et "développement"

Les constructions symboliques sur le changement des modes de vie à Kurudjel sont associées, en principe, aux phénomènes écologiques (la grande sécheresse) et simultanément aux processus d'élargissement du marché interne et à la présence de l'Etat et des organismes internationaux dans l'Assaba. La sécheresse est, dans ce cadre symbolique, la cause principale du grand bouleversement des stratégies sociales de reproduction. Le nomadisme pastoral a dû être abandonné, mais les représentations sociales qui considèrent que ce mode de vie est le meilleur pour les Maures restent ancrées profondément dans leurs croyances collectives. La restructuration globale de la société mauritanienne a commencé à partir des années 1970. Ainsi, ce n'est qu'à partir de cette période que les discours sur la "modernisation" de la société ont été entendus par la collectivité de Kurudjel. A leur grand étonnement, on a commencé à leur dire que l'organisation tribale et l'ensemble des représentations sociales associées à ce cadre sociétal représentaient un "obstacle au développement du pays".

De manière concrète, pendant une quinzaine d'années, l'Etat et les organismes internationaux ont assisté les collectivités de la Région, qui, d'une part ne voulaient pas abandonner le nomadisme pastoral, et d'autre part ne s'apercevaient pas de la nécessité urgente de se reconvertir à l'agriculture. Le "développement" était, jusqu'aux années 1985, synonyme d'*assistance* aux collectivités rurales. Assistance alimentaire, assistance sanitaire et assistance en équipement hydraulique, agricole, pastoral et

d'habitat. Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), la Préfecture de Kiffa, et le Croissant Rouge Mauritanien (CRM-Kiffa) ont ainsi apporté l'aide alimentaire au village de Kurudjel durant la période considérée.

Après cette période, en accord avec les changements de politiques rurales du Gouvernement, on a commencé à proposer de véritables programmes d'aide au développement en insistant sur la "responsabilisation paysanne" et le "désengagement de l'Etat". Mais les représentations sociales modelées au cours des quinze années précédentes n'ont pu se modifier du jour au lendemain. En effet, les idées transmises ont modelé des représentations sociales qui font croire que le "développement" est synonyme d'assistance, de richesse et de pouvoir politique. L'organisation concrète de l'assistance ayant formé des cercles clientélaires nouveaux parmi les membres des collectivités rurales de la Région, les programmes de développement créés (surtout après 1985) apparaissent ainsi associés, dans les croyances collectives, à un *savoir technique* inconnu mais efficace et à une *richesse matérielle* très éloignée des possibilités réelles de contrôle ou d'acquisition. Celle-ci est représentée par les biens associés aux projets de développement, une richesse qui doit, moralement, être redistribuée aux groupes bénéficiaires.

Dans le système symbolique traditionnel, le *savoir* correspond à la connaissance du monde et de la nature. Dans ce sens, l'on partage l'idée selon laquelle ce sont les strates nobles qui détiennent le savoir collectif. Le *savoir technique* est conçu de façon différente. Ce type de savoir est, en effet, associé à l'appartenance statutaire qui correspond, en gros, à la division statutaire du travail. L'agriculture, l'élevage, l'artisanat et la médecine constituent différents types d'activités auxquelles correspondent différents types de savoir-faire technique, développés par certaines strates sociales et non pas partagés par l'ensemble collectif. Ce système symbolique a été profondément bouleversé depuis l'installation sédentaire des villageois, mais surtout après 1970.

De manière plus concrète, lorsque les ressortissants de Kurudjel entendent le mot "développement", ils se représentent un certain nombre d'images associées aux "toubabs" (Blancs, Chrétiens), mais aussi aux fonctionnaires gouvernementaux. Ces images se concrétisent à travers des objets matériels, perçus comme la matérialisation des discours de "modernisation" présentés par les coopérants nationaux ou internationaux. La présence d'une Volontaire du Corps de la Paix, entre 1986-1988, a apporté des images plus concrètes sur la transmission des savoirs techniques jusque-là inconnus. La concrétisation de l'aide au développement, sous la forme de financements pour la construction des puits, des clôtures, et des semences, a contribué à renforcer leurs représentations sociales sur le binôme "modernisation =

développement", le développement étant concrétisé par l'apport d'équipement et l'aide agricole. La transmission de nouvelles connaissances dans un domaine inconnu (le maraîchage) a été réalisée de manière collective. Les conceptions sur l'importance de la différenciation statutaire pour tout ce qui concerne le travail manuel agricole (réservé aux membres des strates serviles) ont été ainsi relativement abandonnées pour privilégier l'idée selon laquelle le savoir technique peut être partagé par l'ensemble collectif.

Il s'agit là d'un changement profond des représentations sociales si l'on considère que cette collectivité octroie une importance fondamentale à l'organisation tribale et aux règles sociales coutumières, qui définissent la prééminence des strates nobles. Il faut tenir compte du fait que dans un laps de temps extrêmement court (une vingtaine d'années, une génération), les bases de la vie collective sont passées du nomadisme pastoral à l'agriculture. Ce processus évolutif a pris des siècles pour la plupart des sociétés humaines. Mais le facteur temps-symbolique est différent du facteur temps-économique. Ainsi, s'il est certain que dans la dimension économique les modes de vie se sont énormément transformés (les besoins monétaires se sont accrus), la dimension symbolique et des représentations est marquée par un processus évolutif beaucoup plus lent. Selon G. Balandier (1988), les mutations plus ou moins rapides des idéologies traditionnelles s'inscrivent, en effet, dans une temporalité sociale de type lent, par opposition à la temporalité "rapide" propre à la société de la modernité et dans les secteurs de l'économie et des sciences¹⁶.

¹⁶Au sein de la discipline anthropologique on a défini pendant longtemps les sociétés de la tradition comme des sociétés peu productrices de "désordre" et, dans cette mesure, peu capables d'opposer une forte résistance aux empreintes historiques. Cependant, comme le souligne G. Balandier, cette approche théorique est remise en question à l'heure actuelle. Cet auteur propose, en effet, une nouvelle manière de concevoir l'interprétation historique de l'activité humaine : au lieu de continuer à concevoir les sociétés de la tradition comme des sociétés qui se reproduisent d'une manière "a-historique", à la recherche d'un Ordre pré-établi, il faudrait s'attacher, désormais, à comprendre les caractéristiques du Désordre inhérentes à toute société humaine (1988, 56). Les différences des *temporalités sociales* sont à la base de cet état de Désordre. L'auteur affirme à ce propos : "Plus encore que le temps du vivant, le temps du social ne se donne pas à voir sous une forme unique, monotone : celle de la répétition de la reproduction ou du progrès unilinéaire, ou encore la dégradation, alors nommée décadence ou déclin. Les temps sociaux sont multiples, liés les uns aux autres selon des modalités complexes. Certains secteurs peuvent être dits "lents" : celui du sacré, du religieux, qui se réfère au passé fondateur en tentant de l'éterniser, de résister aux assauts de l'histoire; de maintenir une conformité; celui des agencements culturels et des dispositifs émotionnels qui régissent l'appartenance à une société "globale" présentée sous l'aspect de la nation, de l'ethnie, du pays ou de la communauté politique. (...) Plusieurs secteurs peuvent être dits plus rapides dans les sociétés de la modernité : celui des sciences et des technologies d'application, en expansion continue et détentrices d'une capacité croissante d'affecter l'homme dans sa nature même (...), celui de la communication des

Pour les membres de la collectivité de Kurudjel, les changements des modes de vie matérielle et symbolique sont encore en plein processus de transition. Il existe, par ailleurs, une conscience collective diffuse selon laquelle ils vivent une situation de désordre social, économique et politique dont les résultats pourront être observés dans le très long terme. Mais au fond, pour les Maures, le futur est entre les mains d'Allah, les hommes ne peuvent pas prévoir ou planifier ce qui va se passer, c'est le destin Divin qui décide de leurs vies. Ils attachent, par contre, une énorme importance au temps présent, toujours à partir de la référence implicite au passé vécu.

Dans leurs représentations sociales, l'aide au développement proposée par le Ministère Français de la Coopération en 1987 est directement associée à la présence antérieure de Mlle Hammill. La comparaison entre ces deux types de programmes apparaît comme le reflet de leurs conceptions sur le temps. Pour eux, l'arrivée du Projet a développé la croyance selon laquelle ils pourraient approfondir leur savoir technique sur les activités phénicoles et les cultures maraîchères. Leurs espoirs de pouvoir recevoir des équipements hydrauliques, agricoles et phénicoles se sont également développés entre 1987 et 1989. Leur ouverture vis-à-vis de l'installation de ce "Projet de recherche et de développement" a été totale, malgré le fait que le mot "recherche" ait été entendu pour la première fois par la plupart des villageois.

Entre 1987 et septembre 1989, pour les gens de Kurudjel, la "recherche" et le "développement" étaient des notions qui se ressemblaient trop pour être clairement différenciées. Ils comprenaient seulement que l'aide au développement devait consister en équipement hydraulique (puits), en équipement agricole (outils), en équipement sanitaire (médicaments, dispensaire) et en équipement pastoral (clôtures). Cette aide devait aussi consister en appuis pour l'amélioration des techniques agricoles et phénicoles, c'est-à-dire dans l'encadrement des cultivateurs et cultivatrices.

L'image de la recherche s'est concrétisée pour la première fois en octobre 1989. D'après cette expérience visuelle, la "recherche" est actuellement associée aux parcelles de démonstration où l'on cultive les légumes en utilisant un maximum d'eau, des semences spéciales et où l'on effectue des prélèvements presque quotidiens. Mais, en principe, on n'établit pas de liens directs entre ces activités et celles liées au développement. On conçoit, en

informations (...), celui de l'économie, davantage soumise maintenant aux fluctuations qu'aux contraintes des cycles longs. (...) Ces temporalités différentes, de secteur à secteur, sont génératrices de discordances, de désajustements, plus ceux-ci s'accroissent, plus les déséquilibres se multiplient et exaspèrent, à terme, la conscience d'un état de désordre ou de crise". (*Op.cit.*, 67).

effet, que les activités de recherche concernent exclusivement les personnes associées au Projet, et de ce fait, les cultivateurs se considèrent exclus.

D'autre part, les conceptions associées aux rapports socio-politiques vis-à-vis de la chefferie dirigeante et de la collectivité entière sont perçues comme essentielles en tout ce qui concerne l'établissement d'un programme d'aide au développement. Ainsi, les villageois considèrent que toute activité réalisée à Kurudjel doit, obligatoirement, passer par le contrôle des autorités locales, c'est-à-dire par la Mairie.

4.2. Représentations sociales sur les "développeurs"

Une caractéristique essentielle de la psychologie collective des Maures est celle de l'importance accordée aux rapports humains. En effet, le degré de sympathie ressentie vis-à-vis d'une autre personne est à la base du développement des rapports sociaux. D'autres valeurs, telles que l'hospitalité, la tolérance et la politesse fondent, également, les termes des échanges sociaux au sein de cette société.

Dans les représentations sociales de la collectivité de Kurudjel, il est donc fondamental d'établir de bons rapports avec les étrangers, en l'occurrence les "développeurs" qui viennent, en principe, pour améliorer leurs conditions d'existence. Dans ce sens, chaque personne "extérieure" est perçue de manière individuelle et développe, en conséquence, des rapports individuels avec les différents membres de cette collectivité. Les représentations sociales vis-à-vis des "développeurs" varient donc en fonction de la personnalité de chaque membre de l'équipe du Projet.

Les conceptions des Maures sur le respect des personnes se fonde ainsi sur les qualités personnelles individuelles, et non pas sur le statut social ou la richesse. Dans ce cadre, il serait banal d'affirmer que le traitement respectueux de ces valeurs sociales est exigé lorsqu'on entre en relation avec les membres de la dite société.

4.3. Les attentes de la collectivité en matière de développement

Pour les représentants de Kurudjel, les actions liées au développement villageois devraient suivre l'ordre de priorités suivant :

1. Volet Education : restauration et extension de l'Ecole de Kurudjel.
2. Volet Sanitaire : équipement et extension du dispensaire villageois, dotation en médicaments.
3. Volet Agricole et Phénicicole : équipement agricole, encadrement pour le maraîchage et pour la culture du palmier dattier.

4. Volet Hydraulique : réparation des puits marocains, construction des nouveaux puits dans la palmeraie, mais surtout construction d'un puits pour la consommation d'eau dans le village.
5. Volet Elevage : installation d'une clôture de protection pour le bétail bovin derrière le village, traitement sanitaire des troupeaux, amélioration de la production animale.

Les propositions présentées considèrent que les volets Education et Santé sont prioritaires pour le développement villageois. Les activités agricoles et phénicoles et le volet hydraulique ne viennent qu'en troisième et quatrième lieu respectivement. Cela n'est, en effet, que le reflet de la place secondaire de ces activités productives à Kurudjel, comme on a eu l'occasion de le constater dans les parties précédentes. L'élevage est aussi mentionné, ce qui traduit l'importance relative de cette activité dans le village. Les demandes présentées concernent avant tout *l'équipement et l'encadrement*.

D'après ce qu'on vient de dire, il apparaît à l'évidence que la réceptivité de la collectivité vis-à-vis d'une intervention d'aide au développement est, potentiellement, positive. Je considère ainsi que la première condition pour favoriser la réceptivité des collectivités bénéficiaires est de réaliser un travail de sensibilisation direct avec les membres de celle-ci. Je crois, en effet, que les chances de réussite de tout programme d'aide au développement dépendent, dans une large mesure, du dialogue établi entre les "développeurs" et les "développés". Or, s'il est certain que l'on doit prêter une attention spéciale aux caractéristiques propres à la réalité économique et sociale oasienne, le cadre idéologique (les images associées au développement et les attentes sociales), ne doit pas être négligé lors de l'identification et la mise en place d'un programme de coopération.

CONCLUSIONS

1. Les zones oasiennes de la Mauritanie n'ont pas encore reçu assez d'attention, tant sur le plan de la recherche que sur celui du développement et de l'aménagement du territoire. Vu les potentialités de celles-ci, cette situation semble quelque peu paradoxale. Plusieurs contraintes objectives contribuent, cependant, à expliquer cet état de choses. Parmi celles-ci il faut signaler le départ temporaire ou définitif des propriétaires et des travailleurs des palmeraies. Les oasis mauritaniennes sont ainsi habitées, la plupart de l'année, par les femmes, les enfants et les anciens. Au niveau national, les activités agricoles et phénicoles ne semblent pas pouvoir assurer la reproduction sociale endogène des populations rurales. La faiblesse de la production agricole, due aux sécheresses cycliques et à l'irrégularité des pluies, mais aussi associée aux problèmes de commercialisation, apparaît comme une constante au cours de l'actuelle décennie. Dans la région de l'Assaba, les activités productives des populations sédentaires restent liées au secteur primaire de l'économie : l'élevage et l'agriculture. Cependant, le commerce et l'emploi salarié occupent une place de première importance comme sources de revenus des familles de la région.

2. Cette situation nationale et régionale se reflète à l'échelle locale, dans la palmeraie de Kurudjel. Cependant on a constaté l'existence de traits sociaux, politiques et économiques spécifiques. Sur le plan social, on trouve une situation assez favorable pour le développement villageois. En effet, la cohésion sociale des familles s'organise et se renforce en raison de la solidité de l'organisation politique. Il est particulièrement significatif que le Maire élu en 1989 soit en même temps le Chef coutumier depuis 1963. Cette situation implique un fait de première importance : les accords établis avec la chefferie dirigeante traduisent les véritables attentes de l'ensemble de la collectivité.

3. Pour ce qui est de la *sédentarisation*, il faut souligner qu'elle ne constitue pas un fait social nouveau pour les membres de la collectivité puisqu'elle a commencé en 1959. Cependant, les activités endogènes ne sont pas suffisantes pour assurer l'autonomie économique. Les hommes partent chaque année à la recherche de travaux salariés. L'essentiel des revenus des familles provient ainsi des activités de commerce et d'emplois rémunérés. Au niveau endogène, la fabrication et la vente de charbon ainsi que

l'artisanat féminin apportent une quantité non négligeable de revenus aux familles.

4. Le *système de production* pratiqué à Kurudjel présente un paradoxe : les potentialités du sol et les ressources hydrauliques sont importantes, mais le manque de moyens financiers et de main-d'œuvre, ainsi que l'organisation du travail (effectué fondamentalement par les membres des strates serviles), ne semblent pas être en mesure d'assurer l'extension des activités agricoles et phénicicoles. En effet, les migrations de travail sont assez généralisées et l'indice d'absentéisme des propriétaires de parcelles est relativement important. Par ailleurs, la présence permanente des propriétaires, 40% du total, n'est pas associée à la mise en valeur de la terre ni à l'augmentation de la production des dattes. Cette situation a été présentée de manière détaillée dans le reste des chapitres de cette étude.

5. Le *système foncier* pratiqué dans la palmeraie se caractérise par une juxtaposition des droits fonciers qui fait coexister le droit coranique, le droit coutumier et le droit "moderne" issu de la Loi foncière de 1983. Les règles islamiques déterminent l'héritage de la terre, les coutumes organisent la distribution des parcelles et l'organisation du travail, enfin une partie de la Loi de 1983 est appliquée dans le cadre coopératif maraîcher. Malgré le fait que l'on trouve un certain nombre de Hratin propriétaires de parcelles dans la palmeraie, on constate une grande inégalité sociale entre ces derniers et les Bidan dans tout ce qui concerne l'accès à la terre et l'organisation du travail.

Comme dans la plupart des oasis mauritaniennes, à Kurudjel l'on privilégie l'appropriation individuelle de la terre. Sur un total de 141 parcelles, 80% sont soumises au régime foncier individuel et seulement 20% au régime d'indivision. Le nombre total d'exploitants est de 127 personnes, dont 113 propriétaires titulaires et 14 ayants-droit à l'attribution d'une parcelle selon les règles de l'héritage coutumières et coraniques. Plus de la moitié des parcelles (57%) ont été obtenues en suivant ces règles d'héritage, environ un quart par le biais de l'achat et le quart restant par le biais des dons de la part des propriétaires. Pour ce qui est de la présence d'exploitants (propriétaires et ayants-droit), 42% restent de manière permanente à Kurudjel, 28% sont présents une partie de l'année et 30% sont absents et ne reviennent qu'au moment de la *guetna*.

Contrairement à la situation foncière que l'on trouve dans les zones de *dieri* (cultures céréalières sous pluies), les membres des strates serviles de Kurudjel possèdent un certain nombre de parcelles en propriété (acquises par le biais des dons). Cependant, l'appropriation est inégale selon les deux zones de la palmeraie. La zone Nord concentre 73% des parcelles (103), dont la

plupart des propriétaires appartiennent à la strate noble, tandis que dans la zone Sud on trouve seulement 38 parcelles appropriées individuellement par les membres des strates serviles. La propriété des parcelles, dans les deux zones, est largement masculine. Les femmes cultivent la terre dans des parcelles prêtées -dans la zone Nord- appartenant aux membres de leurs familles ou à d'autres personnes.

6. Deux types d'*activités productives* sont pratiqués en priorité à Kurudjel : l'élevage et les cultures d'hivernage. On n'a pu recueillir de données précises sur les activités pastorales, on sait seulement qu'il existe un troupeau d'environ 1.200 têtes d'ovins-caprins, 1.500 têtes de bovins et une centaine de camelins. On peut estimer qu'il existe une cinquantaine d'ânes. Les problèmes sanitaires sont assez généralisés. L'élevage pratiqué est de type extensif, le troupeau bovin est à la charge de bergers salariés. La transhumance est très réduite depuis 1985, les zones de pâturages utilisées se trouvant en proximité du village. Une dizaine de puisards, au Sud de la palmeraie, assurent les besoins en eau des troupeaux. Il faut dire, par ailleurs, que la régularité relative du régime des pluies dans les dernières années a favorisé la pratique de l'élevage à proximité du village. Une modification du régime des pluies signifiera, sans doute, la reprise de la transhumance dans les zones de frontière avec le Sénégal et avec le Mali.

Les cultures d'hivernage sont, quant à elles, pratiquées à l'intérieur et à l'extérieur de la palmeraie; elles représentent la base de l'alimentation locale. La distribution des terres se réalise chaque année, au début de la campagne agricole; elle dépend des potentialités pédologiques des champs de culture qui varient en fonction du régime des pluies. La gestion de cette distribution est assurée par l'Assemblée d'Anciens, la *Jam'a*. Au cours de la campagne agricole 1989-1990, on a mis en culture 83 parcelles, dont 62 dans la zone Nord. Les principales espèces cultivées ont été le sorgho et le blé. Trois champs de culture ont été exploités à l'extérieur de l'oasis. Ainsi, 44 personnes ont travaillé dans les champs de Medina, M'Bana et El-Khaba, parmi lesquelles 30 ne possédaient pas de parcelles dans la palmeraie. Il est important de noter que la totalité de cultivatrices (17) n'a pas de terres à Kurudjel, elles appartiennent à la strate servile et conservent des relations de dépendance vis-à-vis de leurs "anciens maîtres". Les données sur le rendement de ce type de culture ne sont pas disponibles. Les contraintes écologiques — attaques de criquets, invasion d'oiseaux migrateurs — apparaissent comme les principaux facteurs qui empêchent l'augmentation de la production.

Les cultures maraîchères sont aussi pratiquées comme une sous-culture dans la palmeraie. Pour la campagne 1989-1990, on a mis en culture 84

parcelles, pour une superficie totale de 1,4 ha; ce qui est assez faible au regard des 40 ha de la palmeraie. Environ 1 ha. a été mis en culture par 36 hommes et seulement 0,4 ha par 42 femmes. Presque la totalité des cultivatrices, toutes strates confondues, a travaillé sur des parcelles qui ne leur appartiennent pas. En effet, environ la moitié des jardins maraîchers exploités appartient aux hommes de la collectivité, l'exploitation proprement dite est familiale. Les principales espèces cultivées ont été la pomme de terre (43% de la superficie totale) et la patate douce (40%). Les données sur la production ne sont pas encore disponibles. Les rendements semblent relativement encourageants. La commercialisation a concerné principalement les espèces mentionnées ainsi que le henne, l'oignon et la carotte. Cependant, environ la moitié de la production a été consommée. Le manque de moyens financiers (équipement, forage des puits, outillage horticole) apparaît comme la contrainte la plus importante pour l'extension de cette activité. A cela il faut aussi ajouter les problèmes de transport et de conservation des produits, ainsi que les besoins d'encadrement maraîcher observés et exprimés par les cultivatrices.

7. La *phéniciculture* est pratiquée de manière marginale en raison des nombreuses contraintes d'ordre technique mais surtout d'ordre social et économique. Parmi les premières on peut signaler que les techniques de culture du palmier dattier laissent beaucoup à désirer; l'espacement dans les plantations n'est pas conservé, la plantation par noyaux est assez généralisée, la pollinisation artificielle est peu pratiquée et l'arrosage est faible: l'entretien est réalisé de manière aléatoire. D'après l'inventaire partiel présenté, la population totale des palmiers est de 4 500 arbres, dont presque la moitié sont de jeunes palmiers improductifs. On compte environ 1 pied mâle pour 4 pieds femelles. La production n'a jamais été estimée de manière scientifique. Les cultivateurs affirment qu'environ 3/4 de la production sont consommés sur place. Le commerce est donc très peu pratiqué.

Sur le plan socio-économique, le manque de main-d'œuvre pour assurer l'entretien des palmiers, l'absence des propriétaires des parcelles — 48% sont présents de manière irrégulière ou ne reviennent qu'une fois par an —, le manque de moyens financiers pour effectuer des investissements productifs apparaissent comme les principales contraintes à la production. Le problème de la main-d'œuvre n'est pas seulement lié aux migrations saisonnières, il existe aussi un problème structurel : les travailleurs appartenant à la strate servile- exigent actuellement d'être payés en espèces et non plus en nature, comme c'était le cas traditionnellement. Or, les propriétaires *Bidan* n'ont pas de moyens financiers pour les payer et ils doivent se résigner à les voir partir chaque année loin de l'oasis.

8. Les *représentations sociales associées au développement* se trouvent actuellement en plein processus de transition au sein de la collectivité de Kurudjel. Les changements du mode de vie matérielle et symbolique ont commencé dans les années 1970, comme un résultat direct de la grande sécheresse. L'élargissement du marché interne et l'aide alimentaire ont modelé une situation marquée par des représentations sociales qui conçoivent comme synonymes les notions suivantes : développement-modernisation-assistance en équipement. Ces notions sont encore maintenues dans le cadre collectif. Au niveau local, la présence d'une Volontaire du Corps de la Paix, entre 1986 et 1988, a contribué à former une nouvelle représentation sociale concernant le savoir technique agricole. Désormais, on considère que celui-ci peut être partagé par l'ensemble collectif et non seulement par une partie de la collectivité (strates subordonnées). Mais le temps social du cadre des représentations sociales est lent. Les idées acceptées sur l'acquisition des nouveaux types de savoir technique et surtout sur la nécessité de se reconvertir à l'agriculture coexistent avec des représentations plus profondément ancrées, associées au nomadisme pastoral.

Pour conclure, il est nécessaire de souligner le fait que les pratiques sociales et foncières actualisées dans l'oasis de Kurudjel se trouvent en cours de redéfinition. L'étude présentée a tenté ainsi de dessiner la complexité de ce processus. Un certain nombre de faits sociaux — la dépendance de la strate servile vis-à-vis de la strate noble, l'accès inégal et hiérarchique aux moyens de production dont notamment les parcelles à l'intérieur de la palmeraie — montrent une continuité sociale relative héritée de la période antérieure à la colonisation. D'autres faits — la reconversion à l'agriculture, la reconnaissance relative des droits à la propriété aux membres de la strate servile, légitimée par la Loi Foncière de 1983 — expriment, cependant, d'importantes ruptures vis-à-vis de l'ordre social "traditionnel" de la société Maure. Enfin, je voudrais insister sur le fait que le nombre d'informations que j'ai cru bon d'inclure dans cette étude a été dicté par la complexité et les contradictions de l'organisation sociale et foncière de l'oasis de Kurudjel et constitue ainsi une caractéristique propre et incontournable de la réalité sociale des oasis mauritaniennes.

ANNEXES

ANNEXE 1 : QUELQUES DONNEES SUR LA SITUATION FONCIERE DE LA PALMERAIE DE KURUDJEL

Seion la liste des Propriétaires Titulaires des parcelles et des Ayants Droit/

Localisation des parcelles : en allant du Nord vers le Sud¹ / Mars-Avril 1990

Nom des propriétaires ² et des Ayants Droit	Origine propriété ⁵			Présence palmeraie ⁶			Type cult/Intensité ⁷		Prêts ⁸		Observations ⁹
	Hérit	Achat	Don	Perm.	Partie	Absen	Hiver	Maraîch	Oui	Non	
*Propriétaires 2 parcelles ou plus ⁴											
1.Mohamed El Abd O/Lemreyba ³			X		X			-	X	X	Famille
2.Lemrabot O/Eye		X			X		X		X		Com.bétail
3.Moustapha O/Sidi Mahmoud	X			X			X	Moyen	X		Magroud
4.Moustapha O/Mohamed*	X			X			-	Peu	X		Magroud
5.Ahmed O/Sidi Mahmoud	X					X	X	Peu		X	Emirats
6.Saha O/Abdellahi*	X			X			X	Beaucoup	X		Coopér.Fém
7.Moustapha O/Baba			X			X	X	Peu	X		Gambie
8.Lala O/Kaleb		X			X		X	Peu	X		Eleveur
9.Sidi Mahmoud O/Abdellahi	X			X			X	Beauc	X		Pépinrière
10.Brahim O/Sidi Mahmoud	X			X			X	Beauc	X		Jardin essai
11.Yahya O/Sidi Mokhtar	X			X			X	Moyen	X		Parc.petit
12.Sidi O/Cheikh	X				X		X	Moyen	X		Palm +
13.Soultana M/Abdellahi	X			X			X	Beauc		X	Sol riche
14.Med O/Abdellahi O/Sid Ahmed		X			X		-	Peu		X	Commerce
15.Moustapha O/Cheikh	X					X	-	Peu		X	Magroud
--Mohamed O/Cheikh					X		-	Peu		X	Ayant droit
16.Sidi Mohamed O/Sid Ahmed	X				X		-	-	X		Indivision
--Sidi Mahmoud O/Sidi Mohamed					X		-	Peu	X		Commerce
--Hadamir O/ Sidi Mohamed					X		-	Peu	X		Commerce
--Med Lemine O/Sidi Mohamed						X	-	Peu	X		Commerce
--Moustapha O/Sidi Mohamed						X	X	Beauc	X		Jard Projet
17.Zeina M/Mohamedou		X		X			X	Moyen		X	Famille
18.Hadseïn O/Cheikh			X	X			X	Peu		X	Parc.petit
19.Dama M/Aloun*		X		X			X	Moyen	X		Parc.petit
20.Ahl Nawal*		X			X		X	Peu		X	Indivision
21.Hadeyd O/Boeish		X				X	X	Peu	X		Famille
--Sidi Yahya O/Boeish					X		X	Peu	X		Ayant droit
22.Ahmed Taleb O/Keboud		X		X			X	Peu		X	Magroud

Nom des propriétaires ² et des Ayants Droit	Origine propriété ⁵			Présence palmeraie ⁶			Type cult/Intensité ⁷		Prêts ⁸		Observations ⁹
*Propriétaires 2 parcelles ou plus ⁴	Hérit	Achat	Don	Perm.	Partie	Absen	Hiver	Maraîch	Oui	Non	
23.Naha O/El Mokhtar O/Awa	X					X	-	-		X	Kiffa
---Sidina O/El Mokhtar O/Awa					X		-	-		X	Ayant droit
24.El Abd El Meynita			X		X		X	-		X	Nktt
25.Mohamed O/Etfeïl		X				X	X	Moyen	X		Gambie
---Sidi Mahmoud O/Etfeïl						X	-	Peu	X		Gambie
26.Mohamed O/Mokhtar O/Awa	X					X	X	Beaucoup	X		Banjul
27.Kar O/Kalab		X				X	X	Moyen		X	Eleveur
28.Sidi Mohamed O/Brahim	X			X			-	Peu	X		12 ans
29.Mustapha O/Ahmedou	X					X	-	Peu		X	Famille
30.Med Mokhtar Belli O/Abdellahi*	X					X	Peu	Moyen		X	Commerce
31.Cheikh O/Hamadi O/Abdellahi	X			X			X	Moyen		X	Indivision
32.Mariam M/Abdellahi	X			X			-	Moyen		X	Sol riche
33.Boubou O/Bati			X	X			X	Peu		X	Malade
34.Med Abdellahi O/Sid Ahmed		X			X		-	Peu	X		Commerce
35.El Moustapha O/Abdellahi	X			X			X	Peu		X	Famille
36.Abdellahi O/Eli Salem			X		X		X	Peu		X	Famille
37.Mohamed Lemine O/Abdi	X					X	X	Peu		X	Banjul
---Ahmed O/Yogat				X			-	Moyen		X	Indivision----
Ahmed O/Sweïna				X			X	Peu		X	Indivision
38.Mhed Lemine O/Ahed O/Sweïna	X					X	X	Peu		X	Nktt
39.Sidi Mahmoud O/Med Lemine	X			X			Peu	Peu	X		Sol pauv
40.Beïlil O/M'Haymid			X	X			X	-		X	Parc.petit
41.Moyma M/Cheikh	X			X			X	Moyen		X	+palmiers
42.Loumeina M/Cheikh	X			X			X	Moyen		X	Sol riche
43.Mohamed Lemine O/Abdellahi*	X					X	X	Peu		X	G.Bissau
44.Moustapha O/Med Abdoullah		X		X			X	Peu		X	Sol riche
45.Belli O/Abdellahi**	X						Peu	Moyen		X	2ème parc
46.Moulkhairi M/Sid Ahmed			X	X			X	Beaucoup		X	Indivision
47.Mohamed Moustapha O/Taqi		X				X	-	-	X		Ouvr/palm
48.Sidi Mahmoud O/Sid Ahmed	X			X			X	Moyen		X	Sol riche
49.Mohamedou O/Mohamed Lemine	X				X		-	Moyen		X	Commerce
50.Cheikh O/Sid Ahmed	X			X			Peu	Beauc		X	Sol riche
51.Idoumou O/Sid Ahmed	X			X			X	Moyen		X	Sol riche
52.Mohamed Lemine O/Sid Ahmed*	X					DCD	-	Peu	X		Indivision
53.Youba O/Sid Ahmed	X			X			X	Moyen		X	Parc.gr

Nom des propriétaires ² et des Ayants Droit	Origine propriété ⁵			Présence palmeraie ⁶			Type cult/Intensité ⁷		Prêts ⁸		Observati ⁹
*Propriétaires 2 parcelles ou plus ⁴	Hérit	Achat	Don	Perm.	Partie	Absen	Hiver	Maraîch	Oui	Non	
54.Ahmedou O/El Bah			X	X			-	Moyen		X	Jardin Scol
55.Omarou O/Cheikh*	X			X			-	Peu		X	1èreparc
56.Mhed Mahmoud O/Sweyd Ahmed	X			X			X	Moyen	X		Sol pauv
57.Khadija M/Bilal			X	X			X	Peu		X	Fin couron
58.Awa O/Brahim	X			X			-	Peu		X	Famille
59.Youba O/Brahim	X			X			-	Peu		X	Commerce
60.Mohamed El Mokhtar O/Brahim	X			X			X	Peu		X	Porte Est
61.Ehel Nawal**		X					-	-		X	2èmeparc
62.Moustapha O/Brahim	X					X	X	-		X	Commerce
63.Khatri O/Brahim	X					X	X	-		X	Kiffa/Fam
64.Mhd Mtar O/Abd O/Ahmd Taleb	X			X			X	Peu		X	Famille
65.Abdellahi O/El Moustapha	X			X			-	Peu		X	Famille
66.Noh O/Deh	X					X	-	-	X		Nktt
67.O/Naha O/Bayebat		X				X	-	-		X	El Veyya
68.Khoueyd Mala M/M'Berika			X		X		X	-		X	Sol pauv
69.Mohamed Yahya O/Baba		X		X			Peu	-		X	Sol pauv
70.Lebeyd O/M Aïsha		X			X		-	-		X	Sol pauv
71.Tayba M/Sidi Mahmoud	X			X			-	Peu		X	Sol pauv
72.Ehel Nawal***		X			X		-	-		X	3èmeparc
73.Awa O/Cheikh	X			X			-	-		X	Fils
74.El Mokhtar O/Mokhtar O/Awa	X					X	-	-		X	Commerce
75.Ahel Ayad			X	X			X	Peu		X	Indivision
76.Moustapha O/Mohamed**	X						X	Peu	X		2èmeparc
77.Brahim O/Baba*		X		X			-	Moyen		X	Commerce
78.Mohamed O/El Jab'a	X				X		X	Peu		X	Sol pauv
79.Garba Mohamed O/Dembari	X					X	X	-		X	Famille
80.Sa'adou O/Mahmoud	X			X			Peu	-		X	Aveugle
---Cheikh O/Mahmoud				X			-	Moyen		X	Indivision
81.Baba O/Akdesh*	X					X	Peu	-		X	Eleveur
82.Sidi Mahmoud O/Akdesh	X					X	-	Peu		X	Kiffa
---Moustapha O/Akdesh						X	-	-		X	Kiffa
83.Med Lemine O/Med Mahmoud			X			X	-	-		X	Kiffa
84.Limra M/Mouloud	X					X	-	-		X	Guetna
85.Saha O/Abdellahi**	X						-	Peu		X	2èmeparc
---Mohamed Lemine O/Abdellahi**							-	-		X	Indivision

Nom des propriétaires ² et des Ayants Droit	Origine propriété ⁵			Présence palmeraie ⁶			Type cult/Intensité ⁷		Prêts ⁸		Observati ⁹
	Hérit	Achat	Don	Perm.	Partie	Absen	Hiver	Marafch	Oui	Non	
*Propriétaires 2 parcelles ou plus ⁴											
86.Yahya O/Sidi Mohamed	X					X	X	Beauc		X	Nktt
---Mohamed Mahmoud O/Yahya	X			X			X	Peu		X	Indivision
87.Salek O/Taleb Mahmoud	X				X	X	-	Peu		X	Eleveur
88.Sidi Mahmoud O/Abeyd(A.Ayad)	X		X				X	Peu		X	Sol p a u v
89.Sidati O/Sidi Salem	X			X			Beauc	Beauc		X	Palm+anc
Sous total Zone Nord											
Propriétaires= 83 (+14ADr/6:2èpar)	57	18	14	45	21	31	X = 62	X = 78			Zone plus
Parcelles= 103 (83+14=97+6=103)							- = 41	- = 25	30	73	fértile
90.Fatimetou M/Saghir	X					X	-	-		X	Guetna
91.Moustapha O/Baba*		X		X			-	Peu		X	1èreparc
92.Zaguil O/Aloun*		X			X		X	-		X	Eleveur
93.Mohamed Abdellahi O/Boeish	X					X	X	-		X	Eleveur
94.M'Geybila M/Mohamed			X	X			X	Peu		X	Sol pauv
95.Fatimetou M/Ahmed Dadah	X					X	-	-		X	Abandon
96.M'Berik O/Ahmed			X		X		Peu	-		X	Sol pauv
97.Mahmoud O/Garba			X		X		X	-		X	Sol Pauv
98.Brahim O/Baba**		X					-	-		X	2èmeparc
99.Sid Ahmed O/Baba		X			X		-	-		X	Sol pauv
100.Ahel Nawal****		X					-	-		X	4èmeparc
101.Samba O/Ekhdeja			X		X		X	-		X	Sol pauv
102.Zeynabou M/Aloun	X			X			-	-		X	Famille
103.Cheikh O/Zein O/Eshfaqa			X	X			X	-		X	Sol pauv
104.Cheika Boeika M/M'Berika			X		X		-	-		X	Sol pauv
105.M'Berika Mokhtar O/Awa		X			X		X	-		X	Sol pauv
106.Moustapha O/Greynat	X				X		-	-		X	Eleveur
107.Mohamed O/Sidi Mahmoud	X					X	-	-		X	G.Bissau
108.M'Berik O/M'Leikhir			X		X		X	-		X	Sol pauv
109.Lebeyd O/M'Berika		X			X		X	-		X	Sol pauv
110.Ehel Ahmed Mouloud		X		X			X	Peu		X	Indivision
111.M'Barka Salma M/Moulkhaïr			X	X			Moyen	Peu		X	Sol pauv
112.Sidi Mohamed O/Udëyka		X			X		-	-		X	Ahl Nawal
113.Iselmou O/Boeish	X					X	-	-		X	Eleveur
114.Dama M/Aloun**			X				X	-		X	2èmeparc

Nom des propriétaires ² et des Ayants Droit	Origine propriété ⁵			Présence palmeraie ⁶			Type cult/Intensité ⁷		Prêts ⁸		Observati ⁹
*Propriétaires 2 parcelles ou plus ⁴	Hérit.	Achat	Don	Perm.	Partie	Absen	Hiver	Maraîch	Oui	Non	
115.Fatimetou M/Abeyd			X	X			Peu	-		X	Famille
116.Zaguil O/Alion**	X						-	-		X	2èmeparc
117.Mohamed O/Abdellahi	X				X		Beauc	Beauc		X	Famille
118.Med Lemine O/Sid Ahmed**	X					DCD	X	-		X	Indivision
119.Hamoud O/Sid Ahmed	X				X		X	Moyen		X	Famille
120.Mohamed Aliou O/Suleyman		X				X	-	-		X	Abandon
121.Omarou O/Cheikh**	X						-	-		X	Mauv terr
122.Cheikh Med Lemine O/Salem			X		X		X	Peu		X	Eleveur
123.Mohamed Mahmoud O/Greynat		X				X	-	-		X	Eleveur+
124.Meysara O/M'Seyra			X	X			X	-		X	Sol pauvr
125.Baba O/Akdesh**			X				Beauc	-		X	Kiffa
126.Moustapha O/Baba**			X				-	-		X	2èmeparc
127.Sweylma M/Dreimisa			X	X			X	-		X	Fin wed
Sous total Zone Sud											
Propriétaires = 30/+7+1 (2°parc)=38	12	11	15				X = 21	X = 6	-	38	Zone
Parcelles = 38				9	14	7	- = 17	- = 32			- fertile
TOTAL GENERAL											
Propriétaires 1 parcelle = 101											Palmeraie
Propriétaires 2 parcelles ou + = 12											
Total Ayants droit = 14 (Zone Nord)											
Total propriétaires = 113							X = 83	X = 84			Kurudjel
Total exploitants = 127 (113+14)	69	29	29	54	35	38					
Parcelles = 141 (28 en indivision)						- = 58	- = 57	30	111		

Source: Mission de consultation sur Systèmes de production/"Projet Recherche et Développement en Zone de Palmeraie-Kurudjel"-FAC. Entretiens et identification des parcelles : Mars-Avril 1990/ Mariella Villasante-de Beauvais.

- Notes: 1. La diversité de la qualité du sol à l'intérieur de la palmeraie a été prise en compte pour la présentation des données sur la situation foncière. La Zone Nord est beaucoup plus fertile que la Zone Sud, ce qui se reflète également dans l'importance des plantations du palmier dattier. Un certain nombre de données recueillies sur ces plantations est présenté dans l'Annexe 4.
2. La liste des noms des propriétaires inclut les noms des "Ayants droit", il s'agit de parcelles soumises au régime d'indivision (terres familiales pas encore distribuées mais dont la répartition foncière est déjà connue).
3. La numérotation utilisée indique le nombre total de parcelles appropriées à l'intérieur de la palmeraie (zone clôturée). Cette numérotation considère exclusivement les Propriétaires des parcelles. Ainsi, aux 113 Propriétaires on a ajouté le nombre des Ayants droit (14) pour obtenir le chiffre total d'Exploitants : 127.
4. Le nombre total de parcelles a été obtenu en ajoutant le nombre total de parcelles exploitées dans la Zone Nord (103) au nombre total de parcelles exploitées dans la Zone Sud (38), ce qui donne un total de 141 parcelles soumises aux différents régimes d'appropriation foncière. On trouve ainsi: 113 parcelles soumises au régime d'appropriation individuelle et 28 parcelles soumises au régime collectif (terres familiales en indivision).
5. Dans la rubrique "Origine de la propriété" (Héritage/Achat/Don) on a considéré exclusivement l'appropriation des Propriétaires titulaires, sauf dans les cas où un même propriétaire possède plusieurs parcelles; dans ces cas on a consigné les modalités d'obtention de celles-ci.
6. La "Présence dans la Palmeraie" peut être : Permanente/Une partie de l'année (notamment pendant l'hivernage)/Absente. Dans cette rubrique on a considéré l'ensemble des Propriétaires et des Ayants droit. Dans les cas de l'appropriation de deux ou plusieurs parcelles (i.e. Ahl Nawal) par un même Propriétaire, on a considéré sa "Présence" une seule fois pour le dépouillement des données. Notons que Mohamed Lemin O/Abdellahi (parcelle indivise n°85) est "Ayant droit" d'une 2ème parcelle.
7. Les "Types de Culture" pratiqués dans la palmeraie ont été différenciés en: Culture d'Hivernage/Cultures Maraîchères. Dans cette rubrique on a considéré l'ensemble des parcelles exploitées par les Propriétaires d'une ou plusieurs parcelles et par les Ayants droit; c'est-à-dire le total de parcelles existantes, car il s'agit de l'exploitation individuelle de la terre, même dans les cas des parcelles en indivision. L'intensité des pratiques culturales est difficilement estimable car les cultivateurs ne travaillent pas forcément dans leurs parcelles mais pratiquent très souvent les cultures maraîchères dans des parcelles soumises aux "prêts". Dans l'Annexe 4 on trouve des renseignements plus précis sur les superficies cultivées, toutes les catégories d'exploitants confondues. Dans ce tableau on a considéré simplement de renseignements généraux sur la pratique des cultures d'Hivernage (X= pratique /- : non-pratique) et trois rythmes d'intensité de travail/production pour la culture maraîchère (Peu/Moyen/Beaucoup). Cette démarche a permis d'obtenir le nombre total de parcelles cultivées, soit par des cultures d'hivernage, soit par des cultures maraîchères. L'ensemble de ces données concerne la campagne agricole 1989-1990.
8. Pour le dépouillement des données sur les "Prêts de terre" (Oui/Non) on a considéré l'ensemble des parcelles exploitées dans la palmeraie. En effet, on a constaté que les "Ayants droit" peuvent prêter leurs parcelles car ils en connaissent déjà les limites malgré le fait que la distribution des terres en indivision n'ait pas encore eu lieu. D'autre part, les Propriétaires de deux ou plusieurs parcelles procèdent également aux prêts. Ces renseignements ne concernent que le sol prêté et non pas les arbres du palmier dattier, ces derniers sont soumis à des prêts dans certains cas et sous des conditions contractuelles précises.
9. Les "Observations" ne sont pas exhaustives; elles ne servent, dans cette Annexe, que comme références indicatives générales : Famille (qui cultive)/ Commerce (de bétail, de marchandises)/ Noms des villes ou des pays où travaillent certains migrants (Kiffa, Nouakchott, Gambie, Banjul, Guinée Bissau, El Veyya)/ Parcelles utilisées par le Projet (Pépinière, Jardin essai CNRADA, Jardin de production du Projet) / Sol riche-pauvre (Qualité du sol)/ +Palmiers (nombre important d'arbres)/ Taille de la parcelle (petite-grande)/ Indivision (de la parcelle)/ Eleveur (occupation principale)/ Abandon (de la parcelle)/ Guetna (retour du propriétaire)/ Porte Est (situation de la parcelle; en face du village)/ Fin wed (dernière parcelle, au Sud).

ANNEXE 2

SUPERFICIE DES SURFACES MARAICHIERES CULTIVEES DANS LA PALMERAIE DE KURUDJEL CAMPAGNE 1989-1990

Selon le sexe des exploitants et selon leur statut foncier : Propriétaires, Ayants Droit et Cultivateurs sans terre
Superficies exploitées en m2 selon les espèces horticoles cultivées

NOM DES EXPLOITANTS	SUPERFICIES CULTIVEES/ESPECES								SOUS TOTAL
/N°parcelles cultivées	P.Terre	Patate	Carotte	Choux	Tomate	Oignon	Betterav	Autres	m2
Hommes/Propriétaires/Nord									
1. Moustapha O/Mohamed	68	-	3	-	3	-	-	-	74
2. Saha O/Abdellahi	147	14	3	3,5	3	6	5	-	181,5
3. Hadsein O/Cheikh	26	-	-	-	-	-	-	-	26
4. Ahmed Taleb O/Keboud	120	14	-	-	15	25	-	-	174
5. Kar O/Kalab	177	124	7	6	11	11	2	-	338
6. Moustapha O/Ahmedou	100	-	-	9	-	3	-	-	112
7.El Moustapha O/Abdellahi	36	-	-	-	-	-	2	-	38
8. Mohamed Lemin O/Abdellahi	90	-	-	-	-	-	-	-	90
9. Sidi Mahmoud O/Sid Ahmed	162	376	10	18	10	6	-	-	582
10. Cheikh O/Sid Ahmed	40	40	7	-	-	-	-	-	87
11. Cheikh O/Sid Ahmed	84	135	2	-	-	1	1	-	223
12. Youba O/Sid Ahmed	213	308	-	6	-	-	-	-	527
13. Omarou O/Cheikh	105	-	2,5	-	-	-	-	-	107,5
14. Mohamed M.O/Sweyd Ahmed	145	220	15	16	22	21	-	-	439
15. Med M.O/Abd O/Ahmed Taleb	30	40	-	-	11	-	-	-	81
16. Brahim O/Baba	1332	-	11	42	19	10	-	-	1414
17. Mohamed O/El Jab'a	25	10	10	60	16	10	5	3	139
18.Yahya O/Sidi Mohamed	48	390	12	8	10	-	12	3	483
29. Salek O/Taleb Mahmoud	11	50	-	4	1	3	-	-	69
20. Sidi Mahmoud O/Abeyd(Ayad)	60	15	12	15	20	-	7	-	129
21. Sidati O/Sidi Salem	60	400	24	16	30	20	12	-	562

NOM DES EXPLOITANTS	SUPERFICIES CULTIVEES/ESPECES								SOUS TOTAL
/N°parcelles cultivées	P.Terre	Patate	Carotte	Choux	Tomate	Oignon	Betterav	Autres	m2
Ayants Droit/ Zone Nord									
22. Mohamed O/Cheikh	36	-	4	-	-	4	-	-	44
23. Ahmed O/Sweyna	38	-	-	-	-	-	-	2	40
24. Ahmed O/Sweyna	-	100	-	6	3	-	-	-	109
25. Cheikh O/Mahmoud	80	-	9	10	3	-	-	-	102
Propriétaires Zone Sud									
26. Lebeyd O/M'Berika	50	35	7	-	6	14	3	-	115
27. Hamoud O/Sid Ahmed	211	314	14	15	3	24	-	-	581
28. Cheikh Med L.O/Salem	200	41	-	6	5	10	6	3	271
Cultivateurs sans terre									
29. Mohamed Boirik O/M'Leikhir	100	-	-	30	15	-	-	-	145
30. Matalla O/Aboussi	50	20	6	60	25	10	6	6	183
31. Hamma O/Tigue	134	500	1	21	14	15	3	-	688
32. N'Dahmoud O/Mokhtar	-	70	-	-	-	-	-	-	70
33. Kheyarat O/Ely	35	100	-	6	10	-	-	-	151
34. Omar O/Benicheikh	-	70	-	-	13	-	-	-	83
35. Bilal O/Khadija	55	200	-	18	10	12	-	-	295
36. Swayd Ahmed	55	20	-	3	-	3	-	-	81
37. Salem O/Mashoud	-	-	3	17	-	-	5	-	25
38. Mohamed O/Derbi	8	12	3	-	6	6	-	-	35
Sous-Total Hommes :	4'131	3'618	165,5	395,5	284	214	69	17	8'894

NOM DES EXPLOITANTS	SUPERFICIES CULTIVEES/ESPECES								SOUS TOTAL
/N°parcelles cultivées	P.Terre	Patate	Carotte	Choux	Tomate	Oignon	Betterav	Autres	m2
Femmes/Propriétaires Nord									
39. Tayba M/Sidi Mahmoud	74	16	-	-	-	3	-	-	93
40. Moyma M/Cheikh	46	-	14	-	-	-	2	-	62
Cultivatrices sans terre									
41. Kheyra M/Cheikh	190	-	35	36	16	4	20	-	301
42. Mariam M/Aloun	32	15	-	8	4	-	2	-	61
43. Mougheybile M/Mohamed	20	-	12	25	35	8	-	3	103
44. Mariam M/M'Barek	21	15	-	30	20	2	-	2	90
45. Toumana M/Lekhal	38	40	-	3	3	2	-	-	86
46. Moymana M/Abdellahi	-	150	-	-	-	-	-	-	150
47. Tissilim M/Bougrein	18	10	-	-	-	-	-	-	28
48. Taga M/Abdellahi	12	60	6	16	8	3	-	-	105
49. Mariam M/Sweyna	25	150	10	-	18	8	11	-	222
50. Lekhsara M/Abdellahi	35	118	3	7	5	6	-	-	174
51. Fatma M/Sidi Ahmed	60	52	6	11	3	-	11	2	145
52. Fatma M/Ely Bowba	53	40	3	10	3	5	-	-	114
53. Zeïna M/Sidi	10	30	-	-	5	-	-	-	45
54. Khoueydidja	10	30	-	5	5	-	-	-	50
55. Moyma M/Sid Ahmed	-	36	-	4	-	7	4	-	51
56. Fatma M/Soweyla	9	80	-	12	7	8	3	-	119
57. Fatimetou M/Abeyd	65	65	-	-	-	-	-	-	130
58. Moulkheyri M/Abdellahi	80	15	-	-	-	2	-	-	97
59. Zeïna M/Sid Ahmed	110	-	-	-	-	-	-	-	110
60. Soultana M/Sidi Salem	-	99	-	-	-	-	-	-	99
61. Mama M/Salek	39	170	8	4	6	3,5	5	-	235,5
62. Mama M/Salek	65	-	-	2,5	5	-	-	-	72,5
63. Fatimetou M/Mohamedou	220	140	21	15	23	20	11	-	450
64. Moylha M/Mohamed	-	40	3	-	3	3	9	-	58
65. Laly M/Mohamed Lemine	-	106	-	-	-	2	-	-	108
66. Aweyche M/Cheikh	4	30	10	5	7	-	-	-	56

NOM DES EXPLOITANTS	SUPERFICIES CULTIVEES/ESPECES								SOUS TOTAL
/N°parcelles cultivées	P.Terre	Patate	Carotte	Choux	Tomate	Oignon	Betterav	Autres	m2
Cultivatrices sans terre									
67. Zeynabou M/Omarou	-	60	-	-	-	-	-	-	60
68. Aisha M/Dikak	56	160	3	9	4	5	-	-	237
69. Mina M/Moussa	8	250	10	10	4	4	12	-	298
70. M'Zeriga M/Bilal	24	25	-	11	2	-	-	-	62
71. Moyama M/Boeish	7	22	2	7	6	9	2	-	55
72. Tarba M/Mohamed Abdellahi	2	13	-	3	-	-	-	-	18
73. Mala M/Mahmoud	-	20	-	-	-	-	-	-	20
74. Zweyna M/Boeish	4	24	-	4	3	4	-	-	39
75. Fatimetou M/Ahmedou	5	-	3	-	3	6	-	-	17
76. Mokheltoum M/Med Lemine	-	7	-	-	3	2	-	-	12
77. Zeynabou M/Omarou	42	-	1,5	2	4	2	-	-	51,5
78. Sikhtou M/Omarou	35	-	-	-	-	-	-	-	35
79. Hantatâ M/Kouyate	10	-	-	-	-	-	-	-	10
80. Khleyzima M/Med Lemine	40	-	-	2	-	2	-	4	48
81. M'Leykhîr M/R'chid	60	-	-	-	-	-	-	-	60
82. Sahra M/Boubakar	60	-	-	-	-	-	-	-	60
Sous-total Femmes :	1'589	2'088	150,5	241,5	205	120,5	92	11	4'497,5
Parcelles collectives									
83 Coopérative Féminine(Saha)	350	-	70	62	20	12	24	-	538
84. Jardin Scolaire (O/El Bah)	130	-	30	35	45	80	10	5	335
Sous-total: Parc.collectives ³	480	-	100	97	65	92	34	5	873
TOTAL GENERAL :									
Cultivateurs : 79 ⁴									
Parcelles : 84	6'200	5'706	436	734	554	426,5	195	33	14'264,5

Source : Rapport de Mission Février 1990 de M. Abdoulaye Mangassouba², Directeur Homologue du "Projet Recherche et développement en Zone de Palmeraie-Kurudjel" / FAC - Mission de consultation en Mauritanie, IRAM. Mars-Mai 1990.
Mariella Villasante-de Beauvais. En collaboration avec M.François Grandry et M. Henri Chaudet / Mai 1990.

- Notes :
1. Dans la rubrique "Autres" espèces horticoles on a considéré : radis, navet, laitue, gombo, aubergine et courge.
 2. Le Rapport de Mission de M. Mangassouba, précédemment cité, considère les superficies cultivées selon les noms des cultivateurs et selon les espèces cultivées. On a croisée cette information avec les données recueillies sur le statut foncier des exploitants et, d'autre part, on a classifié ces derniers selon leur sexe dans le but de mieux observer l'organisation sociale du travail maraîcher.
 3. Les deux parcelles cultivées sous un régime foncier de type collectif appartiennent respectivement à Saha O/Abdellahi (Coopérative Féminine) et à Ahmedou O/El Bah (Jardin Scolaire). Il faut noter également que trois cultivateurs (Cheikh O/Sid Ahmed (10 et 11), Ahmed O/Sweyna (23 et 24) et Mama M/Salek (61 et 62) ont exploité deux parcelles pendant la campagne maraîchère 1989-1990. Le total de parcelles cultivées (84), sous régime individuel ou collectif, correspond, par ailleurs, au total de parcelles cultivées au cours de cette campagne, selon les résultats obtenus dans l'Annexe 1.
 4. Le total des cultivateurs a été obtenu en tenant compte du fait que 3 personnes ont mis en culture deux parcelles.
 5. Les rendements ne sont pas encore disponibles; cependant, la production maraîchère est relativement encourageante.

ANNEXE 3

**CULTIVATEURS DES CHAMPS D'HIVERNAGE COLLECTIFS
EN DEHORS DE LA PALMERAIE DE KURUDJEL
CAMPAGNE AGRICOLE 1989-1990**

Liste des cultivateurs selon le régime d'appropriation foncière (Propriétaires/Non Propriétaires) et selon les types de culture à l'intérieur de la palmeraie - Avec indication des Zones Nord-Sud/ Champs cultivés : Medina, El Kaba et M'Bana¹

Noms des cultivateurs Propriétaires Zone Nord	Cultures dans palmeraie ² /Intensité ³	
	Hivernage	Maraîchage
1.Sidi Mahmoud O/Mohamed Lemine	Peu	Peu
2.Sidi Mahmoud O/Sid Ahmed	X	Moyen
3.Cheikh O/Sid Ahmed	Beauc	Beauc
4.Youba O/Sid Ahmed	X	Moyen
5.Omarou O/Cheikh	-	Peu
6.Khadija M/Bilal	X	Peu
7.Khoueyd Mala M/M'Berika	X	-
8.Lebeyd O/M Aïsha	-	-
9.Mohamed O/El Jab'a	X	Peu
10.Garba Mohamed O/Dembari	X	-
11.Sidi Mahmoud O/Abeyd	X	Peu
Propriétaires Zone Sud		
12.Mahmoud O/Garba	X	-
13.Cheika Boeika M/M'Berika	-	-
14.Sweylima M/Dreimisa	X	-
Cultivateurs-Propriétaires : 14	11	8

Noms des cultivateurs Non Propriétaires	Type de culture palmeraie/Intensité	
	Hivernage	Maraîchage
15.Boilil O/Maryé		
16.Moubarak O/Khadija		
17.Mint Aïsha M/Demba		
18.M'Bekhya		
19.N'Greish O/Garba		
20.Zeïdane O/Moïlid		
21.Naïma M/Fatmi		
22.Hamma O/Tigue		
23.Fatimetou M/Haymid		
24.Aïsha M/El Mokhtar		
25.Moulkhaïri M/Akhyar Houm		
26.Fatma M/Loueyla		
27.Maati M/Samba		
28.Mana M/Samba		
29.Youma M/Mohamed M'Barek		
30.Mala M/Fatma Salem		
31.Fatma M/Dembari		
32.Aïsha M/Dikak		
33.Telmidi O/Frë		
34.Swayd Ahmed O/Moubarak		
35.Aïsha M/Garba		
36.Salma M/Samba		
37.Salke M/Shagar		
38.Boïrik O/Ahmed		
39.Boïrik O/Lemleykhir		
40.Mariam M/Teneyka		
41.Samba O/Khadija		
42.Sid Ahmed O/Breïka		
43.Mariam M/M'Barek		
44.Mohamed El Abd O/Mareyba		
Cultivat. Non Propriétaires : 30	Aucun	Aucun
Total Cultivateurs/Prop Nord : 11	9	8
Total Cultivateurs/Prop Sud : 3	2	-
Total Cultivateurs Non Propr : 30	-	-
TOTAL CULTIVATEURS : 44	11	8

Source : Entretien avec Sidi Mahmoud O/Mohamed Lemine, réalisé par François Grandry et Henri Chaudet / Mission de consultation en Mauritanie, IRAM, Mars-Mai 1990. Mariella Villasante-de Beauvais.

- Notes : 1. La situation des champs de culture d'hivernage est la suivante : Medina, 7 km à l'Est de Kurudjel / M'Bana, 50 km à l'Est de Kurudjel / Al-Kaba, 31 Km à l'Est de Kiffa; en dehors du territoire villageois mais sous le contrôle collectif de Kurudjel.
2. Cette rubrique considère la pratique des cultures d'hivernage et/ou du maraîchage à l'intérieur de la palmeraie, de la part des cultivateurs des champs d'hivernage mentionnés.
3. Les cultivateurs considèrent que les rendements productifs des cultures céréalières dans ces champs de culture, pour la campagne 1989-1990, sont assez faibles (150 à 200 Kg/ha). Les estimations régionales -établies par l'Inspection de l'Agriculture de Kiffa-, considèrent que les rendements moyens se situent entre 200 et 250 kg/ha et les rendements importants entre 300 et 400 kg/ha.
3. Les principales contraintes à la production signalées sont les suivantes : Insuffisance pluviométrique /Attaque des criquets /Attaque de coléoptères/ Manque de semences améliorées/ Manque d'encadrement technique.

ANNEXE 4

INVENTAIRE PARTIEL DES PALMIERS DATTIERS - KURUDJEL

Selon le nom des Propriétaires et des Ayants Droit, et selon les Zones Nord-Sud - Avec indication partielle des points d'eau (puits traditionnels et en ciment existants dans les parcelles)

Nom des Propriétaires et des Ayants Droit Zone Nord	Jeunes	Palmer Dattiers ¹				Puits ²	
		Isolés		Touffes		Trad	Ciment Magrud
		M	F	M	F		
1.Mohamed El Abd O/Lemreyba	19	-	-	-	19	1	-
2.Lemrabot O/Eye	52	-	-	-	-	2	-
3.Moustapha O/Sidi Mahmoud	?						M
4.Moustapha O/Mohamed*	58	5	10	4	30	1	M
5.Ahmed O/Sidi Mahmoud	7	-	-	1	7	?	?
6.Saha O/Abdellahi*	4	2	8	9	39	1	1
7.Moustapha O/Baba	102	8	15	-	-	1	1
8.Lala O/Kaleb	?						
9.Sidi Mahmoud O/Abdellahi	140	5	38	-	5	1	1
10.Brahim O/Sidi Mahmoud	44	4	12	-	-	3	2
11.Yahya O/Sidi Mokhtar	?						
12.Sidi O/Cheikh	118	-	-	6	51	12	1
13.Soultana M/Abdellahi	-	-	-	-	-	?	?
14.Med O/Abdellahi O/Sid Ahmed	86	-	-	-	-	?	1
15.Moustapha O/Cheikh	40	10	-	-	50	?	1+M
---Mohamed O/Cheikh	?						
16.Sidi Mohamed O/Sid Ahmed	13	15	29	-	5	?	1
---Sidi Mahmoud O/Sidi Mohamed	?	-	-	23	48	5	-
---Hadamini O/Sidi Mohamed	?						
---Mohamed Lemine O/Sidi Med	?						
---Moustapha O/Sidi Mohamed	15	-	-	-	-	?	1
17.Zeïna M/Mohamedou	?						
18.Hadsein O/Cheikh	23	-	2	-	-	?	?
19.Dama M/Alioun*	?						
20.Ahl Nawal*	?						
21.Hadeyd O/Boeish	-	-	-	65	48	1	-
---Sidi Yahya O/Boeish	?						
22.Ahmed Taleb O/Keboud	20	3	33	-	-	5	1+M
23.Naha O/El Mokhtar O/Awa	?						
---Sidina O/El Mokhtar O/Awa	?						
24.El Abd El Meynita	-	5	8	1	5	?	?
25.Mohamed O/Etfeïl	20	3	8	2	8	1	-
---Sidi Mahmoud O/Etfeïl	15	4	15	-	-	?	1
26.Mohamed O/Mokhtar O/Awa	?	6	10	-	18	1	1
27.Kar O/Kalab	?						
28.Sidi Mohamed O/Brahim	12	2	13	-	-	3	?
29.Mustapha O/Ahmedou	-	2	13	-	-	?	1
30.Med Mokhtar Belli O/Abdellahi*	14	2	18	-	-	1	1
31.Cheikh O/Hamadi O/Abdellahi	70	3	13	2	15	1	1
32.Mariam M/Abdellahi	30	3	9	-	7	?	1
33.Boubou O/Bati	24	1	9	-	11	?	1
34.Med Abdellahi O/Sid Ahmed	?						
Sous-total :	926	83	263	113	366	40	18+4M

Nom des Propriétaires et des Ayants Droit Zone Nord	Jeunes	Palmiers Dattiers				Puits	
		Isolés		Touffes		Trad	Ciment Magrud
		M	F	M	F		
35.El Moustapha O/Abdellahi	40	5	19	1	20	2	1
36.Abdellahi O/Eli Salem	?						
37.Mohamed Lemine O/Abdi	-	-	6	-	13	2	-
---Ahmed O/Yogat							
---Ahmed O/Sweïna							
38.Mhed Lemin O/AhedO/Sweïna	-	-	8	1	5	1	-
39.Sidi Mahmoud O/Med Lemin	23	-	13	-	12	?	1
40.Beilil O/M'Haymid	?						
41.Moyma M/Cheikh	58	4	10	-	-	1	-
42.Loumeina M/Cheikh	?						
43.Med Lemine O/Abdellahi*	16	5	4	9	71	1	-
44.Moustapha O/Med Abdoullah	?						
45.Belli O/Abdellahi**	?						
46.Moulkhairi M/Sid Ahmed	?						
47.Mohamed Moustapha O/Taqi	11	6	18	-	10	?	?
48.Sidi Mahmoud O/Sid Ahmed	3	-	5	3	12	1	1
49.Mohamedou O/Med Lemine	?						
50.Cheikh O/Sid Ahmed	24	-	-	4	29	?	1
51.Idoumou O/Sid Ahmed	?						
52.Med Lemine O/Sid Ahmed*	27	3	11	3	12	1	1
53.Youba O/Sid Ahmed	30	4	-	-	-	2	-
54.Ahmedou O/El Bah	15	-	-	-	-	?	1
55.Omarou O/Cheikh*	45	1	35	-	-	1	-
56.Mhed Moud O/Sweyd Ahmed	88	24	30	-	-	1	-
57.Khadija M/Bilal	4	-	10	-	1	1	-
58.Awa O/Brahim	27	-	-	-	-	?	1
59.Youba O/Brahim	34	-	5	-	-	1	-
60.Med El Mokhtar O/Brahim	-	-	-	1	3	?	1
61.Ehel Nawal**	?						
62.Moustapha O/Brahim	24	6	12	-	-	1	-
63.Khatri O/Brahim	-	1	19	-	-	?	-
64.Mhd El Mtar O/Abd O/AhTaleb	4	1	10	-	-	?	1
65.Abdellahi O/El Moustapha	-	3	3	-	19	?	1
66.Noh O/Deh	20	-	-	5	27	?	1
67.O/Naha O/Bayebat	6	-	3	-	-	?	-
68.Khoueyd Mala M/M'Berika	-	-	-	-	-	2	-
69.Mohamed Yahya O/Baba	30	-	8	-	-	?	-
70.Lebeyd O/M Aïsha	?						
71.Tayba M/Sidi Mahmoud	53	-	-	-	-	?	-
72.Ehel Nawal***	?						
73.Awa O/Cheikh	-	-	13	12	-	?	-
74.El Mokhtar O/Mokhtar O/Awa	?						
75.Ahel Ayad	?						
76.Moustapha O/Mohamed**	?						
77.Brahim O/Baba*	14	-	3	-	-	1	-
78.Mohamed O/El Jab'a	?						
79.Garba Mohamed O/Dembari	50	2	19	-	-	4	-
80.Sa'adouv O/Mahmoud	29	11	44	11	34	1	2
---Cheikh O/Mahmoud	?						
81.Baba O/Akdesh*	94	19	3	1	42	1	1
Sous-total :	769	95	311	51	310	24	14

Nom des Propriétaires et des Ayants Droit Zone Nord	Jeunes	Palmiers Dattiers				Puits	
		Isolés		Touffes		Trad	Ciment Magrud
		M	F	M	F		
82.Sidi Mahmoud O/Akdes	?	-	-	-	7	?	1
—Moustapha O/Akdes	?	-	-	-	-	-	-
83.Med Lemine O/Med Mahmoud	10	-	-	-	7	?	1
84.Limra M/Mouloud	?	-	-	-	-	-	-
85.Saha O/Abdellahi**	4	3	2	-	-	1	-
—Med Lemine O/Abdellahi**	?	-	-	-	-	-	-
86.Yahya O/Sidi Mohamed	4	-	5	8	22	3	-
—Mohamed Mahmoud O/Yahya	?	-	-	-	-	-	-
87.Salek O/Taleb Mahmoud	43	1	10	-	-	?	-
88.Sidi Moud O/Abeyd(A.Ayad)	83	1	2	-	-	1	-
89.Sidati O/Sidi Salem	110	9	19	26	47	4	1
Sous-total Zone Nord :	246	14	38	28	76	9	2
Propriétaires = 83/Parcelles= 103							
Total Zone Nord :	1941	192	612	192	752	73	34+4M
Zone Sud							
90.Fatimetou M/Saqir	-	-	-	2	16	?	-
91.Moustapha O/Baba*	26	-	-	-	-	-	1
92.Zaguil O/Aloun*	13	-	1	2	29	1	-
93.Mohamed Abdellahi O/Boeish	44	12	14	11	12	1	-
94.M'Geybila M/Mohamed	12	2	13	-	-	1	1
95.Fatimetou M/Ahmed Dadah	?	-	-	-	-	-	-
96.M'Berik O/Ahmed	21	-	-	5	17	1	-
97.Mahmoud O/Garba	15	-	-	-	-	1	-
98.Brahim O/Baba**	?	-	-	-	-	-	-
99.Sid Ahmed O/Baba	?	-	-	-	-	-	-
100.Ahel Nawal****	-	-	-	-	-	-	-
101.Samba O/Ekhdeja	?	-	-	-	-	-	-
102.Zeynabou M/Aloun	3	-	-	5	5	2	-
103.Cheikh O/Zein O/Eshfaqa	38	-	11	-	-	1	-
104.Cheika Boeika M/M'Berika	-	-	-	-	-	-	-
105.M'Berika Mokhtar O/Awa	18	-	-	7	4	?	-
106.Moustapha O/Greynat	?	-	-	-	-	-	-
107.Mohamed O/Sidi Mahmoud	10	-	-	-	19	1	1
108.M'Berik O/M'Leikhir	-	11	20	-	-	?	-
109.Lebeyd O/M'Berika	5	-	-	-	-	-	-
110.Ehel Ahmed Mouloud	13	6	46	-	6	2	-
111.M'Barka Salma M/Moulkhaïr	-	-	-	-	-	-	1
112.Sidi Mohamed O/Udëyka	34	-	-	-	-	1	-
113.Iselmou O/Boeish	34	-	-	-	-	1	-
114.Dama M/Aloun**	?	-	-	-	-	-	-
115.Fatimetou M/Abeyd	41	2	2	-	-	1	-
116.Zaguil O/Aloun**	?	-	-	-	-	-	-
117.Mohamed O/Abdellahi	18	-	4	-	-	1	1
118.Med Lemine O/Sid Ahmed**	?	-	-	-	-	-	-
119.Hamoud O/Sid Ahmed	21	-	-	-	-	1	-
120.Mohamed Aliou O/Suleyman	23	-	2	-	-	?	-
121.Omarou O/Cheikh**	?	-	-	-	-	-	-
122.Cheikh Med Lemine O/Salem	?	-	-	-	-	-	-
Sous-total Zone Sud :	389	33	127	32	108	16	5

Nom des Propriétaires et des Ayants Droit Zone Sud	Jeunes	Palmiers Dattiers				Puits	
		Isolés		Touffes		Trad	Ciment Magrud
		M	F	M	F		
123.Mohamed Moud O/Greynat	?	-	-	-	-	1	-
124.Meysara O/M'Seyra	24	-	-	-	-	?	-
125.Baba O/Akdesh**	?	-	-	-	-	1	-
126.Moustapha O/Baba**	21	1	-	-	-	?	-
127.Sweylma M/Dreimisa	35	-	-	-	-	1	-
Sous-total Zone Sud :	80	1	-	-	-	2	-
Propriétaires= 30/ Parcelles= 38							
Total Zone Sud :	469	34	127	32	108	18	5
TOTAL GENERAL ³ :	2410	226	739	224	860	91	39+4M
Propriétaires = 113							
Parcelles = 141							

Source: Fiches d'exploitation recueillies par Elizabeth Hamill / 1987-1988 (Corps de la Paix)/ Données complétées en partie lors de la Mission de Consultation en Mauritanie, IRAM, Mars-Mai 1990. Mariella Villasante-de Beauvais.

- Notes : 1. Cet inventaire partiel des palmiers dattiers de la palmeraie de Kurudjel considère les données suivantes : Palmiers Jeunes / Palmiers Isolés : Mâles - Femelles / Palmiers en Touffe : Mâles - Femelles.
2. Les renseignements sur les points d'eau considèrent: les Puits Traditionnels (oglat; sg: ogla), qui permettent tirer l'eau avec une corde (agal) et les Puits Cimentés (Hasi läso). On trouve également 4 Puits Marocains, à traction animale, connus sous la dénomination de "Magroud".
3. Ces données ne reflètent que d'une manière très approximative le nombre total des palmiers dattiers de Kurudjel. La sous-estimation des chiffres proposés apparaît de manière évidente. La différenciation entre la Zone Nord et la Zone Sud a été prise en considération pour mieux observer l'aire de concentration des palmiers dattiers. On constate, en effet, que la Zone Nord, dont le sol est plus riche, concentre une grande partie des palmiers, tandis que dans la Zone Sud ceux-ci sont beaucoup moins nombreux.

BIBLIOGRAPHIE

- BALANDIER, Georges, 1988: *Le désordre. Eloge du mouvement*. Fayard, Paris, 252 p.
- DE BON, H., 1982: *Rapport de Synthèse sur les Cultures Maraîchères en Mauritanie. De 1976 à 1982*. Mission de consultation du GERDAT, septembre 1982, Centre National de Recherche Agronomique et de Développement Agricole de Kaédi. RIM. 146 p.
- DOISE, W. et PALMONARI, A., 1986: *Caractéristiques des représentations sociales*. in : "Etude des représentations sociales", ouvrage collectif, Delachaux et Niestle, Neuchâtel-Paris, 336 p.
- DURKHEIM, Emile, 1898: Représentations individuelles et représentations collectives. *Revue de Métaphysique et de Morale* n°1.
- ECONOMIST INTELLIGENCE UNIT (EIU, 1990: *Mauritania: 1989-1990. Country profile. Annual Survey of Political and Economic Background*. London, 1990. 88 p.
- FERAL, Gabriel, 1983: *Le tambour des sables*. Ed. France-Empire, Paris, 336 p.
- IBN ABI ZAYD AL-QAYRAWANI, Abou Mohamed Abdallah, [fin Xè siècle]: *La Risala. Epître sur les éléments du dogme et de la loi de Islam selon le rite malékite*. Traduction française par Léon BERCHER. Ed. Populaires de l'Armée, Alger, 1983.
- JACOB, Jean-Pierre, 1988: Le développement comme anthropologie. Le cas du Programme de Développement Rural Intégré de Marcala-Goascoran au Honduras. *Revue Suisse d'Etudes Latino-américaines* n°2.
- IRA (Inspection Régionale de l'Agriculture), 1989: *Rapport d'activité, campagne agricole 1988-1989*. Abdoul Salem Bâ, Inspecteur Régional de l'Agriculture, Assaba.
- MOSCOVICI, Serge, 1961: *La Psychanalyse, son image et son public*. PUF, Paris.
- MUNIER, Pierre, 1951: *L'Assaba : Etude monographique. Possibilités phéniciques*. Mission de Mauritanie, Institut des Fruits et Agrumes Coloniaux - Kankossa. 79 pp.
- MUNIER, Pierre, 1952: *L'Assaba. Essai Monographique. Etudes Mauritaniennes N°3*, Centre IFAN-Mauritanie, St. Louis, Sénégal. 72 p.
- MUNIER, Pierre, 1973: *Le Palmier dattier*. G.P. Maisonneuve et Larose, Paris.

- OULD AHMED TALEB , Jiddo, 1984: *Quelques aspects de l'Histoire de Kiffa, capitale de l'Assaba, 1906-1960*. Mémoire de l'Ecole Nationale Supérieure, série Histoire et Géographie, Nouakchott, 126 p.
- OULD MERZOUG, Mohamed Salem, et OULD SALEH, Taher Moustapha, 1990: *Stratégie de développement Rural Intégré de la Région de l'Assaba*. Consultation financée par la Fédération Luthérienne Mondiale-Mauritanie. 189 p.
- PNUD (Programme des Nations-Unies pour le Développement), 1988: *Mauritanie. Coopération au développement*. Rapport 1987. Nouakchott.
- RIM (République Islamique de Mauritanie), 1978: *Répertoire des Villages*. Direction de la Statistique, Centre d'Etudes Démographiques et Sociales, Ministère de l'Economie et des Finances. Nouakchott.
- RIM, 1983: *Recensement Général de la Population 1977. Données essentielles*. Direction de la Statistique, Centre d'Etudes Démographiques et Sociales, Ministère d'Economie et de Finances. Nouakchott.
- RIM, 1984: *Enquête Nationale Mauritanienne sur la Fécondité*. Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire, Nouakchott.
- RIM, 1985: *Résultats Informatiques du Recensement Agricole 1984-1985*. Ministère du Développement Rural. 2 Vol.
- RIM, 1985: *Atlas Statistique. Projet de Développement des Oasis : les Oasis de Mauritanie*. Ministère du Développement Rural/FAO.
- RIM, 1986: *Note d'Information destinée aux Phéniciculteurs*. Laboratoire d'Entomologie, Centre d'Appui Technique à la Phéniciculture. Ministère du Développement Rural, Direction de l'Agriculture. Mars 1986. 16 p.
- RIM, 1987: *Résultats de la Cartographie censitaire*. Caractéristiques des Localités. Bureau Central du Recensement de la Population et de l'Habitat. Direction de la Statistique, Document provisoire.
- RIM, 1991: *La Mauritanie en chiffres*. Office National de la Statistique, juin 1991.
- TOUPET, Charles, 1966: *Etude du Milieu Physique du massif de l'Assaba. Initiation aux Etudes Africaines XX*, Dakar, 152 p.
- TOUTAIN, Georges, 1979: *Eléments d'Agronomie Saharienne. De la recherche au développement*. Cellule des Zones Arides. Institut National de la Recherche Agronomique. Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques. Imprimerie Jouve, Paris, 276 p.
- VILLASANTE, Mariella, 1989a: *Collectivités tribales, restructuration des stratégies sociales de reproduction et de pouvoir. Quelques aspects du système foncier dans la région de l'Assaba*. République Islamique de Mauritanie. Mémoire de Diplôme de recherche en Etudes du développement, Université de Genève-IUED. 405 p. et Annexes 151 p.

- VILLASANTE, Mariella, 1989b: *La coopération au développement et le rôle de l'Anthropologie en République Islamique de Mauritanie. Analyse sociale et propositions pour une meilleure utilisation de l'Anthropologie dans l'identification des programmes de coopération en RIM*. Document de travail, Consultation SEP-IUED. Genève, novembre 1989. 93 p. et Annexes.
- VILLASANTE-DE BEAUVAIS, Mariella, 1990: *Systèmes de production oasienne. Etude sociale et économique de la palmeraie de Kurudjel*. Mission de consultation en Mauritanie, Projet Recherche et Développement en Zone de Palmeraie. Ministère de la Coopération et du Développement, mission gérée par l'IRAM. Nancy, mai 1990, 81 pp. et Annexes, 25 p.

Les Cahiers d'URBAMA
N° 6, 1992
ISSN 0-989-5620
ISBN 2-86906-045-9

COMPTES-RENDUS

Etablis par

Jean BISSON
Mohammed BERRIANE

SAHARA ATLANTIQUE : DE LA SOCIÉTÉ SANS ÉTAT À LA VILLE SANS ÂME.

Comptes-rendus des travaux de Sophie CARATINI, Tidiane KOITA,
Isselmou OULD JIDDOU

Sophie CARATINI: *Les Rgaybat (1610-1934)*. Tome 1 : *Des chameliers à la conquête d'un territoire*, Tome 2 : *Territoire et société*. L'Harmattan, Paris, 1989, 290 pages et 290 pages

Tidiane KOITA: *Le nomade à Kaedi (Mauritanie) ; la gestion urbaine à l'épreuve*. Thèse de Doctorat, Université Paris VIII, 1990, ronéotée;

Isselmou OULD JIDDOU: *Mutations récentes en milieu saharien : l'Adrar mauritanien*. Rapport de D.E.A., Institut de Géographie, U.F.R. Aménagement et Géographie, Université François-Rabelais, Tours, 1990. 41 pages + cartes et annexes. Dactylographié.

De l'oued Dra au fleuve Sénégal, l'immensité saharienne (il y a 1 000 km du Nord au Sud et presque autant d'Est en Ouest) a toujours été un espace convoité et disputé. Espace déstabilisateur pour la Mauritanie, affaiblie par la sécheresse, de surcroît en proie à de sourdes luttes internes ; espace intégrateur pour le Maroc puisque l'on sait que la "marche verte", en concrétisant la revendication territoriale sur l'ancien Sahara espagnol, avait pour objet premier la réactivation de l'unité nationale ; espace hérité enfin, dont a bénéficié l'Algérie qui, par un retournement de l'histoire, a reçu dans la corbeille de l'Indépendance la région de Tindouf avec le bassin ferrifère de Gara Djebilet : il y avait là tous les éléments propres à générer un drame...

C'est bien pourquoi les publications, notamment dans la presse, foisonnent sur la région. Mais comme il est difficile de se rendre sur place et de "faire du terrain" dans ce contexte de nationalismes exacerbés, les spéculations politologiques vont bon train, au point que trop souvent les écrits sont franchement polémiques. Aussi saura-t-on gré à Sophie CARATINI de réussir cette gageure de nous donner la clé de l'explication tout en

limitant prudemment — et modestement — l'étude de ses Rgaybat à l'année 1934, date de l'installation des Français à Tindouf. Pour autant, il ne faudrait pas croire que l'ouvrage se réduit à une simple — encore que passablement complexe — étude historique : en fait, le cheminement méticuleusement tracé par l'Auteur permet de découvrir combien le problème sahraoui est inséparable de la formation d'une société sans Etat.

Plus de 500 pages d'un texte dense, judicieusement partagé en deux tomes, ne se résument pas en quelques lignes : la richesse de l'apport est telle que chacun, en fonction de ses centres d'intérêt, y trouvera largement sa pâture. Le premier tome, intitulé "Des chameliers à la conquête d'un territoire", analyse la lente montée en puissance des Rgaybat qui parviennent, très tardivement, à se constituer un territoire pastoral de quelque 400 000 km² qui recouvre une incontestable identité culturelle, laquelle n'a que faire avec des limites administratives, à plus forte raison des frontières d'Etat. Car le *trab ar-Rgaybat* est une réalité politique, avant d'être une réalité sociale et économique — ce sera l'objet du second tome : Territoire et société. On comprend alors pourquoi la revendication sahraoui actuelle — indépendamment des appuis étrangers — est, dans son essence profonde, l'ultime développement d'une volonté de la part des Rgaybat de regrouper autour des populations de l'ancien territoire espagnol (qui, il faut le rappeler, fut le dernier bastion de la lutte anti-coloniale au Sahara occidental) leurs "cousins" mauritaniens et algériens, ainsi que la fraction mauritanienne des *Ouled Dlim*.

Dans cette optique, la "dissidence" — incompréhensible, donc répréhensible pour les administrateurs des Etats sédentaires ; on sait qu'ils n'ont jamais porté dans leur cœur des "sujets" aussi turbulents - est une seconde nature chez ces nomades dont les déplacements sont — géographie des pâturages et accidents climatiques obligent — à la fois amples et imprévisibles, comme l'avaient montré A. CAUNEILLE et J. DUBIEF à propos du nomadisme des L'Gouacem. Les Rgaybat, écartelés entre plusieurs Etats, ont toujours mené un jeu subtil pour échapper à l'administration en passant d'un territoire à un autre, ou en menaçant de le faire, parce que leur activité de pasteurs et de chameliers le leur permettait.

Et c'est bien l'une des raisons profondes du régime de faveur dont ils jouirent du temps de la présence française, car il fallait qu'ils soient du "bon" côté, ce qui permet de mieux saisir l'origine d'une rancœur tenace dans l'esprit des populations maures — laquelle a pu se trouver amplifiée par certaines exactions commises par le Polisario ; mais l'Auteur ne les évoque

pas, puisque son étude se veut antérieure au drame qui perturbe la vie nomade de ce Sahara atlantique.

Sans aucun doute, en privilégiant dans l'optique qui est celle d'Urbama certains points forts de l'ouvrage de Sophie CARATINI, parce qu'ils permettent de comprendre les facteurs d'organisation de l'espace de ce Sahara si particulier et, partant, de mieux saisir les difficultés d'un Etat comme la Mauritanie à la recherche de son identité ou l'ambiguïté des relations algéro-marocaines dans ce point chaud du Maghreb, on adopte une position quelque peu réductrice ; à vrai dire, le sociologue et le géographe ont tout à gagner à réexaminer cet espace par le biais du prisme de l'anthropologie, car le déterminisme — aussi bien social, tant à la mode, que géographique, tant décrié — en prend un coup, et c'est tant mieux !

Et, ce qui ne gâche rien, l'écriture est alerte, colorée, pleine de sympathie pour ces nomades pas toujours faciles à approcher, mais parmi lesquels Sophie CARATINI a su se faire accepter, au point de partager leur vie quotidienne, leurs traditions orales... et leurs "papiers", ce qui n'est pas mince comme résultat !

De là cette ferveur — toujours maîtrisée, donc critique — qui parcourt les deux tomes, cet enthousiasme communicatif dans la recherche patiente du fonctionnement d'une société, qui rendent l'ouvrage captivant. Par ailleurs, l'accueil réservé à la publication par les autorités mauritaniennes signifie que l'intérêt pour cette saga de ceux qui furent jusque tout récemment encore les plus grands nomades du Sahara n'a pas échappé en haut lieu : éclatante démonstration qu'une recherche fondamentale, tout académique qu'elle soit (en l'occurrence la Thèse d'Etat tant décriée...), peut aussi être "opérationnelle". Pourquoi ne contribuerait-elle pas, en permettant de mieux saisir les mobiles profonds des hommes, au rétablissement d'une paix durable dans la région ? On devine, au hasard des réflexions glanées tout au long du texte, que tel est le vœu ardent de l'auteur.

Autre recherche, cette fois l'œuvre d'un Mauritanien des rives du Sénégal, Tidiane KOITA, une Thèse (dite "nouvelle") qui, sans avoir l'ambition d'une Thèse d'Etat, n'en apporte pas moins un éclairage intéressant à bien des égards. Le titre est explicite : *"Le monade à Kaedi (Mauritanie) ; la gestion urbaine à l'épreuve"*.

Sans doute est-il encore question de nomades, vus cette fois sous l'angle de l'intégration à la société urbaine, ces nomades pour lesquels — l'Auteur

n'hésite pas à l'écrire — la sécheresse a été une chance (sous-entendu : de se libérer de leur condition servile), puisque les maîtres se sont alors débarassés d'eux, faute de pouvoir les nourrir. Se sont-ils réellement débarassés de tous? Ou seulement des *maalmine*, autrement dit les forgerons, sans grande utilité dans les sociétés touarègues — ces forgerons qui, très habilement, ont su valoriser leur art du feu en se convertissant au métier de ferronnier, un métier d'avenir dans des villes où chacun vit dans la crainte du cambriolage au point de barreauder la moindre ouverture !

Le plan de l'ouvrage, aux titres évocateurs, traduit la problématique conçue par l'Auteur : le passage du rural à l'urbain, la morphologie des quartiers, la vie à l'intérieur du quartier, enfin ce qu'a été la crise du nomadisme (chapitre qui, à vrai dire, vient un peu tard, puisque Kaédi doit largement sa croissance à l'afflux des ruraux, en l'occurrence des éleveurs). Avec une dextérité certaine, l'Auteur sait passer de l'échelle de l'individu à celle du quartier, puis à celle de la ville, enfin à celle de l'aménagement du territoire — en somme une progression dans la dynamique urbaine que l'on appréciera, même si le vocable d'aménagement est quelque peu galvaudé, ce chapitre étant plutôt un fourre-tout des innombrables problèmes non résolus.

On est surpris — par comparaison avec le processus de fixation des nomades dans d'autres sociétés maghrébines (on pense au Sahara algérien) — de l'extraordinaire éclatement de la société nomade au moment où elle opte pour la sédentarisation, ce qui se traduit par une arrivée à la ville famille par famille. La différence est probablement factice, car il semble bien que l'Auteur n'ait pas cherché à faire la distinction entre pasteurs et nomades, car pour lui, emporté par son optique de citoyen mauritanien, tout éleveur est obligatoirement un nomade, ce qui signifie confondre pasteur et nomade ; or le pastoralisme est un mode d'exploitation du milieu fondé sur le troupeau, tandis que le nomadisme est un rapport au territoire et une conception de l'espace, comme le fait judicieusement remarquer Denis RETAILLE dans le fascicule 20, 1989, d'URBAMA (*Le nomade, l'oasis et la ville*).

Ceci n'enlève rien à l'intérêt des pages consacrées aux mécanismes d'appropriation des quartiers et à l'exposé de la réorganisation foncière qui entraîne la dépossession de la terre pour certains et l'appropriation à des fins agricoles des terres du Sud de la Mauritanie par d'autres — ceux, notamment les commerçants, qui appartiennent à la bourgeoisie naissante de la capitale Nouakchott, parce qu'eux seuls ont les capitaux, donc des moyens, pour

mettre en œuvre la mécanisation souhaitée par les autorités dans les projets agricoles qui se multiplient. On retiendra également d'excellents passages concernant les services ou l'utilisation des espaces publics — tout en regrettant que l'Auteur n'ait pas recherché les raisons de la multiplication des lieux de prière : ne serait-ce pas, au-delà des seuls besoins du culte, un moyen de légitimer aux yeux des autorités un habitat clandestin, comme on a pu l'observer dans certaines villes du Maghreb ?

L'impression que l'on retire de ce chapitre est que tout le monde, autorités comprises, est dépassé par l'ampleur des problèmes à résoudre. Dans ce climat d'insécurité psychologique pour les néo-citadins, on comprend que la dispersion spatiale, consécutive à la sédentarisation au coup par coup, ait pour contrepartie un rapprochement social particulièrement perceptible entre ces "nomades" obligés d'apprendre à vivre dans une ville où ils se sentent mal à l'aise. En définitive, cette Thèse se veut une réflexion sur les rapports entre intégration urbaine et préservation des valeurs nomades, et c'est, au-delà de quelques réserves, son principal intérêt.

C'est encore à un Mauritanien, Isselmou OULD JIDDOU, que l'on doit d'avoir rassemblé, à l'occasion d'un mémoire de D.E.A. de Géographie, quelques données préliminaires concernant l'Adrar mauritanien, cet ensemble de hautes terres rocheuses — plutôt que montagneuses — dont le chef-lieu, Atar, fut du temps de la colonie la première ville de la Mauritanie (au point que — c'est Sophie CARATINI qui le rappelle — les autorités coloniales avaient cru devoir soumettre les Rgaybat aux gens de l'Adrar, d'où certaines tensions qui sont encore présentes dans les mémoires...).

Certes l'Adrar est connu par des travaux qui font autorité (Ch. TOUPET, 1975; P. BONTE, 1986) ; il était néanmoins bon qu'un géographe originaire du pays fasse le point, car les conditions générales semblent se dégrader rapidement du fait de l'importance de la sédentarisation qui a fait gonfler considérablement la population des centres. On estime en effet que si les sédentaires constituaient 33 % des effectifs de la région en 1965, ils formaient 75 % de la population en 1980 et 83 % en 1986. Le recensement de 1988 confirme en l'amplifiant cette évolution ; en effet, les ruraux sédentaires sont 34 285 pour une population totale de 60 633 habitants, soit 56,5 % de la population, les nomades 4 869, soit 8% et les urbains 21 479, soit 35,4 %, ce qui fait un total de sédentaires, ruraux et urbains confondus, de 91,9 %. Avec un tel gonflement des effectifs — même éponges par des migrations de travail vers les centres miniers situés au Nord de la Mauritanie, c'est-à-dire à proximité — comment arriver à vivre des seules ressources locales ? Les

cultures de décrue (*grayr*) fournissent en gros 700 tonnes de sorgho, auxquelles s'ajoute une production de pastèques (cultivées pour les graines, réduites en farine) ; les palmeraies (une centaine d'oasis de dimensions très variées) couvrent une superficie de 2 187 ha, le nombre de palmiers étant estimé à 385 000, auxquels sont associées des cultures de céréales, de la luzerne destinée au bétail, des cultures commerciales (tabac et henné), des cultures maraîchères enfin. Ces dernières prennent de l'importance avec la fermeture de la frontière sénégalaise, et peut-être plus encore du fait de la naissance de marchés urbains, celui d'Atar principalement, dont la population a plus que doublé depuis 1969, au point d'atteindre 20 700 habitants. Peut-on raisonnablement fonder quelque espoir sur le développement de ces cultures pour la vente ? En fait, les ressources en eau, tant pour l'irrigation que pour l'alimentation urbaine, paraissent très limitées, et c'est probablement là que réside le goulet d'étranglement. Sans doute la sécheresse est-elle largement évoquée, ici comme ailleurs, comme cause de la dégradation de la situation ; mais à lire ce rapport, on constate combien ce problème de l'épuisement des nappes et de leur salinité accrue — parce que trop exploitées — revient avec obsession.

Aussi, et ce sera la conclusion, une conclusion sans doute valable pour l'ensemble de la Mauritanie, n'est-ce pas la prodigieuse croissance des bourgs et des villes liée à la détérioration de l'activité nomade, elle-même, pour une part, consécutive à la guerre du Sahara occidental, qu'il faut incriminer ? Ce qui nous renvoie à l'analyse de Sophie CARATINI, car en définitive il y va de l'équilibre du pays tout entier, et pas seulement de celui du *trab ar-Rgaybat*.

Jean BISSON
URBAMA

LE COUPLE DESERTIFICATION-URBANISATION SOUS LE PRISME DE LA CONVERGENCE DES APPROCHES : LES ENSEIGNEMENTS DE LA REVUE SECHERESSE

Avec son numéro 5 et près de 400 pages de texte publié, la revue *Sécheresse* entame sa deuxième année d'existence, ce qui confirme une réussite incontestable dans un domaine rarement vu sous l'angle d'une approche globale, parce qu'étudié d'une façon éclatée car relevant des disciplines scientifiques les plus diverses.

L'objectif affiché dès le départ était en effet d'offrir une information de qualité, convergeant vers un même objectif : la mise en forme d'une véritable "science des déserts", ou *érémologie* dont Pierre ROGNON (on connaît ses travaux sahariens, notamment le tout récent ouvrage de synthèse, *Biographie d'un désert*) s'est fait l'ardent défenseur.

A l'origine, un constat : la connaissance des déserts -qui commençait à émerger grâce au dynamisme de Théodore MONOD à la direction de l'IFAN de Dakar et de Robert CAPOT-REY à l'IRS d'Alger, tous les deux ayant su, bien avant que le terme ne fut inventé, pratiquer l'interdisciplinarité en fédérant autour d'eux des scientifiques venus de tous les horizons- était encore trop embryonnaire au moment où le déficit pluviométrique devint chronique tant au Sahel que sur les marges saharo-steppiques du Maghreb, pour que des solutions originales permettant de trouver une parade à la dégradation progressive des conditions du milieu puissent être proposées. Aussi les décideurs ne purent-ils alors imaginer autre chose que de transposer des solutions expérimentées ailleurs sans chercher à les adapter à un milieu dont on ignorait l'hyper-fragilité, à moins qu'on l'ait volontairement minimisée pour des motifs relevant de la paresse — et de la suffisance — bureaucratique... On sait ce qu'il advient d'ordinaire dans ces cas, et les exemples en matière de déboires furent nombreux, l'impact catastrophique du barrage d'Assouan en étant la plus parfaite illustration. Cette prise de conscience, née sur les marges du grand désert que constitue le Sahara, explique que les études publiées par *Sécheresse* portent essentiellement sur le continent africain et, plus spécifiquement, sur ses contrées désertiques et sub-désertiques. L'intérêt majeur de la revue est que les contributions proviennent d'horizons scientifiques très variés puisque des chercheurs en agronomie, des vétérinaires ou des pastoralistes, des économistes, des géologues ou des géographes, des climatologues, des médecins, des juristes....

se succèdent au fil des sommaires pour rédiger tantôt des synthèses sur des problèmes généraux, tantôt des notes originales sur des sujets plus pointus, tantôt encore des comptes-rendus de colloques, tout ceci au rythme d'un numéro d'environ 80 pages par trimestre. D'entrée de jeu, le comité de rédaction a eu la sagesse, par le choix des articles retenus de conserver l'unité de l'approche, et c'est bien ce qui fait la force de la publication : la singularité consiste à se cantonner aux domaines géographiques qui subissent de plein fouet les effets de la sécheresse, et ce, quelles que soient les formes que celle-ci revêt. C'est pourquoi, et bien que la revue soit pour l'essentiel consacrée à l'étude du désert et de ses marges, ce type d'approche n'interdit pas de porter un regard sur d'autres régions, pour peu qu'elles soient menacées : car l'attaque peut s'y manifester sous des formes moins spectaculaires que celles qui affectent les régions désertiques et sub-désertiques, c'est-à-dire sous cet aspect insidieux que révèlent les observations portant sur les régions méditerranéennes ou tempérées, notamment lorsqu'elles sont soumises à des séquences agricoles dont la résultante est parfois désastreuse.

En définitive, de par la rigueur scientifique et l'actualité des articles présentés, la revue se propose non seulement de faire avancer la connaissance des processus de désertification, mais peut-être plus encore de permettre à un public avide d'information (on pense principalement aux décideurs et agents de terrain des pays francophones aux prises avec un milieu difficile) de bénéficier d'une documentation trop souvent d'accès malaisé parce qu'éclatée en de multiples centres de recherches ; on ne peut, par ailleurs, que se réjouir de l'abondance des références bibliographiques qui complètent et enrichissent chaque étude. Dans ces conditions, *Sécheresse* devrait permettre d'éviter les cloisonnements -donc les errements- du passé. N'est-ce pas le plus sûr moyen de déboucher sur des propositions d'aménagement global et non plus sectoriel ?

Sans doute les préoccupations des chercheurs du Laboratoire URBAMA paraissent-elles fort éloignées des objectifs de la revue ; ce serait pourtant une erreur que de ne pas tenir compte — indépendamment des centres d'intérêt personnel de chacun — des enseignements que l'on peut tirer d'articles aussi variés : ce n'est d'ailleurs pas un hasard si, dès le premier numéro, M. NACIRI a tenu à donner son point de vue en évoquant les relations qui existent entre quelques-unes des grandes dates de l'histoire du Maroc et les calamités naturelles- tout en se gardant de tout déterminisme- et si le numéro 2 a vu un autre membre du Laboratoire (J. BISSON) intervenir de concert avec le morphologue Y. CALLOT à propos de la sécheresse autour du Grand Erg Occidental, dont on sait qu'elle a été la principale pourvoyeuse des

effectifs de néo-citadins pour plusieurs des villes sahariennes. Sur ce thème - les relations entre crises climatiques et exode rural, donc gonflement des effectifs urbains, les observations sont souvent très pertinentes. A-t-on par exemple songé à la relation qui existe entre, d'une part, la volonté, récemment apparue, des éleveurs nomades de commercialiser leurs produits (lait et viande) sur les marchés urbains, donc de "coller" aux villes et, d'autre part, le déclin de cette mobilité qui était pourtant la meilleure des parades face aux aléas climatiques (M. MAINGUET) ? Autre exemple, particulier aux pays de la bordure Sud du désert, mais dont on trouverait certaines similitudes du côté du Maghreb : la modification des systèmes agraires consécutive à la sécheresse a eu pour conséquence l'adoption par les agriculteurs d'un cheptel bovin — qui ne peut plus, dès lors, être confié à des pasteurs- d'où par contre-coup l'appauvrissement de ces derniers et, en bout de processus — car il faut bien compenser le manque à gagner-, la croissance des secteurs artisanal et commercial dans les villes, en somme l'hypertrophie d'un informel de survie. Sans oublier cette autre réponse que représente l'amplification des migrations de travail, dont on avait sous-estimé la part dans les revenus familiaux, et qui expliquent le maintien de sociétés rurales que l'on vouait pourtant à une disparition prochaine (Ph. JOUVE).

On conviendra sans peine qu'aucune de ces interactions n'est à négliger dans la chaîne des processus qui, en définitive, ont pour point d'aboutissement une urbanisation échevelée. Certes, on savait depuis longtemps que la crise des villes était d'abord à repérer en amont, c'est-à-dire à la campagne ; il était néanmoins utile que des chercheurs des disciplines les plus diverses le démontrent par des approches variées, en privilégiant les convergences vers un domaine d'étude commun. En ce sens, la revue *Sécheresse* a, dès sa première année, rempli sa mission.

La revue, luxueusement présentée : papier glacé, photos, cartes et graphiques en couleurs — est co-éditée en partenariat, dans le cadre des programmes de l'Université de Réseaux d'Expression Française (UREF), par l'AUFELF (Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française) et les Editions John Libbey Eurotext. (Adresse : C. D. R. , 11 rue Gossin, F-92543 MONTROUGE Cedex).

Jean BISSON
URBAMA

A. BENCHERIFA et H. POPP (éditeurs) : *Le Maroc : espace et société*
 Actes du Colloque maroco-allemand de Passau, Avril 1989.
 Passauer Mittelmeerstudien, Sonderreihe 1, Passavia Universitätsverlag
 Passau, 1990, 286 pages, 35 figures, 1 carte hors-texte, nombreux tableaux et
 photos.

Le livre est une publication luxueuse des actes du Colloque sur "Le Maroc : espace et société", tenu à l'Université de Passau entre le 24 et le 27 Avril 1989. Il reprend les communications remaniées d'une trentaine de chercheurs en sciences sociales et environnementales marocains et allemands, réunis grâce à l'initiative des deux éditeurs. Bien qu'assez hétérogènes, en raison de la diversité des disciplines représentées lors du colloque, les textes ont été regroupés en cinq grandes parties tournant toutes autour de la thématique des mutations socio-spaciales, environnementales et culturelles caractérisant le Maroc actuel.

La première partie du Livre, intitulée "mutations socio-spaciales dans les oasis et les montagnes marocaines", traite des oasis et du milieu montagnard. Les articles regroupés dans ce chapitre insistent sur la vitalité "sociale, fonctionnelle et agricole" du monde oasien (A. HERZINI, H.J. BÜCHNER, A. BENCHERIFA et H. POPP) d'une part, et sur les mutations agropastorales accompagnées d'autres activités que connaît le Moyen Atlas (M. KERBOUT et L. JENNANE) d'autre part.

"Une difficile maîtrise de la pression démographique" est le titre de la deuxième partie. Celle-ci aborde l'étude de l'évolution de la population à partir des résultats globaux des recensements généraux de la population (A. FADLOULLAH), des migrations internes vers Casablanca à partir du dépouillement des feuilles de ménages de ces mêmes recensements (M. LAGHOUAT), des mécanismes socio-culturels de la mal-nutrition (A. LEMTOUNI) et de l'emploi de la femme (A. BERRADA). L'action des pouvoirs publics vis-à-vis de ces transformations socio-économiques fait l'objet de trois articles qui terminent cette partie. Ces communications abordent successivement la réorganisation administrative (A. KAGELMAIER), l'encadrement des campagnes (P. DE MAS), et les problèmes de l'aménagement urbain (H. V. LOJEWSKI et P. ZLONICKY).

L'analyse des structures végétales anthropiques (U. DEIL), la dégradation écologique par l'érosion anthropique (H. MENSCHING), les conséquences environnementales des transformations socio-économiques et technologiques des campagnes (A. LAOUINA), la salinisation des eaux (E. JUNGFER)

et la pollution du Gharb (K. MULLER- HOHENSTEIN) sont les thèmes dont traitent les articles réunis dans la troisième partie sous le titre "les menaces sur les milieux écologiques".

La quatrième partie regroupe des textes apparemment assez hétérogènes mais dont les sujets tournent tous autour des "formes socio-culturelles d'expression dans la société marocaine". Malgré ce titre la dimension spatiale n'est pas absente de cette partie, comme à travers le texte très poétique sur la relation avec le hammam (A. KILITO) ou l'évolution affectant le moussem devenu lieu de loisirs et de tourisme plus que destination de pèlerinages (M. BERRIANE) ou encore la représentation de l'espace tribal (R. BOURQUIA) ou enfin les rapports espace/sexualité (A. DIALMY). D'autres textes se rapportant aux manifestations religieuses (H. LANG) et à l'expression religieuse des jeunes scolarisés (M. CHAKROUM), à la scolarisation et l'identité chez les jeunes ruraux scolarisés (E.M. HADDYA) et au patrimoine culturel (R. VOSSEN et de G. BECHER) complètent cette partie.

Cette rencontre entre chercheurs marocains et allemands ne pouvait se terminer sans que soient abordés quelques uns des aspects des relations maroco-allemandes passées et présentes : la situation de la langue allemande au Maroc (J. pleines), les problèmes des migrations de travail des Marocains en Allemagne (H. Pfaffenberger) et les aspects historiques (A. MHAMDI et D. . RAUCHENBERGER).

L'expérience du livre "le Maroc : espace et société" mérite qu'elle soit renouvelée et généralisée aux autres pays dont des chercheurs travaillent sur le Maroc. Ceci permet, outre la confrontation de deux manières de voir le même sujet, de diffuser au Maroc une littérature (ici la littérature allemande) difficile d'accès pour les chercheurs nationaux.

Mohamed BERRIANE
Université de Rabat
URBAMA

Klaus MÜLLER-HOHENSTEIN et Herbert POPP : *Marrokko : Ein islamisches Entwicklungsland mit Kolonialer Vergangenheit* (Le Maroc : Un pays islamique en développement et au passé colonial).

Klett/Länderprofile, Géographische Strukturen, Daten, Entwicklungen, Stuttgart, 1990, 229 pages, 64 figures, 5 tableaux.

Très bonne synthèse sur le Maroc signée par deux géographes allemands ayant travaillé ou travaillant encore sur le Maroc, ce livre comble un vide dans la littérature scientifique d'expression allemande sur le Maroc. Organisé en six parties, le plan est sous-tendu par le titre qui se propose de présenter un pays appartenant à la fois à l'aire arabo-musulmane et à l'ensemble des pays en voie de développement, mais dont l'organisation de l'espace est encore marquée par les effets du passé colonial.

C'est ainsi qu'après la présentation du cadre physique et humain où la dimension historico-ethnico-religieuse est bien mise en évidence, la deuxième partie s'attache à l'agriculture et au monde des campagnes, la troisième est réservée à l'urbanisation, la quatrième aux mines et à l'industrie et la cinquième au tourisme y compris sa dimension interne. Une sixième partie pose sous forme de conclusion des questions jugées par les acteurs comme des questions fondamentales pour l'avenir du pays.

Travail bien documenté (abondante bibliographie en fin d'ouvrage), richement illustré (une cartographie en noir et blanc de qualité), suivant une démarche originale et abordant des thèmes négligés souvent car jugés comme secondaires (le tourisme des nationaux). On peut toutefois regretter que la partie physique soit menée de manière un peu classique et que l'illustration enrichissant le paragraphe sur Casablanca soit limitée aux cartes de l'Atlas du Maroc datant de 1965, alors que l'Atlas du Grand Casablanca (GREC et URBAMA) édité récemment apporte une documentation neuve et riche.

Mohamed BERRIANE
Université de Rabat
URBAMA

Hans HOPFINGER : *Öffentliche und private Landwirtschaft in Syrien Eine wirtschafts-und sozialgeographische Untersuchung im Nordwesten und Nordosten des Landes.* (L 'agriculture syrienne entre l'influence de l'Etat et le libre développement d'activités économiques privées. Recherches de géographie économique et sociale dans le Nord-Ouest et le Nord-Est du pays). Erlanger Geographische Arbeiten, Sonderband 19. 1991. 348 pages, 24 figures, 77 tableaux, 5 cartes hors-texte en couleurs.

Ce livre reprend le texte original d'une Habilitationsschrift (équivalent du Doctorat d'Etat) soutenue à l'Université d'Erlangen en R. F.A. La recherche s'est déroulée dans le Nord-Est et le Nord-Ouest de la Syrie suivant deux coupes - profils et selon la méthode de la géographie allemande : un long travail empirique de relevés minutieux et d'interviews répétés ayant touché en tout 15 villages au travers de quelques 430 interviews (un village a fait l'objet d'une observation minutieuse durant 5 ans), 12 grandes exploitations privées et 6 fermes du secteur étatique. Toutes ces études de cas ont fait l'objet de calculs détaillés des dépenses et rendements pour se faire une idée la plus précise possible de la situation économique des exploitations.

Le but principal de ces investigations était de mettre en relation deux éléments principaux : d'un côté le système étatique syrien centralisé et planifié et qui a intégré progressivement le secteur agricole dans le système de planification centrale et de l'autre les réactions des agriculteurs syriens, aussi bien ceux du secteur privé que ceux du système étatique face à ce système qui confronte les agriculteurs à de nombreuses et rigides réglementations.

A travers une gamme large et variée de comportements, les exploitants privés ainsi que les directeurs des fermes d'Etat arrivent à contourner les directives étatiques et à passer outre les interdictions de l'Etat pour résoudre tous les problèmes, contradictions et effets négatifs s'opposant à leurs intérêts et résultant de la mise en place de ce système.

L'auteur conclut son étude ainsi : "...on peut dire que prétentions et réalités divergent à tout point de vue aussi bien dans le secteur privé que dans le secteur public de l'agriculture. Ce pays qui n'est pas du tout pauvre en

ressources agraires paraît à présent dilapider une grande partie de sa richesse parce que dans beaucoup de domaines agraires, on a essayé de suivre une voie d'économie nationale qui ne va pas avec l'héritage culturel d'indépendance et de liberté d'une majorité d'un peuple d'origine nomade. Cette voie a aussi mené à une multitude de problèmes qui dans ce système ne peuvent être résolus qu'en employant les grands moyens. Comme des réformes partielles sont peu efficaces dans un tel système, et qu'on ne peut pas s'attendre à un changement de politique agraire et économique dans un proche avenir, on peut espérer que les agriculteurs continueront à s'arranger avec les circonstances présentes".

Mohamed BERRIANE
Université de Rabat
URBAMA

Les Cahiers d'URBAMA

N°1 - 1988

- | | |
|----------------|---|
| | Avant-Propos |
| Olivier D'HONT | L'approvisionnement en eau de Nouakchott et de sa population |
| Marc LAVERGNE | Villes et régions au Soudan ou les difficultés de l'intégration nationale |
| Marc COTE | Comptes-Rendus |

N° 2 - 1989

- | | |
|-----------------------------------|---|
| | Avant-Propos |
| Bernard PAGAND | Echelles d'organisation et formation de l'espace résidentiel traditionnel dans une médina maghrébine: la Médina de Constantine |
| Quelle est la population d'Alger? | Articles de J.P. LANGEILLIER et F.F. (Extraits de "Villes au Futur", Alger, Le Monde du 4 Mars 1988) et remarques en guise de réponse d'André Prenant |
| Philippe HAERINGER | Squatter le désert au Caire. Note sur Ezbet el Haggana à l'issue d'une visite interrompue (incluant un parallèle avec Manshiet Nasser) |
| Marc COTE, Pierre SIGNOLES | Comptes-Rendus |

N° 3 - 1989

- | | |
|-----------------------------------|--|
| Keith SUTTON | Conflict Between the Growth of Greater Algiers and Algeria's Regional Development Policies. |
| Philippe FARGUES, Ahmed BENCHEIKH | Enquête sur la famille à Marrakech |
| Konrad SCHLIEPHAKE | Localisation, classification par branches et état du commerce et des services dans la vieille ville de Damas |
| Jean-François TROIN | Comptes-Rendus |

N° 4 - 1990

- | | |
|---|---|
| Albert TAUVERON | Le propre et le sale vus par les habitants de Fès (Maroc) |
| Kayed ABU SABHA | The Distribution of Population Age Structures in the City of Amman (Jordan) |
| Abd ul Rasoul AL-MOOSA | Social Geography of the Hawali Area in Kuwait |
| Jean-Claude BRULE | Pouvoirs, sociétés et remodelages administratifs : le cas de l'Est Algérien |
| Gérard MAURER, Marc COTE, Jean BISSON, Pierre SIGNOLES: | Comptes-Rendus |

N° 5- 1991

- | | |
|--|---|
| Mohamed NACIRI | Le Maroc méditerranéen : l'envers du décor |
| André PRENANT | Littoral, intérieur et dynamique urbaine dans l'histoire de l'Algérie |
| Mohamed AL DBIYAT | Les mutations du centre commercial de Salamieh (Syrie) entre 1978 et 1989 |
| Débat autour de <i>L'Algérie ou l'espace retourné</i> (Marc COTE, André PRENANT) | |
| Gérard MAURER, Marc COTE, Pierre SIGNOLES, Ahmed AMROUCHE : Comptes-Rendus | |

TARIF : N° 1 épuisé
 N°s 2 à 5 : 25 FF
 N° 6 : 50 FF
 franco de port

Rappel des titres de la collection

URBAMA

Volumes disponibles

- **Fascicule 12** « Villages kabyles et nouveau réseau urbain en Algérie, le cas de la région de Béjaïa » (J. FONTAINE, 1983, 273 p)
- **Fascicule 13** « L'espace industriel atlantique marocain de Kénitra à Mohammedia » (A. KALOUA, 1984, 324 p)
- **Fascicule 14 - 15** « L'espace tunisien : Capitales et Etat-Région » 2 gros volumes (P. SIGNOLES, 1985, 1041 p)
- **Fascicule 16 - 17** « Petites villes et villes moyennes dans le Monde Arabe » 2 gros volumes (ouvrage collectif, 1986, 838 p, nombreuses illustrations)
- **Fascicule 18** « L'urbanisation spontanée au Caire » (G. EL KADI, 1987, 371 p)
- **Fascicule 19** « Éléments sur les centres-villes dans le Monde Arabe - Material on City Centres in the Arab World » (ouvrage collectif bilingue, 1988, 275 p)
- **Fascicule 20** « Le nomade, l'oasis, la ville » (ouvrage collectif, 1989)
- **Fascicule 21** « Pôles industriels et développement urbain. Le cas de Gabès (Tunisie) et Mohammedia (Maroc) » (ouvrage collectif, 1990, 428 p)
- **Fascicule 22** « L'eau et la ville dans les pays du Bassin méditerranéen et de la Mer Noire » (Actes du colloque de Rabat, 1991, 313 p)

Les Cahiers d'URBAMA

Série de « papiers scientifiques » non périodique. 6 cahiers parus de 1988 à 1992

Hors collection

En collaboration avec l'Université de Franche Comté « L'Algérie : volontarisme étatique et aménagement du territoire » (J.C. BRULE, J. FONTAINE, 1986, 248 p)

Atlas de la Wilaya de Casablanca - 3 feuilles « Le Centre d'affaires » (1986), 2 feuilles « Découpage administratif » (1988), 8 feuilles « Industries » (1989), 3 feuilles « Population-1982 » (1990), 3 feuilles « Espaces verts » (1992), Cartes et notices 45 x 65 cm. Co-production GREC-Casablanca, URBAMA-Tours

URBAMA
Site Loire
23, rue de la Loire
37023 TOURS Cedex
47 36 84 69 (secrétariat)
47 36 84 63 (bibliothèque)
47 36 84 71 Fax

